965.3
S678ru
v. 9
1865

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

1865

Constantine. — Typ.-Lith. ALESSI & ARNOLET.

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

1865

CONSTANTINE

ALESSI & ARNOLET, Libraires-Éditeurs, rue du Palais

ALGER
BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Place du Gouvernement

PARIS
CHALLAMEL, aîné, ÉDITEUR
30, rue des Boulangers

1865

CONSTANTINE

L. ARNOLET, Libraire-Éditeur, rue du Palais

INTRODUCTION

Urbs antiqua ruit multos dominata per annos.

Dans la Préface de l'année dernière, nous avons dit que la *Société Archéologique de Constantine* voulait désormais varier ses études, afin de s'attacher bon nombre de lecteurs qu'ennuie ou éloigne une série d'articles spéciaux, techniques, arides et peu familiers au public. Nous croyons avoir tenu parole en 1864, et nous espérons réaliser encore cette promesse dans le RECUEIL de 1865, que nous offrons aujourd'hui.

En effet, pour s'en convaincre, il suffira de jeter les yeux sur la table des matières et sur les noms des auteurs.

Ab Jove principium !

Nous aurions du mettre ici la citation au pluriel, car il s'agit d'Hérodote et de M. le docteur Judas, deux demi-dieux, l'un dans l'histoire et l'autre dans la linguistique comparée. Ils ont réveillé la question des *Hommes sauvages* ou *Gorilles,* sorte de singes propres à l'Afrique, le genre *anêr agrios. Le Père de l'histoire*, l'élève et

neveu du poète Panyasis dont les leçons influèrent singulièrement sur son talent, a posé en principe, il y a plus de 2,000 ans, que les *hommes sauvages de l'Afrique* n'étaient que des singes de grande espèce, et M. le docteur Judas vient aujourd'hui, en s'appuyant sur l'étymologie et la connaissance de la langue ghiolofe, démontrer qu'Hérodote avait raison.

Il arrive au même résultat pour le cerf et le sanglier. Il établit qu'Hérodote était bien renseigné quand il niait l'existence de ces animaux dans la Libye qui ne pouvait point voir leurs jeux ou leurs combats et dire comme le poète de Bilbilis :

Dente timetur aper, defendunt cornua cervum.

Leur introduction, ou du moins celle du sanglier, serait due, selon les déductions de M. le docteur Judas, aux grands seigneurs de Rome et semblerait postérieure à la mort de Pline.

De cette étude notre savant confrère passe immédiatement au *ridiculus mus,* ou, du moins, au rat que plusieurs savants traitent ainsi, malgré l'autorité d'Hérodote; nous voulons dire le *rat libyen* qu'ils révoquent en doute, le *zégiriès* ou *rat de colline* qu'ils rejètent dans le trou du néant. Ils ne veulent pas que la plus grosse colline libyque puisse accoucher d'un seul. Néanmoins, c'est le cas de dire cette fois :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Oui, les collines en ont accouché; Hérodote l'a dit, M. le docteur Judas vient nous le prouver. Cette fois c'est le style, tombé de quelque savante main phéni-

cienne, qui lui tient lieu de baguette magique et lui découvre l'étymologie de ce mot retrouvé aussi dans le nom de la ville de *Timezegeris*.

Après les rats d'Hérodote viennent les *petits renards* ou *Bassaria* que rencontre encore M. le docteur Judas et qu'il reconnait à l'origine de leur nom, qui signifie *vendangeurs, ravageurs de vignes*, ce qui pourrait bien les faire passer pour des chacals. Du reste, on leur trouve la ruse, les habitudes nocturnes, la gourmandise et tous les vices qui ont fait la mauvaise réputation de leur famille.

Mais quittons cette curieuse étude et visitons avec M. Mélix les vestiges de l'aqueduc romain qui serpentait de Toudja à Bougie. Notre laborieux confrère a exécuté, cette année, pour cette petite zône du littoral, ce que M. le commandant Payen a fait, l'année dernière, pour une partie du Hodna. C'est un genre de travail ou d'étude qui devient fatiguant, pénible, long et quelquefois dispendieux, mais que la société aime à voir réaliser par quelques-uns de nous ; car il atteint deux buts à la fois : celui des recherches archéologiques et celui d'un intérêt public au premier chef. Nous pensons que nos lecteurs sauront gré à M. Mélix de ses précieux renseignements et qu'ils les mettront à profit pour les jours où le poète de Sulmone leur dirait :

Explenda est sitis ista tibi, quâ perditus ardes!

De Bougie il n'y a qu'un trajet de quelques lieues pour se trouver en plein pays Kabyle. Hâtons-nous donc et suivons M. Vayssettes, un voyageur éprouvé, nous dirons mieux, un grimpeur de rochers et de montagnes. Il a

fait ses preuves en Kabylie et nous connaissons les intéressants récits de ses étapes précédentes. Il veut nous faire visiter quatre pièces curieuses; il s'agit de canons, des canons de Kalaâ, grognards de bronze ou de fer, bien vieux, bien tristes, bien solitaires, de vrais invalides de métal, qui se sont demandé, après un sommeil deux fois centenaire, comment ils se trouvent là.

A leur mine de mécontents, l'autorité française a pensé qu'il était prudent de les transporter à *Bouni,* sur un plateau de ce nom, et dans la solitude d'un bordj. Mais la cause de ce transfert se trouve peut-être aussi dans une idée généreuse, qui veut les faire respecter, les honorer de leur retraite, leur donner un long repos qu'ils ont sans doute bien mérité, et les placer à l'abri de toute violence ennemie. C'est alors que M. Vayssettes, l'histoire ou les chroniques à la main, nous conduit à *Bouni,* donne à chacun de ces vétérans copie de son acte de naissance, leur fait en abrégé le récit de leurs aventures, leur apprend comment ils sont montés jusque dans ces rochers kabyles, et se plait à les mettre en bonnes relations avec les voyageurs.

Comme nos invalides de *Bouni* rappellent naturellement les expéditions européennes, tentées contre les rivages africains, il est très-logique de lire, dans l'habile traduction de M. L. Féraud, une relation de l'entreprise militaire du comte O'Reilly contre Alger en 1775. Cette œuvre de Si Ahmed-el-Anteri présente d'autant plus d'intérêt qu'il s'est trouvé lui-même au nombre des acteurs de cette sanglante tragédie, car il accompagnait Salah Bey qui commandait en personne l'armée de secours sous les murs de LA BIEN GARDÉE. M. Féraud a fait un heu-

reux choix en livrant au RECUEIL *de la Société Archéologique* ce travail, cette traduction lucide et concise, cette chronique pleine d'originalité qui peut aider à éclaircir des faits historiques et à faire mieux connaître quelques épisodes de cette immense catastrophe. C'est ainsi que le RECUEIL *de la Société* méritera de plus en plus l'estime des savants et attirera l'attention des lecteurs les moins familiarisés avec les questions archéologiques.

De son côté, M. le commandant Payen apporte, comme tribut, une inscription qui parait fort curieuse et qui, peut-être, mérite un assez grand intérêt. Le mot MURCOS qu'elle renferme, sa découverte au milieu des ruines de l'ancien *Oppidum Murco* ou *Nurco*, jadis siége d'un évêché, selon Morcelli, ces deux faits conduisent M. Payen à penser qu'il pourrait bien exister d'intimes rapports entre ce nom et celui de *Murcie* en Espagne, que les Arabes ont occupée autrefois. En effet, le nom de *Murcie* n'apparait que fort tard en Espagne, et il pourrait bien y avoir été transmis par les maures du khalifat de Cordoue qui ont fondé Murcie et qui, au jour de l'expulsion, pleuraient comme Boabdil les riches pays de la Segoura, de Chinchilla, d'Orihuella aux forêts de mûriers, de Lorca et de Carthagène l'asdrubalite.

Mais ils semblent, aujourd'hui, avoir complètement oublié leur glorieux passé dans la péninsule ibérique, car notre apparition en 1830 et notre séjour au milieu d'eux, depuis cette époque, ne leur en ont absolument rien rappelé. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la relation de la Prise d'Alger par les Français, traduite par M. Féraud, avec l'élégance, l'habileté et la concision qui en font un interprète d'avenir. N'est-ce pas une bonne

fortune que d'avoir reçu de la famille Djelloul ce travail précieux dont nous devons la communication au traducteur qui a pu obtenir des membres vivants de cette famille savante la mise en ordre et la rédaction de cette relation ; et le coordonnateur est Si Hassen-ben-Djelloul qui a puisé dans les notes laissées par son auteur, alors bach-kateb d'El-Hadj-Ahmed, bey de Constantine.

L'étude qui suit le récit de ce grand épisode de l'histoire africaine offre un intérêt d'un autre genre et peut se rattacher à différents travaux similaires qui ont obtenu les mêmes résultats : il s'agit de *tombeaux circulaires* ou *monuments dits Celtiques*. L'année dernière, M. Féraud a donné dans notre RECUEIL la description des fouilles exécutées sous ses yeux dans le territoire de Ras-el-Oued-Bou-Merzoug et du mode d'enfouissement des cadavres exhumés de ces tombes bien des fois séculaires. Dans le RECUEIL de 1863, un premier article de M. Féraud avait déjà signalé l'existence de ces tombeaux pour la province de Constantine ; une longue lettre de M. le commandant Payen nous racontait une exploration semblable, suivie et menée à bonne fin par lui-même, au printemps de 1859, sur une pente ou au pied du Djebel-Mahmel (l'ancien Aurasius Mons), dans la vallée de l'Oued-Chemora (l'Amigas de Procope) et au Chouchet-er-Roumaïl (calottes des sables). Ses résultats étaient les mêmes que ceux relatés par M. Féraud, et celui-ci faisait observer que la seule *Revue Africaine* avait jusqu'alors mentionné des travaux pareils, exécutés par M. le docteur Reboud aux environs de Djelfa, à Guyotville, et au dolmen d'El-Aroussa, dans la Kabylie orientale. Enfin, il appelait l'attention de M. Bertrand sur les détails de l'en-

sevelissement et l'usage singulier, mais constant, de plier le corps en le confiant au tombeau.

Aujourd'hui, M. le capitaine Neltnez, suivant la carrière de ces chercheurs intrépides, a fait pratiquer des fouilles à El-Mengoub, pendant ses heures de loisir, au lieu de les donner au repos dans son bivouac, au bord de l'un des nombreux ravins qui composent les sources de l'Oued-Itel. La description de ce pays aride, désert, désolé, qui mérite le nom de *Regna solitudinis,* qui semble d'abord ne garder aucune trace de population humaine, qui ne présente aujourd'hui que ces *calottes des sables* (tombeaux devinés et reconnus par M. Neltnez) pour interrompre un peu la monotonie de cet horizon brulé, cette description est saisissante ! Et, en présence des ossements exhumés de ces *calottes des sables,* vraies nécropoles ou petites villes de la mort, on se prend à dire : *Quomodo sedet sola civitas! Facta est quasi vidua! Plorans ploravit in nocte, et lacrimæ ejus in maxillis ejus !*

Les résultats obtenus par M. Neltnez sont pareils à ceux décrits par MM. Payen et Féraud. Voilà donc de curieux problèmes à l'étude !

Puisque nous sommes au milieu des tombeaux, parlons de l'épitaphe que nous reproduit la lettre de M. Dolly. Elle a été découverte au Gamas, dans la propriété de M. Hamouda-ben-Cheikh qui a mis un louable empressement à la communiquer. Nous y lisons que Sid Abou-Abd-Allah-Mohammed-el-Mountesir (l'assisté de Dieu) est mort (dans cette propriété sans doute?) à une date qui correspond au 2 janvier 1466. Il appartenait à la dynastie hafsite, et il avait été envoyé à Constantine, peut-être en qualité de gouverneur, par son aïeul au faîte de la puissance.

En nous donnant la traduction fidèle de ce petit monument épigraphique, M. Dolly a rendu un nouveau service à l'histoire encore si incomplète du pays.

Après cette communication intéressante, le RECUEIL nous offre une *Notice ethnographique sur l'établissement des Arabes dans la province de Constantine.* Ce travail considérable et du plus grand mérite est signé : Baron Henri Aucapitaine. Ce nom seul est la meilleure recommandation auprès de ceux qui connaissent déjà quelques-unes des publications de l'auteur. Les plus savantes revues archéologiques et ethnographiques, publiées en France, ont toujours leurs colonnes prêtes à recevoir les études profondes et si variées de notre confrère. Il suffit de se rappeler les titres de ses principales publications, tels que : *La Zaouïa de Chelatta,* excursion chez les Zouaoua de Chellata et chez ceux de la haute Kabylie ; l'*Étude sur les Druzes, le pays et la société Kabyle, les confins militaires de la grande Kabylie* sous la domination turque ; l'*Étude sur l'origine et l'histoire des tribus Berbères de la haute Kabylie,* les *Études récentes sur les dialectes berbers de l'Algérie,* la *Notice sur la tribu des Aït-Fraoucen ; les Yem-Yem,* tribu anthropophage de l'Afrique centrale ; l'*Étude sur la caravane de la Mecque et le commerce extérieur de l'Afrique.*

Certes, voilà des études, des recherches, des travaux qui révèlent une puissante intelligence, une patience à toute épreuve, un amour de la science que rien ne peut refroidir, un dévoûment que nul obstacle et nuls détails fastidieux ne sauraient décourager.

Ici, nous croyons voir quelques lecteurs s'étonner de cette énumération brillante et la prendre sans doute pour

un éloge de confraternité. Loin de nous cette pensée. Aussi, dirons-nous immédiatement le mobile qui nous pousse et nous inspire : le pur amour de la science et de son expansion. En effet, combien de gens se plaignent de ne connaître ni la pensée intime des Arabes, ni les mœurs des Kabyles, ni leurs origines, ni leurs lois, ni leurs migrations, ni leurs fusions, ni leurs travaux agricoles ou industriels, ni ces mille détails historiques ou pratiques qui révèlent tout un monde nouveau dans un monde au milieu duquel on vit et s'agite. Eh bien, dans l'intérêt de la science, du progrès, de l'avenir colonisateur, nous pensons remplir un devoir en appelant l'attention sur les études de M. Henri Aucapitaine.

Il y a quelque temps, nous avions reçu de lui un petit volume intitulé : *La Kabylie et la colonisation de l'Algérie*. Après lecture, nous nous sommes demandé comment cette nouvelle étude n'était pas entre les mains de tout colon lettré et intelligent qui s'intéresse au pays.

En rendant hommage à ces efforts de notre confrère, nous restons dans les limites et la spécialité même de notre travail. Car le RECUEIL *de la Société Archéologique* ayant pour but d'encourager, de faire aimer, de vulgariser ce genre d'études, nous ne devons point, en égoïstes, nous borner à faire connaître seulement les résultats obtenus par ses membres actifs, mais porter le flambeau sur tout ce qui est bon, utile et méritoire, n'importe où nous le trouvons.

La *Notice ethnographique sur l'établissement des Arabes dans la province de Constantine*, que M. Aucapitaine a donnée au RECUEIL, rentre dans cette catégorie inté-

ressante. Là, sont passés en revue, suivis, étudiés dans leurs guerres, leurs expulsions, leurs retours, leurs fusions, leurs goûts et leurs penchants, leurs caractères et leurs conceptions, Ketama et Sanhadja, Hilal et Zenètes, ces grandes tribus dont chacune avait le poids d'un peuple.

Du reste, au lecteur à se prononcer après lecture.

A laquelle de ces tribus ou bien à quelle autre race d'hommes devons-nous attribuer un monument singulier mais considérable dont M. Chabassière, un autre confrère dévoué aussi à l'archéologie, vient de nous décrire les ruines, trouvées à *Hadjar-Tseldj (les pierres de neige)?* Ce château ou poste fortifié au bas du pic d'*Hadjar-Tseldj*, cet escalier fait de main d'homme dans le roc vif et qui conduit à une plate-forme taillée aussi par les mêmes montagnards, se developpant comme un premier étage, enlevé dans un ouragan, à plus de demi-hauteur du pic sinistre; ces sortes de cuves s'ouvrant à droite et à gauche, et creusées dans le granit ainsi que leurs rigoles encore béantes; ce barathrum circulaire, profond, obscur, mystérieux, légendaire, où les Arabes actuels soupçonnent des trésors enfouis; ce nouvel escalier semblable à l'autre et qui conduit au sommet du pic solitaire, nébuleux et muet comme la mort ou comme un sarcophage, et présentant encore une plate-forme taillée comme la première; qu'étaient-ils autrefois? Un temple ou un autel à sacrifices immenses, taillés là peut-être par la race dont on nous a signalé les tombeaux circulaires? Un refuge de la Kahena ou de Kocila? Ou bien un belvédère, un poste d'observation avec signaux de feu, une vigie de guerre? Ou encore faut-il supposer que

le nom d'*Hadjar-Tseldj* tient à une tradition perdue? Quelle serait la signification? Énigme que M. Chabassière laisse à résoudre et qui ne peut s'expliquer sans doute qu'en revoyant les lieux attentivement et en joignant à cet examen des études comparées.

Puisque le mot énigme s'est trouvé au bout de notre plume, mentionnons celles recueillies par M. Marchand sous les noms divers d'épitaphes, stèles, cippes, inscriptions dédicatoires ou commémoratives. Elles sont nombreuses, et il faut que M. Marchand ait gardé de M. Cherbonneau son zèle et sa patience pour collectionner les débris sans rattachement encore de ce grand testament de pierre que maints peuples et de vigoureuses générations ont entassés pêle mêle avec les ossements. Mais faut-il ajouter que notre confrère accorde à l'infatigable M. Costa une bonne part de chance et de dévouement dans cette tâche fastidieuse et pénible.

Au nombre des inscriptions découvertes et intéressant le système de la distribution des eaux à Constantine, pendant la domination romaine, il s'en trouve une dont M. Vicrey, jeune, bibliothécaire de la ville et conservateur du musée, tire des déductions utiles dans la note insérée au RECUEIL. Cet incomplet document lui permet néanmoins d'étudier le réseau des citernes mises à jour dans le périmètre compris entre la rue du 3e Bataillon d'Afrique, la rue Vieux et la place des Galettes. Grâce aux indications fournies par M. Vicrey, on pourra sans doute embrasser bientôt tout le réseau de citernes ou réservoirs dont les Romains avaient fait ici une véritable ville d'eau souterraine, et tourner à notre profit tout leur système.

Au moment d'achever cette introduction, il nous est affirmé que M. Féraud, qui se trouve en ce moment à l'expédition de la Kabylie Orientale, a découvert de nouveaux *dolmens* en parfait état de conservation. Ils couronneraient le sommet du massif montagneux qui entoure les Babors, et les principaux s'élèveraient à *Djemâ-Ahrras*, sur un emplacement que la superstition consacre, aujourd'hui encore, à la vénération des montagnards qui vont religieusement y enterrer leurs morts.

De son côté, M. Chabassière explore en ce moment les ruines qui couvrent le territoire de Tiffêch où l'on place l'ancienne *Tipasa* de l'est, et M. le général Périgot, dont la haute intelligence et l'amour de la science sympathisent avec nos efforts, a bien voulu proposer une allocation de fonds, afin d'opérer à Khemissa un réseau de fouilles qui certainement seront fécondes en riches et nombreuses découvertes. D'accord en cela avec le chef militaire de la province, M. le Maire a promis son concours et doit hâter de tout son pouvoir le commencement de ce travail. Nous savons que le succès est assuré d'avance, car M. Léon Godard nous apprend dans la *Revue Africaine* (tome I, p. 261), que « il y a des » milliers d'inscriptions à Khemissa, mais qu'un très- » grand nombre sont tournées contre terre ; que souvent » on sent les lettres au toucher, mais que, pour les lire, » il faudrait pouvoir retourner les pierres. » Cette œuvre va donc se réaliser.

Au nombre des sociétés qui nous ont manifesté leur sympathie et leur estime, nous devons mentionner *la Commission Impériale archéologique de St-Pétersbourg* qui nous a transmis un exemplaire de son compte-rendu

pour l'année 1863, accompagné d'une lettre toute particulière, signée de son secrétaire M. Tiesenhansen.

Enfin, nous avons le plaisir d'annoncer à nos membres correspondants et à nos membres titulaires absents ou éloignés, ainsi qu'aux savants qui nous honoreraient de leur visite, que la Société a organisé sa bibliothèque particulière dans une salle de la Mairie où chacun peut la consulter à loisir. Et chaque volume de notre bibliothèque, d'où le luxe inutile est sévèrement banni, pourra lui dire à son tour, comme le livre d'Ovide :

> Quod neque sum cedro flavus, nec pumice lœvis,
> Erubui domino cultior esse liber.

RÉMÉON PESCHEUX.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES TITULAIRES

—

1863

—

MM. Arnolet, imprimeur-libraire, à Constantine.
Astrié, inspecteur primaire, à Narbonne.
Aubenne, inspecteur primaire, à Constantine.
Bastard, sous-chef de bureau à la préfecture.
Belcour ✻, lieutenant, chef du bureau arabe, à Guelma.
Brosselard ✻, préfet d'Oran.
Cahen, grand rabbin, à Constantine.
Chabassière, géomètre.
Challamel (A), libraire-éditeur, à Paris.
Cherbonneau ✻, officier de l'Université, directeur du collége arabe-français d'Alger.
Cordonnier, premier adjoint au maire de Constantine.
Dunant (Henri), homme de lettres, à Genève.
Féraud (L.) ✻, interprète de l'armée d'Afrique.
Ferrié (l'abbé), curé de Bréa, province d'Oran.
Gillotte ✻, adjoint au maire de Constantine.
Ginsburg, missionnaire évangélique.
Guende (Jules), gérant de l'*Africain*, à Constantine.
Harambourg ✻, procureur impérial, à Grasse.
Joffre, juge, à Constantine.
Lamouroux, conseiller de préfecture.

MM. Lannoy (de) O ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées de la province de Constantine.

Laureau, inspecteur des bâtiments civils, à Guelma.

Lebiez ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, en mission à Tunis.

Leclerc (L.) ✻, médecin-major de 1re classe.

Lemoine (Eugène), homme de lettres

Lichtlin ✻, conservateur des eaux et forêts.

Luc, conseiller municipal, défenseur, à Constantine.

Marchand, directeur de l'école communale.

Marle, imprimeur-libraire, à Constantine.

Meurs ✻, architecte en chef du département.

Mœvus ✻, ingénieur en chef des mines du déparment.

Moll (Charles-Aug.) ✻, capitaine du génie, à Paris.

Olivier, principal du collége de Constantine.

Payen ✻, chef de bataillon, commandant supérieur du cercle de Bordj-bou-Aréridj.

Pigalle ✻, capitaine, à Biskara.

Réméon Pescheux, correspondant de la *Société historique algérienne.*

Remond, architecte de l'arrondissement de Constantine.

Sancery, capitaine, adjoint au bureau arabe de Constantine.

Vayssettes, interprète-traducteur assermenté, à Constantine.

Vicrey, employé du service municipal.

Vital, O ✻, médecin en chef des hôpitaux militaires.

Viviez ✻, inspecteur des domaines, à Constantine.

Yanville (d') ✻, capitaine au 6e lanciers, à Maubeuge.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. Albert (d') de Luynes (le duc), O ✻, membre de l'Institut, &.

Berbrugger (A) C ✻, membre correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger, &.

Beulé ✻, membre de l'Institut, professeur d'Archéologie à la bibliothèque impériale.

Creuly, C ✻, général du génie.

Desvaux, G O ✻, général de division, sous-gouverneur de l'Algérie.

Dulaurier (E.) ✻, professeur à l'école impériale des langues orientales.

Duret (le docteur), maire de Nuits.

Espina ✻, consul de France à Soussa (Tunisie).

Judas (le docteur) ✻, ex-secrétaire du comité de santé des armées.

Lacroix (Frédéric) ✻, ancien préfet d'Alger.

Lapaine, O ✻, secrétaire-général du Gouvernement.

Neveu (de), C ✻, général, commandant la subdivision de Dellys.

Renier (Léon), O ✻, membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne.

Romeguère, homme de lettres, à Toulouse.

Texier ✻, membre de l'Institut.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Aucapitaine, sous-lieutenant au 36e de ligne.

Boissonnet (le baron), O ✻, colonel d'artillerie, membre du conseil général d'Alger.

MM. Bonvalet, O ✻, colonel, commandant supérieur du cercle de Bougie.

Bron (le baron) ✻, commissaire civil, à Batna.

Ceccaldi, O ✻, inspecteur du service médical en Algérie.

Creuzat, directeur de l'institution de Ben-Aknoun.

Deloche ✻, chef de bureau au ministère des travaux publics.

Devilliers ✻, capitaine.

Duveyrier (Henri) ✻, géographe.

Fourtier, homme de lettres.

Gironcourt (de), O ✻, lieutenant-colonel du génie.

Grellois (le docteur), O ✻, secrétaire du comité de santé des armées.

Langlois (Victor), secrétaire de la Société Orientale.

Lapasset, C ✻, général, commandant la subdivision de Mostaganem.

Maréchal ✻, capitaine du génie, ancien commandant supérieur de Souk-Ahras.

Poulle, vérificateur des domaines, à Constantine.

Watebled (Ernest), chef de bureau à la préfecture d'Oran.

Millochin ✻, directeur des domaines, à Blois.

O. Mac-Carthy ✻, ingénieur-géographe, à Alger.

Roger (J.), conservateur du musée de Philippeville.

Sachot (Octave), homme de lettres.

MEMBRES DU BUREAU.

Présidents honoraires :

MM. Le général de division PÉRIGOT, G O ✻, Commandant la province.
TOUSTAIN (de) du MANOIR ✻, préfet du département.

Composition du Bureau pour l'année 1865.

Président : M. De CONTENCIN, O ✻, maire de Constantine.
1er Vice-président : M. MŒVUS ✻.
2e Vice-président : M. MEURS ✻.
Secrétaire : M. FÉRAUD ✻.
Secrétaire-adjoint : M. VAYSSETTES.
Trésorier : M. REMOND.
Bibliothécaire : M. MARCHAND.

Commission chargée de l'examen des manuscrits

MM. LAMOUROUX, président.
CAHEN.
FÉRAUD.
VAYSSETTES, suppléant.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Institut archéologique de Rome.
Société impériale des antiquaires de France.
Société historique d'Alger.
Société archéologique de l'Orléanais.

Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.
Société archéologique de Cherchel.
Institut égyptien.
Société des antiquaires de Picardie.
Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Agen.
Académie d'Hippone.
Société archéologique de Sens.
Société des antiquaires de l'Ouest.
Société des antiquaires de la Morinie.
Comité flamand de France.
Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
Société d'émulation de Montbéliard.
Société historique et archéologique de Langres.
Académie du Gard.
Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Société des antiquaires de Normandie.
Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
Société d'ethnographie orientale et américaine.
Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
Société d'archéologie et Comité du musée Lorrain.
Société historique de Castres.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
Société d'émulation des Vosges, à Epinal.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Institut de France.
Société de climatologie algérienne.
Union des arts, à Marseille.
Revue de l'art chrétien, à Paris.
Société académique du Maine-et-Loire.
Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
Société médicale d'Amiens.
Société archéologique et historique de la Charente.
Société littéraire et scientifique de Castres.
Société des antiquaires de Londres.
Revue archéologique, à Paris.
Société des sciences, belles-lettres et arts du Var, à Toulon.
Société archéologique et historique du Limousin.
Société archéologique de la Touraine.
Société de géographie, à Paris.
Société polymatique du Morbihan.
Société Savoisienne.
Société Eduenne.
Société impériale archéologique de St-Pétersbourg.
Société d'archéologie, sciences et arts de Melun.
Société industrielle de Mulhouse.
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Société des arts et d'agriculture de Lille.
Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Nord).
Académie impériale de Reims.

SUR QUELQUES ANIMAUX

ATTRIBUÉS OU REFUSÉS A LA LIBYE

PAR HÉRODOTE

Hérodote voit augmenter, de plus en plus, notre confiance en son exactitude au fur et à mesure que nos propres notions sur les choses de l'antiquité prennent de l'accroissement. Cette exactitude a été particulièrement constatée à l'égard des assertions du grand historien concernant l'Afrique ou, comme il dit, la Libye. Cependant, aux chapitres 191 et 192 du Livre IV (*Melpomène)*, l'énonciation des animaux qui se trouvent ou n'existent pas dans cette contrée a suscité quelques critiques. Je crois que ce sujet mérite un examen particulier et j'entreprends de me livrer à cet examen.

Voici le passage entier de l'illustre écrivain :

« Le pays qu'habitent les Maxyer, ainsi que le reste « de la Libye occidentale, est beaucoup plus abondant « en bêtes sauvages et plus boisé que celui des nomades. « En effet, la partie de la Libye orientale occupée par « les nomades est basse et sablonneuse jusqu'au fleuve « Triton. Mais, depuis ce fleuve, en marchant vers le

« couchant, le pays où résident les laboureurs est très-
« montagneux, couvert de forêts et plein de bêtes sau-
« vages. Aussi, est-ce chez ceux-ci que se trouvent les
« serpents d'une grandeur extraordinaire, les lions, les
« éléphants, les ours, les aspics, les ânes pourvus de
« cornes (rhinocéros), les cynocéphales, les acéphales
« qui ont, au dire des Libyens, les yeux à la poitrine,
« ainsi que les hommes sauvages et les femmes sauvages
« et une grande multitude d'autres animaux dont l'exis-
« tence n'est pas imaginaire. Chez les nomades, au
« contraire, on ne trouve aucun de ces animaux; mais
« il y en a d'autres, savoir : des pygargues (gazelles à
« taches blanchâtres sur les fesses), des dorcades, des
« bubales, des ânes, non de ceux qui portent des cornes,
« mais d'autres qui ne boivent pas; puis des oryx, dont
« les cornes sont employées par les Phéniciens dans la
« construction des lyres; la grandeur de cet animal égale
« celle du bœuf. On trouve, enfin, des petits renards,
« des hyènes, des porcs-épics, des bélis sauvages, des
« dictyes, des thoès (chacals), des panthères, des boryes,
« des crocodiles terrestres qui mesurent environ trois
« coudées de long et ressemblent aux lézards; des au-
« truches et de petits serpents qui ont chacun une corne.
« Outre ces animaux, propres à ce pays, on voit tous
« ceux qui se rencontrent ailleurs, excepté le cerf et le
« porc sauvage (sanglier); en effet, il n'y a absolument
« en Libye, ni cerf, ni porc sauvage. On y rencontre
« trois sortes de rats, les dipodes (gerboises), les zégé-
« riès, dont le nom libyen vaut, en langue grecque,
« *Bounoi* (hauteurs, collines, monticules), les hérissons.
« Il naît, en outre, dans les lieux où croît le sisphimen,

« des belettes semblables à celles de Tartessus. Tels sont « donc les animaux que possède la terre des Libyens « nomades, autant que nous ont permis de le découvrir « les recherches les plus grandes. »

Les points sur lesquels je me propose de m'arrêter, sont : 1° la mention et la dénomination d'*hommes sauvages;* 2° la négation de l'existence du cerf et du sanglier; 3° l'étymologie du mot *Zégériès* comme nom d'une espèce de rats ; 4° le nom *Bassaria,* employé pour désigner des *renards.*

I. — L'expression *hommes sauvages* se répète chez plusieurs auteurs anciens en parlant d'êtres propres à l'Afrique. Dans la relation du Périple d'Hannon le long des côtes atlantiques de la Libye et de l'Éthiopie, il est dit que, une fois dans le continent, près du fleuve Khrétès, probablement le Sénégal, une autre fois dans une île, à la fin de la course, on aperçut des *hommes sauvages*, couverts de poils comme des animaux, assaillant les débarquants à coups de pierre et très-agiles à la course. Plusieurs traducteurs ont rendu les passages comme s'il s'agissait d'hommes véritables. Cependant Hérodote ne s'était point mépris ; nous avons vu qu'il range clairement ces êtres parmi les bêtes, et, en effet, l'on est généralement d'accord aujourd'hui pour reconnaître en eux de singes de grande espèce, tels qu'on en découvre dans ces parages. Pausanias, Livre I (Attiques), ch. 23, rapporte qu'ayant voulu s'éclairer exactement sur l'existence de ce que l'on appelait chez les grecs des satyres, il avait, entre autres renseignements, appris d'Euphémus, Carien, que celui-ci, ayant pris la mer pour se rendre en Italie,

avait été écarté de sa route par les vents et emporté dans la mer extérieure (l'Océan atlantique), là jusqu'où les vaisseaux ne vont point, et qu'il y avait rencontré beaucoup d'îles, les unes désertes, les autres habitées par des *hommes sauvages*, lesquels étaient roux, muets, portaient à la hauteur des hanches une queue presque aussi longue que celle des chevaux, et s'étaient montrés prodigieusement lascifs. A ces traits, on reconnaît facilement encore des singes. Au Livre II ou des Corinthiaques, ch. 21, à propos de l'éminence de terre dans laquelle, sur la place publique d'Argos, était, prétendait-on, renfermée la tête de la Gorgone Méduse, le même auteur rapporte, comme celle des opinions sur Méduse, qui paraissait la plus vraisemblable au carthaginois Proclès, fils d'Eucratès, la suivante :

« Le désert libyque contient, entre autres animaux « dont l'existence paraît incroyable à ceux qui en enten- « dent parler, des hommes sauvages et des femmes sau- « vages, et Proclès affirme en avoir vu un mâle qui avait « été amené à Rome. Il conjecture donc qu'une femelle « s'étant égarée et étant arrivée près du lac Triton, avait « désolé les habitants de la contrée jusqu'à ce que Persée « l'eût tuée. »

On voit qu'il est toujours question de bêtes, *Thêria*. Mais je n'appuie pas sur ce point, sur lequel, je pense, il ne subsiste plus de doute. Ce qui me paraît très digne d'attention, ce sont les deux noms spéciaux que l'antiquité nous a transmis pour désigner ces êtres, noms dont j'ai déjà indiqué l'origine et l'étymologie dans un mémoire sur le Périple d'Hannon, publié dans la *Revue de l'Orient*, cahiers de septembre et d'octobre 1860. Le

célèbre amiral carthaginois, un peu avant d'arriver au fleuve Khrétès, avait pris sur la côte, parmi les Linites, peuplade probablement libyque ou berbère, des interprètes qui lui apprirent que les indigènes appelaient les êtres dont il s'agit *Gorilles*. Or je crois avoir prouvé que ce nom est un composé de deux mots de la langue ghiolofe et qu'il signifie, dans cette langue, *homme sauvage*, comme les deux mots grecs *Anêr agrios* ou *Anthrôpos agrios*. Le mot *Gorgone*, adopté plus tard et communiqué sans doute aussi par les carthaginois, appartient, ainsi que je l'ai pareillement fait remarquer, à la même langue, et il y veut dire *homme à queue*, répondant à la particularité de l'existence d'une queue indiquée par Euphémus. Je crois ces étymologistes manifestes et incontestables. Il en ressort donc que le peuple que nous appelons aujourd'hui Ghiolof était établi sur le Sénégal dès un temps très-reculé et que la flottille d'exploration conduite par Hannon avait poussé, non-seulement jusque-là, mais notablement plus loin. D'un autre côté, l'assertion d'Hérodote touchant les hommes et les femmes sauvages se trouve parfaitement expliquée et confirmée.

II. — On admettra peut-être difficilement qu'il en soit de même au sujet de celle qui déclare l'absence absolue de cerf et du sanglier en Libye (1). Du moins est-il notoire qu'aujourd'hui l'on trouve en ce pays ces animaux

(1) Virgile, dans l'*Enéide*, en parlant des chasses près de Carthage, dit :

CHANT I. « ... Heus, inquit, juvenes, monstrate, mearum
« Vidistis si quam hic errantem forte sororum,
« Succinctam pharetrâ et maculosæ tegmine lyncis,
« Aut spumantis apri cursum clamore prementem. »

et que le dernier particulièrement est commun en Algérie. Quant au cerf, en ce moment même, notre ménagerie du Muséum d'histoire naturelle en possède un vivant provenant de l'Afrique. Cependant on a dû remarquer le soin que prend Hérodote d'attester l'étendue de ses investigations et, en le voyant si pénétré de l'importance de ses déclarations, on a dû être frappé de l'insistance qu'il apporte dans celle-ci, en disant réduplicativement et d'une manière expresse que le cerf et le sanglier ne se trouvent point du tout en Libye *(Pampan ouk esti)*. Aristote, *sur les animaux*, Livre VIII, ch. 28, dit de son côté que dans la Libye entière, il n'y a ni sanglier, ni cerf, ni chèvre sauvage. Cette addition de la chèvre sauvage prouve que l'immortel stagyrien ne reproduit pas simplement l'assertion d'Hérodote, mais qu'il avait puisé aussi à une autre source.

Enfin, beaucoup plus tard, Pline, *Hist. nat.*, Livre VIII, ch. 33, fait la remarque que l'Afrique presque seule ne produit pas de cerfs. Ainsi l'on peut dire que l'antiquité entière a été dans cette opinion et l'on voit quels hommes lui ont servi d'interprètes, Hérodote, Aristote, Pline ! Sans m'arrêter aux deux premiers, dont l'autorité est si grande, je rappellerai que Pline, si curieux par lui-

Et Ch. IV. « Postquam altos ventum in montes atque invía lustra,
« Ecce feræ, saxi dejectæ vertice, capræ
« Decurrêre jugis ; aliâ de parte patentes
« Transmittunt cursu campos atque agmina cervi
« Pulverulenta fugâ glomerant, montes quo relinquunt. »

Il est assurément très-curieux de voir cités par le Poète précisément les deux animaux que l'Historien dit ne pas exister en Libye; mais on doit se souvenir de cette déclaration d'Horace :

« ..... Pictoribus atque poetis
« Quid libet audendi semper fuit æqua potestas. »

même, avait été procurateur en Espagne : ne doit-on pas penser qu'à portée de verifier un fait dont la singularité l'avait frappé, il n'a point négligé l'occasion? Shaw, *Voyages*, etc., trad. franç., T. I, p. 314, a taxé d'erreur son assertion et nous avons vu que de nos jours, en effet, elle manque d'exactitude. Cependant, en fait, l'Afrique paraît peu favorable à l'existence du cerf. Les naturalistes enseignent qu'il est propre aux contrées tempérées et boréales de l'ancien continent dont il habite les grandes forêts. Poiret, dans son voyage en Barbarie, s'exprime ainsi : « J'aurais eu peine à me persuader que le cerf, timide et sans défense, eût pu se multiplier dans les forêts de la Numidie, si plusieurs fois je n'eusse trouvé son bois rameux, et si les Arabes ne m'eussent assuré en avoir vus et chassés ; mais il n'y est pas commun. » Ne peut-on pas admettre que l'introduction en est postérieure à l'époque de Pline qui est mort sous Vespasien, en 79 ? On transportait d'Afrique à Rome, pour les spectacles publics, des lions, des éléphants et d'autres animaux : n'a-t-on pu, par contre, pour les plaisirs de la chasse des riches personnages qui avaient sous l'empire des domaines en Afrique, y transférer des cerfs et des sangliers, de même que le cerf commun a été importé par les Portugais à l'Ile-de-France, et par les Anglais, suivant Smith, à la Jamaïque ?

Dans la relation de son *Voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque*, etc., 3e partie, pages 206 et 207, Pacho, en décrivant les peintures d'une grotte sépulcrale de l'époque romaine dans la nécropole de Cyrène, dit que, sur l'une des parois, on voit un cerf contre lequel le chasseur anime le soulouc ou lévrier, qu'il retient d'une

main par un lien, tandis que de l'autre main il agite un fouet. De même, dans la galerie algérienne de notre Musée du Louvre, on remarque un cippe sur la face antérieure duquel se lit l'inscription latine VIRIBVS SACRVM. Sur l'un des côtés, un homme trapu, vêtu de la toge, inclinant un peu le corps sur la jambe gauche portée énergiquement en avant, tient transversalement d'une main à l'autre, si je ne me trompe, un fouet à double lanière; devant lui, un chien en arrêt le regarde avec fixité. Sur le côté opposé, un cerf fuit poursuivi de très près par un lévrier. Les deux sujets ont une grande analogie. Pacho, à propos de celui qu'il a fait connaître, ajoute : « Or, le cerf, comme Hérodote a pris soin de l'affirmer, et malgré l'erreur commise par les Maronites dans la géographie nubienne, ne se trouve nulle part en Afrique. Il fut donc apporté par les Grecs dans la Pentapole libyque ; cette peinture semble l'attester, de même que la cause de la naturalisation dans cette contrée peut être expliquée par d'autres monuments. Il faut, sans contredit, l'attribuer au culte de Diane, une des principales divinités des Cyrénéens... Le cerf est quelquefois représenté sur leurs médailles. » L'erreur qu'il impute aux Maronites provient, pense-t-il, de ce que, à l'exemple de plusieurs auteurs de l'antiquité, ils ont confondu le cerf avec la gazelle ou le bubale. Mais lui-même commet une pareille erreur en qualifiant de cerf l'animal figuré sur quelques médailles de Cyrène ; c'est une gazelle. Sur des monnaies d'Hespéris, on trouve un animal analogue qui a plus de ressemblance avec un daim (1). Il ne reste

(1) Voyez Ludw. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, 1re partie, pages 11, 16, 27, 36, 55, 56, 74, 89, 92 et 111.

donc que les deux scènes de chasse. Or, les deux monuments sont de date romaine. Il est possible que pour la Cyrénaïque aussi bien que pour l'Afrique proprement dite, l'importation ait eu lieu plus tard que ne le pensait le célèbre voyageur; qu'elle soit postérieure au temps de Pline, et que, par conséquent, elle ne contredise pas non seulement l'écrivain latin, mais surtout Hérodote.

On a découvert récemment, parmi les ruines de Carthage, une inscription punique dont le témoignage semble, au premier abord, plus opposé à celui de ce respectable Père de l'histoire. C'est un réglement des redevances attribuées aux prêtres d'un temple, probablement celui de Baal, à l'occasion de chaque sacrifice (1). Le monument remonte, sans aucun doute, à l'autonomie de la grande cité. Une clause porte : « Pour un veau ou pour un AIL ou AJL (أيل)... ; » la suivante : « Pour un AJL ou pour une chèvre... » Il est évident que le mot AJL ne peut à la fois avoir, dans l'un et l'autre point, même signification ; il a dû, sous des prononciations différentes, représenter deux animaux. Semblable particularité s'était offerte dans un texte similaire trouvé à Marseille en 1846. On avait facilement compris que dans le second cas il doit s'agir de l'*Ajil* ou du bélier : « Pour un bélier ou pour une chèvre... » On en avait déduit que dans l'autre endroit il est question de l'*Ajal,* c'est-à-dire du cerf, et cela avec d'autant plus de vraisemblance que, d'après le contexte, on doit dans cette clause-ci parler d'un animal

(1) Voyez ma notice à ce sujet, intitulée : « *Sur un tarif de taxes pour les sacrifices, en langue punique, trouvé à Carthage, et analogue à celui de Marseille.* »

plus estimé que dans l'autre (1). Cette version n'entraîne-t-elle pas dès-lors pareille solution pour l'inscription de Carthage et n'en résulte-il pas que, contrairement à la négation d'Hérodote, il existait des cerfs en Libye dès une haute antiquité, puisqu'on en immolait aux dieux. Mais il y a lieu, je crois, à recours. En effet, en hébreu, *Ajal* signifiait sans doute le cerf commun, mais aussi différentes espèces d'animaux analogues, l'Egayre ou chèvre sauvage, le daim, le chevreuil, les antilopes. C'est un terme générique qui a pu indiquer, à Marseille et à Carthage, des espèces différentes, ici une gazelle, là un cerf ou un chevreuil. Il ne désigne pas nécessairement pour Carthage un cerf à proprement parler.

Chérémon, ap. Tzetzès (2), avance que dans l'écriture hiéroglyphique des anciens Egyptiens, l'image d'un *Elaphos* signifiait *Année* Je pourrais me dispenser d'introduire cet élément dans la discussion, puisque Hérodote distingue la Libye de l'Egypte. Cependant, tout en maintenant des réserves, je ne veux pas l'éluder complétement. M. Birch, qui a appelé l'attention sur le curieux passage de Tzetzès, fait observer qu'on n'a point trouvé le cerf parmi les figures hiéroglyphiques et que Chérémon a probablement voulu parler d'une gazelle, ce qui est en effet en rapport avec quelques représentations monumentales. Cependant, en donnant son assentiment à cette remarque, Ch. Lenormant (3) a ajouté que le cerf et la

(1) Chez les hébreux toutefois le cerf et les animaux analogues, bien que purs et pouvant être mangés dans les repas ordinaires, n'étaient cependant point offerts en sacrifice. Voy. Rosenmüller, *Schol, in* V. T. pars II, p. 419.

(2) *Explication sur l'Iliade d'Homère.*

(3) *Revue archéologique*, avril 1851.

biche figurent parmi les peintures de Beni-Hassan (1). La citation est tirée des monuments civils de Rosellini, table XX. Bien que l'auteur italien ne le dise pas explicitement de ces deux animaux comme il le fait pour plusieurs autres, on doit croire que les images en sont empruntées à la grande scène de chasse de la chambre sépulcrale du militaire Roti. On retombe donc, sous ce rapport, dans la même situation qu'en présence du tableau de Cyrène et du cippe de l'Algérie dont j'ai parlé ci-dessus. Mais, dans les représentations de cette nature, selon une remarque même de Rosellini, les Égyptiens ne se faisaient pas scrupule de peindre des animaux de fantaisie. Il serait donc moins extraordinaire d'y voir les images d'animaux réels, étrangers peut-être à l'Égypte, mais appartenant à une contrée voisine, à une contrée de l'Orient. Ce qu'il y a de certain, c'est que, contrairement à ce que l'on constate généralement dans les imitations d'animaux des anciens Égyptiens, le cerf et la biche dont il s'agit ici ne sont pas rendus fidèlement; la tête et l'ensemble du corps, à mon avis, laissent à désirer; mais la queue surtout trahit un artiste qui n'avait point vu par lui-même un cerf, car elle a une longueur en désaccord frappant avec l'un des caractères extérieurs des cerfs, la brièveté de cet appendice. Ce qu'il y a de certain encore, c'est que l'on ne trouve point le cerf proprement dit,

(1) Le nom est écrit en hiéroglyphes HNN, tandis que sur d'autres monuments, AR ou AL, répondant à l'hébreu AIAL, est le nom de la gazelle. HNN est le grec *Hinnos*, le latin *Hinnus* par lequel les lexiques n'indiquent que l'Hybride né d'un cheval et d'une ânesse, mais qui a dû aussi signifier *Cerf*, de même que le diminutif *Hinnulus* veut dire à la fois et poulain produit par l'accouplement ci-dessus énoncé, et faon de biche.

non seulement parmi les éléments de l'écriture hiéroglyphique, mais non plus, si je ne me trompe, parmi les figures d'animaux amenés en tribut ou en don aux Pharaons par des Africains, quel qu'eût été l'effet produit par l'image de ce beau quadrupède. Je pense donc qu'ici encore on peut au moins rester dans le doute ; mais, je l'avouerai, dans la haute opinion que j'ai de la véracité d'Hérodote, le doute est pour moi une présomption en sa faveur. J'espère le faire sortir plus avantageusement encore de l'épreuve suivante, dans laquelle jusqu'à présent il n'a trouvé que des contradicteurs.

III. — Il s'agit, on s'en souvient sans doute, des animaux que l'immortel narrateur range parmi les rats de Libye sous le nom de Zégériès, nom qu'il dit libyen et équivalent au grec *Bounoi*, mot pluriel qui signifie lui-même dans notre langue : *hauteurs*, *collines*, etc. Bochart, *Canaan*, L. II, ch. 8, déclare cette interprétation absurde au suprême degré en demandant ce qu'ont de commun *rats* et *collines*, à moins qu'on n'ajoute foi à la fable de l'enfantement d'un rat par les montagnes. Cette plaisanterie, véritable irrévérence à l'égard d'un pareil auteur, a été récemment jugée très-fondée. Cependant notre savant compatriote me paraît avoir ici laissé percer son dépit de n'avoir point découvert d'explication phénicienne pour ce mot *Zégériès*, ni dans le sens que lui donne Hérodote ni dans aucun autre. Il pense que c'est le pluriel d'un adjectif ayant pour singulier *Zégéri*, formé lui-même de *Zigar* donné par les Africains, selon l'*Auctarium ad Dioscoridem*, comme nom de la plante appelée en grec *Bounios*, en latin *Bunium*, auprès de laquelle

aimerait à séjourner le rat dont il est question. Mais, d'abord, il n'y a ici qu'une allégation gratuite, sans aucun fait à l'appui, et, ensuite, n'est-on pas précisément frappé de ce rapport fourni par un auteur différent entre *Zigar* et *Bounos ?* La coïncidence n'est-elle pas une intéressante confirmation de la tradition d'Hérodote, loin d'être un motif de ridicule ? Au surplus, Bochart n'a fait que reculer la difficulté sans la résoudre davantage au fond, car il est obligé de dire au ch. 15 : « *Bunium cur Afris dicatur Zigar..... divinare non possum...* ». En désespoir de cause, il tire ce nom de celui d'une ville de la Syrtique *Zygar ;* mais ce n'est encore qu'une assertion en l'air. Après l'énonciation d'Hérodote, il est beaucoup plus vraisemblable de dire qu'il y a, entre *Zigar* et *Bounios*, le même rapport qu'entre *Zégériès* et *Bounoi*. Or, pour me servir de la locution de Bochart, quoi de commun entre *Bounios* et une colline, un monticule ? Le voici d'après le *Glossaire de botanique* ou *Dictionnaire étymologique de tous les noms et termes relatifs à cette science*, par Alex. de Théis, Paris 1810, in-8° : « BUNIAS, BOUNOS, *colline*, de ce que cette plante croît aux lieux secs et élevés. Linné, *Philos. bot.* — BUNIUM, même sens que ci-dessus, avec une désinence différente. Linné, *ibid.* » (1). Dans mon mémoire *sur l'écriture et la langue berbères dans l'antiquité et de nos jours,* pages 41 et 42, j'ai montré, je crois, que, dans le nom ancien d'une ville africaine, *Timezegeris,* qui se décompose en *Ti-me-*

(1) « Le bunium croît dans les contrées tempérées, sur les collines, dans les champs argileux peu cultivés. On prétend qu'il a été nommé Bunium du grec BOUNOS, *colline*, du lieu de sa naissance ». Poiret, *Hist. philos., litt., économique des plantes de l'Europe*, T. VI, p. 65.

ZEGER-*is*, le thème, savoir ZEGER, signifiait en phénicien *Terre élevée*, *lieu élevé*, par suite *Edifice élevé, tour*, et que sous la forme libyque *Timezeger*, entièrement semblable à l'une des compositions berbères actuelles, il équivalait au mot latin *Turris* qui lui est ajouté. Ainsi *Zigar*, ou mieux peut-être *Zigari*, voulait dire en phénicien ou punique *de lieu élevé, de colline*, c'est-à-dire « (une plante) qui croît aux lieux élevés », et il était l'équivalent rigoureux du grec *Bounios*, *Bouniou*. Eh bien, de même, *Zegeri*, appliqué à un animal que l'on comparait alors à un rat, avait pour acception : (Un animal) qui habite les collines, les montagnes ; son nom en grec eût pu être *Bounios*, au pluriel *Bounioi*. Les éditions d'Hérodote, au lieu de présenter la forme adjective, portent la forme substantive *Bounoi*. Mais il est possible que l'auteur ait écrit *Bounioi* et que les copistes, ne trouvant point ailleurs cette terminaison, aient substitué *Bounoi*. D'un autre côté, l'illustre voyageur peut très-naturellement, dans son interprétation, n'avoir eu en vue que la racine. En supposant enfin, à la rigueur, qu'il se soit trompé sur la forme grammaticale, cette légère méprise serait bien insignifiante auprès de celles que, dans des cas analogues, commettent de nos jours tant de voyageurs. Il s'agit donc d'un *rat de montagne*. Or la Bible parle en quatre endroits, sous le nom de *Shaphan*, d'un petit animal sur l'assimilation duquel on a beaucoup disserté et varié. On l'a comparé à un lièvre ; les Juifs et plusieurs traducteurs ou commentateurs chrétiens en font un lapin ; d'autres un hérisson, etc. On a objecté à ces identifications que, dans l'Ecriture, le Shaphan est représenté comme ruminant (LÉV., XI, 5 et DEUT., XIV, 7),

vivant dans les creux des rochers (PS., CIV, 18 et PROV., XXX, 26), doué d'une grande prudence (PROV., *ibid.*), conditions qui ne conviennent point aux animaux précités. Eu égard au lieu d'habitation, GUNIUS, *in* LEV. et CARTWRIGHT, *in* PROV., l'ont désigné par les mots MUS MONTANUS, *Rat de montagne,* et J. Buxtorf, dans son *Lexicon hebraicum et chalduicum,* dit : « SHAPHAN, *Cuniculus,* vel juxta alios, *Mus montanus.* » Le voilà donc, le rapport d'un rat avec une montagne ou de *Zegeri* avec *Bounos,* semblable à celui de la plante *Zigar* ou *Bounion.*

Je pourrais m'en tenir à ces éclaircissements, car ils me paraissent suffisants pour faire une fois de plus éclater la singulière exactitude d'Hérodote. Mais, l'occasion aidant, il est, si je ne me trompe, intéressant de pousser aussi plus loin qu'on ne l'a fait encore les recherches sur la détermination précise de ce Shaphan et, par conséquent, de ce *Zegeri*, qui ne peut être, nous l'avons vu, ni un lapin, ni un lièvre, ni un hérisson. Les recherches de Bochart sur ce point, dans son *Hierozoicon*, Livre III, ch. 33, sont extrêmement précieuses ; mais elles n'ont point atteint une complète exactitude parce que cet homme extraordinaire ne possédait pas les documents qui ont depuis été acquis. Il y a d'ailleurs un peu de confusion à raison de la surabondance même des matériaux. La question est devenue fort claire par suite surtout des relations de Shaw et de Bruce, ainsi que des observations de Cuvier.

Les Septante donnent au *Shaphan* le nom grec *Khoirogryllos*. Ce nom est composé de deux mots qui l'un et l'autre, séparément, signifient *Porc*, mais, combinés, ils

doivent avoir le sens d'animal ayant un *groin de Pourceau*. Bochart cite un dictionnaire copte dans lequel ce nom est porté comme indiquant la *Gerboïse* des Arabes, l'*Arctomys* ou *Rat-ours* de St-Jérôme. Ce Père de l'Eglise dit en effet, dans son *Epître à Sunia*, que le *Shaphan* est plus grand que le hérisson et qu'il a de la ressemblance avec le rat et l'ours, d'où vient qu'on lui donne en Palestine le nom d'*Arctomys*. Il ajoute qu'il y a dans ces régions une grande abondance d'animaux de cette espèce, qui ont la constante habitude de s'abriter dans les cavernes des rochers et dans les creux de la terre. La comparaison du museau du *Shaphan* avec le groin du cochon résulte de l'idée que c'était un rat, car un pareil rapprochement avait fait assigner en grec à ce dernier animal le nom *Hyrax*, entièrement équivalent à *Khoirogrylle* et d'où est sorti le latin *Sorex*, chez nous *Souris*, par la mutation de l'esprit rude des Grecs, valant notre *H* aspiré, ou *S*, comme dans SUS, *cochon*, pour HYS, et dans un grand nombre d'autres exemples bien connus. Quand à la dénomination d'*Arctomys* ou *Rat-ours*, elle fait allusion à l'habitude de se dresser sur les pattes de derrière et de se servir de celles de devant comme de mains. Ce dernier caractère s'applique très-bien à la *Gerboise*. En définitive, c'est à cette assimilation à la Gerboise proprement dite, au *Dipous* d'Hérodote (1) que Bochart s'arrête et son opinion a été adoptée par les meilleurs commentateurs.

(1) Dans le *Canaan*, *loc. laud.*, le savant auteur avait expliqué le nom *Arctomys* par une ressemblance de forme et de couleur et il l'avait attribué au *Zégéri* qu'Hérodote mentionne après le *Dipous*, c'est-à-dire la *Gerboise*, de manière à le distinguer nettement de celle-ci.

Cependant Shaw et Bruce ont fait observer que l'animal que nous entendons expressément par ce nom n'habite pas les fentes et les creux des rochers, comme cela est dit du *Shaphan.* Ils sont l'un et l'autre convaincus que le dernier nom doit être attribué à un animal qu'ils décrivent sous les noms, le premier, de *Daman Israël*, ce qu'il croit signifier l'*Agneau d'Israël;* l'autre, de *Gh'annem Israël* en arabe, ce qu'il rend par *le Mouton d'Israël*, et d'*Ashkoko* en amharique, ce dont il ne connaît pas le sens. Prosper Alpin, cité par Shaw, l'avait déjà désigné sous l'appellation latine *Agnus filiorum Israël.* Il habite les fentes des rochers ou les creux de montagnes en Abyssinie et en Syrie ; on le trouve particulièrement dans le mont Liban. Il vit en compagnie, il rumine et il montre une grande prudence lorsqu'il sort de sa retraite. Il ressemble, dit Shaw, pour la taille et la figure, au lapin ordinaire ; au premier aspect, écrit Bruce de son côté, on croirait que c'est un rat. Selon le même voyageur, il a les pieds ronds, d'une substance charnue et très-susceptible de se déchirer. Il manque de queue. Selon Shaw, ses pattes de devant sont courtes, celles de derrière longues, comme dans la gerboise (1). Cette disposition explique comment les Arabes ont pu, en terme générique, rattacher cet animal à la gerboise et elle justifie le nom grec *Arctomys.* Cependant les Arabes le distinguaient, mais comme une simple espèce, par une épithète caractéristique. On lit en effet dans Abenbitara, cité par Bochart, l'expression *Gerboise d'Israël.* Le Ka-

(1) Cuvier, dans un mémoire dont je parlerai plus loin, dit qu'il a les pieds antérieurs plus courts que les postérieurs. Il se meut pour l'ordinaire en soulevant alternativement son train de derrière, à peu près comme les lièvres.

mus, dans une autre citation du même auteur, emploie la locution يربوع شفاري *Jarbuo Suphariensis.* Bochart n'explique pas le dernier mot ; je ne le comprends pas non plus dans sa forme littérale, mais le sens m'en paraît éclater nettement si l'on admet une faute de copie très-facile à concevoir, c'est-à-dire si, au lieu du terme qui nous est parvenu, on lit شفاني soit *Saphaniensis.*

La qualification *Gerboise d'Israël* rappelle celle d'*Agneau* ou de *Mouton d'Israël* indiquée par Shaw et par Bruce. L'un et l'autre déclarent en ignorer la signification. Mais d'abord *Daman* ne veut dire ni *Agneau* ni *Mouton.* Il vient probablement du verbe arabe *Damma*, qui signifie *couvrir, aplanir*, et se dit du soin que prennent les Gerboises de couvrir, pour le dissimuler, et d'aplanir le lieu de leur gîte, en sorte que *Dumama* est le nom du terrier de la Gerboise. *Daman d'Israël* est donc synonyme de *Gerboise d'Israël* et, par suite, de *Gerboise-Shaphan.* C'est *Ghannem Israël,* rapporté par Bruce, qui a le sens *Agneau d'Israël.* Nous allons en voir l'explication dans Damir. Les Arabes, dans la traduction de la Bible, ont varié autant que les Grecs en ce qui concerne l'assimilation du *Shaphan ;* dans le Psaume 104, on l'appelle *lièvre ;* dans les proverbes, *hérisson ;* dans le Pentateuque, tantôt *Webro*, tantôt *Phénec.* Il n'y a pas à revenir sur les deux premiers cas. Quant au *Phénec*, Bruce, qui l'a fait connaître, repousse par quelques mots péremptoires son identité avec le *Shaphan,* ce qui d'ailleurs avait été déjà fait aussi par Bochart. Le *Webro* est décrit ainsi par Giauhari : « Animal plus petit que le chat, de cou-

leur brune, sans queue, résidant en des maisons (retraites comparables à des maisons) ». Bochart a pensé qu'il s'agit de la *Marmotte* et il prouve par diverses raisons que le *Shaphan* n'a pu être cet animal. Mais il est incroyable, par plusieurs des motifs mêmes qu'apporte notre savant commentateur, que les Arabes aient fait une pareille confusion. Dans la description de Giauhari, le trait le plus spécial est celui-ci : « *Sans queue* » ; il se retrouve dans la description de l'*Ashkoko* par Bruce. Mais Damir prétend que, chez Giauhari, il ne faut pas prendre l'expression à la lettre, qu'il faut l'entendre en ce sens que la queue est très-courte, et il ajoute que quelques auteurs appellent le même animal *Ghannem beni Israël*, l'*Agneau* ou *le Mouton (1) des fils d'Israël,* parce que la queue, par sa brièveté, ressemble à celle de l'Agneau. Le *Webro* de la Bible arabe est donc l'animal décrit par Shaw et par Bruce sous les noms d'*Agneau* ou de *Mouton d'Israël ;* c'est aussi le *Shaphan* des Hébreux. Bruce termine son article sur cet animal, qu'il nomme plus particulièrement *Ashkoko,* par ces mots : « L'el Akbar et l'el Webro des Arabes sont, j'en suis bien certain, les mêmes que l'Ashkoko. L'el Akbar signifie le gros rat de montagne.... » Nous voici donc revenus à l'étymologie d'Hérodote pour *Zégéri.* Or, en considérant, d'une part, l'équivalence entre les termes *Rat de Montagne,* appliqués par Bruce au *Shaphan,* et les mots *Rat Zégéri* employés par Hérodote ; d'une autre part, l'analogie climatologique entre la Syrie et l'Afrique septentrionale, je pense qu'il

(1) Dans la traduction latine de Bochart, on lit *avem*, mais c'est évidemment une faute d'impression pour *ovem.* — On remarquera la parfaite concordance de l'appellation de Prosper Alpin : « *Agnus filiorum Israël* ».

est extrêmement vraisemblable que, des deux côtés, il s'agit du même animal. On a au surplus trouvé celui décrit par Shaw et Bruce, non seulement en Syrie et en Abyssinie, mais aussi au Cap de Bonne-Espérance et tout récemment dans nos Basses-Pyrénées (1). Il a donc pu vivre aussi dans la partie de l'Afrique qu'Hérodote comprend sous le nom de Libye.

Jusques à Cuvier, les voyageurs et les naturalistes ont varié sur la détermination du Daman ou de l'Ashkoko, non moins que les traducteurs ou commentateurs de la Bible sur le Shaphan ; mais l'assimilation aux rongeurs avait prévalu. Cuvier, qui a publié en 1804, dans les Annales du muséum d'histoire naturelle, un mémoire spécial sur le Daman, le range parmi les pachydermes, à côté des rhinocéros, et cette classification est définitivement admise. A ce propos, M. Paul Gervais, auteur de l'excellent article *Daman* dans le dictionnaire d'histoire naturelle de d'Orbigny, fait les remarques suivantes : « Nous terminerons par quelques mots sur les affinités du genre curieux qui vient de nous occuper. Ses rapports extérieurs avec les rongeurs sont incontestables et c'est en leur accordant une entière confiance que Pallas a fait du Daman une espèce du même genre que les Cabiais,

(1) Je dois ce renseignement à M. le Dr Lemercier, sous-bibliothécaire au Muséum d'Histoire naturelle, chez qui l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'art incomparable avec lequel, depuis un grand nombre d'années, il a recueilli et classé à tous les points de vue utiles pour les recherches une incroyable quantité de documents bibliographiques et biographiques sur les sciences, ou de l'inépuisable complaisance avec laquelle il ouvre aux travailleurs qui ont la bonne fortune de pouvoir le consulter ce trésor qu'on ne trouverait nulle autre part. On ne saurait trop désirer que M. Lemercier fût mis en position de publier un répertoire si précieux : ce serait assurément un des plus grands services à rendre aux études sérieuses.

et, comme ceux-ci touchent par plusieurs points aux pachydermes, cette erreur, bien qu'elle soit évidente aujourd'hui, était alors si difficile à éviter que Pallas, qui jugeait si nettement des affinités des animaux, l'a introduite dans la science sous la grande autorité de son nom. » Ces paroles, si mon assimilation du *Zégéri* est exacte, expliquent et justifient la dénomination de rat qui lui est donnée par Hérodote.

Le grand écrivain dit que ce nom *Zégéri* est libyen. Mais il ne faut pas prendre la qualification dans le sens ethnologique et strict que nous lui réservons aujourd'hui, savoir la désignation du peuple qui habitait l'Afrique avant l'arrivée des Phéniciens et qui a continué d'y résider, d'abord à côté de ceux-ci et des Grecs, puis à côté des autres nations conquérantes jusqu'à nos jours où il est représenté par les Berbères. Les auteurs anciens, et Bochart en a fait expressément la remarque, se servaient souvent des mots langue libyque dans l'acception générale d'une langue parlée en Afrique, soit de la langue libyque à proprement dire, soit de la langue punique. Or ici l'étymologie est punique ainsi que je l'ai précédemment énoncé. On peut conjecturer, avec beaucoup de fondement, que le mot avait été adopté par les Libyens, comme tend à l'indiquer le nom de ville *Timezegeris* qui contient le même thème, mais rien ne le prouve et l'on ne doit point, par conséquent, arguer de son absence de la langue berbère, telle du moins que nous la connaissons, pour repousser l'explication qu'Hérodote en a transmise.

IV. — On trouve la confirmation de cette remarque à propos du mot *Bassaria* sous lequel il mentionne encore,

comme propres à la Libye, des petits renards. C'est le pluriel neutre de *Bassariou,* diminutif de *Bassaros* qui signifie *Renard.* Hésychius en dit dans son lexique : « *Bassaria ta alôpekia oî Libues legousi,* » « *Les Libyens nomment Bassaria les petits renards.* » On voit par là avec quelle justesse Hérodote a choisi ce terme. Mais on ne le découvre point dans le berber ; *pampan ouk esti,* dirai-je à mon tour. On trouve *Bashar*, *Bashor* dans le sens de *Renard* en copte ; mais il n'y a aucune racine. Ce mot, surtout sous la forme grecque *Bassaros,* rappelle une épithète de Bacchus, *Bassareus,* qu'Elien a expliquée par le mot grec *Protrygês*, c'est-à-dire *Vendangeur*. Bochart, qui cite cette version dans son *Canaan*, Livre I, ch. 19, en montre l'exactitude, en ajoutant qu'en effet en hébreu le verbe *Bassar* signifie *vendanger*. Or, on connaît le goût de maître renard pour les raisins, pourvu qu'ils ne soient ni trop verts.... ni trop élevés. Bochart encore, dans son *Hiérozoicon*, reproduit divers passages d'auteurs anciens qui le dénoncent à cet égard. Dans le *Cantique des cantiques*, Ch. II, v. 5, en particulier, on lit : « *Prenez-nous les renards, les petits renards, ces ravageurs de vignes.* » *Bassar*, employé en Libye pour désigner le renard, était donc un mot phénicien qui voulait dire *le vendangeur,* et les habitants de l'Égypte l'ont emprunté soit directement aux Phéniciens, soit de seconde main aux Grecs. Quoiqu'il en soit, lorsqu'Hésychius l'a présenté comme propre aux Libyens, il a eu manifestement en vue, non une détermination rigoureusement ethnologique, mais les Africains en général, et pour nous, je le répète, ce sont, dans ce cas comme pour le nom *Zégéri,* les Phéniciens.

A. JUDAS.

NOTE SUR LES VESTIGES DE L'AQUEDUC ROMAIN

VENANT DE TOUDJA A BOUGIE

Les sources qui alimentent Bougie sont en petit nombre; elles sont situées sur les versants qui ceignent la ville au nord, et vont approvisionner : l'une l'hôpital militaire, l'autre Sidi-Touati et le fort Barral, et une troisième l'abreuvoir, qu'on a construit auprès du parc à fourrages, à l'entrée de la plaine. L'aménagement de ces eaux, au moyen des travaux exécutés par l'administration des ponts et chaussées, suffit à peine pour les besoins de la localité. L'approvisionnement d'eau doit être en rapport avec le chiffre de la population, des animaux, des plantes, et avec les exigences des services publics : nettoyage des rues, lavage des égoûts; ce n'est point avec la réserve d'eau du moment qu'il serait possible de fournir à tous ces besoins ; de nouvelles mesures devront donc être prises, et il faudra profiter de la saison, où le ciel prodigue l'eau, pour emmagasiner une partie de celles qui se perdent maintenant sous le sol, ou qu'on laisse s'écouler à la mer. Il existe, pour atteindre ce but, plusieurs citernes, qu'on pourrait rendre à leur première destination, au moyen de quelques travaux de tubage ; la pente du terrain suffit partout pour

que le transport de l'eau puisse avoir lieu, par la gravité, sans le secours d'aucune force mécanique.

En conséquence, on pourrait avoir à Bougie une réserve de 6,554 mètres cubes d'eau, répartis dans les diverses citernes de la manière suivante :

A Bridja.....	2569	m. c.
Au fort Barral.....	90	
A Sidi-Touati.....	130	
A l'Hôpital militaire..... .	370	
A la caserne Sidi-Ahmed.....	90	
Au Camp supérieur.....	3028	
Au fort de la Casbah.....	244	
Au fort Abd-el-Kader.....	33	
Total.....	6554	

La première de ces citernes a été construite dernièrement par le génie militaire ; les quatre dernières ne sont point utilisées.

Les eaux, que l'on recueille à Sidi Touati et à Barral, sont distribuées en ville pour l'alimentation des habitants ; elles sont très-médiocres et même mauvaises ; elles charrient dans les réservoirs, où elles se déversent, des matières salines ou organiques, qu'elles rencontrent, avant d'arriver aux conduits, dans les terres en cultures, chargées généralement de débris végétaux. D'un autre côté, les eaux de source sont mélangées aux eaux de pluie ; il est regrettable qu'on ait laissé s'opérer ce mélange ; ces eaux auraient été meilleures sans doute, si on les eut employées séparément.

Les nombreuses citernes, qu'on trouve à chaque pas

sous le sol, les débris de conduits qu'on découvre, attestent la nécessité où se trouve une ville populeuse et considérable, de multiplier les ressources pour échapper au manque d'eau. Marmol rapporte qu'à l'époque de sa fortune, sous les Sarrasins, Bougie comptait 20,000 maisons habitées; si cette relation n'a rien d'exagéré, on peut admettre qu'il y avait dans cette ville environ 100,000 habitants. Les murailles qui furent élevées pour couvrir Bougie à l'est et à l'ouest, sur le versant sud du mont Gouraya, sont reconnaissables et debout sur un assez grand nombre de points; elles permettent d'évaluer à 90 hectares la superficie qu'occupait alors cette ville.

Avant cette époque, sous les Romains, la ville de Bougie (*col saldæ*) dut également souffrir par la pénurie d'eau; la construction d'un aqueduc en maçonnerie, pour amener à Bougie les eaux de Toudja, et de vastes citernes, pour recevoir ces eaux avant de les mettre en consommation, est un acte de prévoyance et de nécessité. Cet aqueduc suivait d'une manière presque constante le tracé de la route actuelle dite des Crêtes. Les vestiges, qu'on aperçoit aujourd'hui à la surface du sol, sont en petit nombre, mais suffisants pour témoigner que cette construction hydraulique est une œuvre des Romains.

Les sources de Toudja se trouvent sur le versant méridional de Takalats, l'un des pics les moins élevés de cette chaîne de montagnes, et forment l'oued Gh'ir, qui se jette dans la Summam, à 12 kilomètres de Bougie; après un parcours de quelques lieues seulement, elles fournissent des eaux excellentes et abondantes. La plus importante est celle qui coule à côté de la mosquée et que les Kabyles appellent Aïn-Seur, elle débite 56,161

litres d'eau par minute. Celles qui sont situées à l'ouest, nommées Hamam-Melloulel et Aïn-Aouïn, donnent un volume d'eau moins considérable.

La chaîne de Toudja, appelée aussi Djebel-Arbalou, est située à 21 kilomètres au sud 82° ouest de Bougie; elle se compose d'une rangée de hauteurs adhérentes entr'elles qui s'étendent dans la direction de l'ouest à l'est ; la plus élevée, celle qui porte le nom de Adrar, c'est-à-dire la montagne, a 1,261 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. A l'est, là où se trouve la montagne de Ifri-Entmiri, cette chaîne se dégrade en escarpement aride et confiné à une suite de collines qui s'étendent parallèlement à la mer et réunissent en une seule continuité de montagne le mont Gouraya et la petite chaîne de Toudja, qui, elle-même, n'est qu'une prolongation de la grande chaîne du Djurjura.

Le nom de Toudja n'est pas seulement restreint à la montagne qui porte cette appellation, il comprend encore les hauteurs qui l'avoisinent et tout le pays qui s'étend au sud jusqu'au delà de l'Oued-Gh'ir.

La partie supérieure de cette montagne est formée par une roche nue et grisâtre; quelques herbages se montrent sur les flancs et indiquent des anfructuosités remplies de terre. La pente méridionale est d'une fertilité extraordinaire, riche en céréales et en arbres fruitiers de toute espèce. La principale dépression de ce versant est couverte par les villages de Toudja et par une forêt d'orangers, dont les fruits savoureux sont très-recherchés; on en fait un commerce d'exportation.

Les alentours des sources offrent quelques ruines ; on trouve des blocs de maçonnerie épars ça et là : ce sont

les restes de l'ancienne prise d'eau. De plus, on peut voir dans le soubassement de la mosquée des pierres assez bien taillées, provenant d'une construction romaine.

Breroudj. — Des restes de l'ancienne conduite se montrent à 200 mètres de Toudja, sur le versant sud du Tiderer-Breroudj.

Oued-el-Hamam. — Ce ruisseau a peu d'importance, n'ayant de l'eau que dans une saison de l'année; il coule du nord au sud dans une direction transversale à la route. Au-delà de ce ruisseau on aperçoit, à gauche du chemin, des vestiges peu importants de l'aqueduc romain; parmi ces débris très-peu portent encore des traces de leur ancienne destination.

Col-d'El-Anaïa. — Après avoir contourné le Tederer-Breroudj, l'œil découvre tout-à-coup les ruines d'El-Anaïa : ce sont les restes importants d'une rangée d'arcades sur laquelle passait l'aqueduc romain pour franchir le col, qui est dominé à l'ouest par les cultures du village d'Ifran, et, à l'est, par la montagne d'Ifri-Entmiri. On y voit encore sur un développement de 200 mètres, dans la direction de l'est à l'ouest, 18 pilastres carrés de 1m50 à 2m10 d'épaisseur, bâtis presqu'entièrement en pierres de première grosseur; les plus élevées n'ont pas moins de 15 mètres de hauteur; quelques-unes ont des amorces d'arcades vers le milieu et à l'extrémité supérieure; d'autres ont dévié de la ligne perpendiculaire. En haut du pilastre mitoyen existe un encastrement malheureusement vide, qui a dû contenir quelque pierre épigraphique. Dans la partie inférieure l'œil distingue une pierre, sur laquelle est sculpté un bas-relief

représentant un phallus d'un travail grossier. Les Kabyles des environs en ont fait depuis longtemps un lieu de pélérinage : des superstitieux y viennent apporter de l'huile qu'ils répandent au pied de ce pilastre, espérant par là faire cesser la stérilité de leurs femmes.

Ifran. — Au-dessus de ces ruines on rencontre le village d'Ifran, situé sur la droite de la route à une distance de 100 mètres.

Agouni-Tahanaït. — Il existe auprès de ce village deux pierres de taille de 0m85 de côté, qui paraissent avoir été extraites d'un édifice romain ; elles ont été sans doute apportées sur ce point, les alentours ne présentent aucun vestige de construction.

Aït-Sidi-el-Mouhoub. — Ce village se montre à gauche de la route à 2 kilomètres de distance.

Taguemount. — On aperçoit ensuite Taguemount, village plus important que le précédent et construit plus près de la route sur une petite éminence.

Sidi-Nefta. — On remarque sur la route même des vestiges considérables de l'aqueduc romain. Dans cet endroit est situé le tombeau du célèbre marabout appelé Sidi-Nefta.

Tagrout-Imoulah. — Des décombres et quelques traces de l'ancienne conduite d'eau gîsent sur ce point à droite du chemin.

Taourt-Naït-Rahmà. — On trouve sur une étendue de 250 mètres, sur la route, des restes d'aqueduc très-reconnaissables ; on peut voir aussi 16 pierres de taille à gauche du chemin et des matériaux de démolition dans le talus du fossé qui suit une direction transversale au chemin.

Adrar-ou-Farnou. — Des vestiges de canal sont presque enfouis dans la terre et espacés sur la droite parallèlement à la route. Ce point est important comme repère pour le relèvement de l'aqueduc romain.

Demous (fort Clauzel). — Lorsqu'on arrive à Clauzel, on recontre dans les terres, en contrebas du chemin, des fragments de maçonnerie répandus sur le sol ; l'inspection de ces vestiges permet d'établir que l'aqueduc avait la forme cylindrique, et que ses dimensions étaient les suivantes : *(Planche n° I, figure II)*

Diamètre intérieur..... $0^{m}45$
Épaisseur..... $0^{m}55$

On peut voir sur le même emplacement des débris provenant d'un aqueduc d'une force moindre :

Diamètre intérieur..... $0^{m}25$
Épaisseur..... $0^{m}30$

Ce sont sans doute les restes du conduit qui amenait dans le grand aqueduc, venant de Toudja, le tribut de la fontaine qui jaillit sur ce point.

Sidi-Ahmet-Amokran. — Aux portes de la ville de Bougie, et sur une étendue de plus de cent mètres, la route est bordée à droite par des vestiges de la conduite romaine, un tronçon d'aqueduc se montre au-dessus du sol, il est surmonté d'un regard destiné à faciliter la visite de l'intérieur de l'ancienne conduite d'eau.

Citerne du Camp supérieur. — La citerne, qui recevait les eaux de Toudja, est située dans la partie nord-est du Camp supérieur. Elle est actuellement remplie à moitié par les débris de démolition provenant de voûtes et par les terres qu'elles supportaient. Ce bassin, qui a la forme d'un carré long de $15^{m}85$ de largeur, sur $29^{m}60$ de

longueur, a une profondeur de 15m50. Il présente ses extrémités au nord et au sud; la face ouest-est parallèle au chemin qui conduit à la porte du grand ravin. Il y a dans la partie supérieure de la face est, une entrée avec un escalier aujourd'hui impraticable, qui va longer intérieurement la face sud pour arriver au radier. Cette citerne, dont la construction remonte assurément aux premières années de l'occupation romaine, a été souvent restaurée; elle porte de nombreuses traces de travaux plus récents *(Planche n° I, figure I)*.

Un dessin topographique *(Planche n° II)* fait connaître par une teinte rouge les points qui présentent des ruines. En outre la direction de l'ancien aqueduc y est indiquée aussi exactement que possible par une ligne pointillée.

Bougie, le 25 mars 1863.

MÉLIS.

Sous-Lieutenant au 3e Tirailleurs.

NOTICE SUR LES CANONS

DE LA KALAA DES BENI-ABBÈS

Le premier auteur qui ait fait mention des canons de Kalaâ est, croyons-nous, le général Daumas dans ses Études historiques sur la grande Kabylie. Les renseignements pleins d'intérêt qu'il donne, tant sur ces pièces d'artillerie qu'on *était* si étonné de trouver en pareil site, que sur la position topographique de cette ancienne capitale d'un royaume kabyle, lui furent fournis, ainsi qu'il le dit lui-même en note, par un touriste distingué, M. de Chevarrier, le premier européen qui vraisemblablement ait visité Kalaâ.

Comme sur la foi de ce double témoignage d'autres touristes pourraient bien, ainsi que nous, être tentés de gravir les sentiers étroits et périlleux qui seuls donnent accès au cœur de cette immense citadelle aérienne, nous croyons leur épargner cette course au clocher, en leur disant que ces fameux canons ne sont plus à Kalaâ, mais bien à Bouni, dans la cour d'un bordj tout récemment bâti par les Français sur le plateau de ce nom, à trois lieues sud-ouest de Kalaâ. Quel recul !.....

C'est là que nous les avons vus. C'est là qu'il faudra désormais aller pour les visiter.

Ils sont au nombre de quatre.

Le premier, le plus beau comme matière et comme travail, est en bronze et mesure près de deux mètres en longueur et trente centimètres en diamètre à sa bouche, épaisseur des parois comprise.

Dans la partie supérieure de la volée, il est entouré de huit rangées de fleurs de lys, comprenant alternativement l'une six et l'autre cinq de ces fleurs. Du côté de la culasse, un peu au-dessus de la lumière, est gravée une L majuscule, surmontée d'une triple fleur de lys formant couronne royale.

Sur toute sa surface extérieure, on remarque des dessins bizarres, incorrects, qui ne sont pas autre chose que des imitations grossières des fleurs de lys primitives, et des noms hébreux encadrés dans des arabesques plus ou moins réussies, que quelques ciseleurs juifs (et on sait qu'ils étaient autrefois très-nombreux à Kalaâ), se sont amusés à graver sur le bronze. Il se pourrait, toutefois, qu'on trouvât là tel nom, telle date, qui mettrait sur la voie pour remonter à la provenance de cette pièce. L'heure avancée ne nous a pas permis d'en essayer la lecture.

La seconde pièce est en fer et mesure en longueur environ dix centimètres de plus que la précédente. Elle est comme celle-ci en très-bon état de conservation; mais elle n'a ni ornementation, ni marque de fabrique d'aucune sorte, au moins sur la partie que l'œil peut embrasser dans la position actuelle qu'elle occupe. Il m'a été cependant affirmé par un lettré de l'endroit, qu'elle porte gravée en caractères arabes l'inscription suivante qui, si elle est vraie, lui assignerait une origine tout-à-fait locale :

Cenâat Hadj Abdallah euldji.

Ce qui signifie : *Ouvrage du pèlerin Abdallah, chrétien.*

Ainsi ce serait quelque ouvrier européen, un rénégat espagnol peut-être, qui serait venu établir dans cette capitale des Beni-Abbès, une fonderie de canons, après avoir embrassé la foi de l'islamisme.

Bien qu'à peu près inadmissible, cette hypothèse n'en a pas moins cours dans le pays, où les habitants supposent que ces canons ont été fondus à Kalaâ même. Sans doute ces montagnards ont été pendant longtemps renommés pour leurs factures d'armes à feu ; mais, vu les ressources dont ils peuvent disposer, la raison a bien de la peine à admettre qu'ils aient poussé l'art de la fonderie assez loin pour exécuter des pièces d'artillerie d'un si fort calibre. Dans tous les cas, cela n'expliquerait pas davantage la présence du canon en bronze dont l'origine toute française est incontestable.

Les deux autres pièces d'un calibre bien moindre que les deux précédentes, sont des couleuvrines en fer, longues d'environ un mètre et demi, sans ornement et sans marque de fabrique. L'une d'elles est cassée en grande partie, l'autre est intacte.

Voilà les pièces telles que je les ai vues.

Comme la description qu'en donne M. le général Daumas, d'après les renseignements à lui fournis par M. de Chevarrier, diffère un peu de celle qu'on vient de lire, nous croyons devoir la reproduire ici :

« Abd-el-Aziz passe, dit-il, non seulement pour avoir « bâti la Casbah (de Kalaâ), dont on voit encore les « ruines, mais encore pour avoir introduit dans Kuelaâ « quatre canons de gros calibre. Eu égard au site de la

« ville, ce fait serait traité de fabuleux si les quatre « pièces n'en attestaient encore par leur présence l'inex- « plicable vérité. Deux sont du calibre de 36 et d'origine « française, car elles portent les fleurs de lys et un L « surmontée de la couronne royale. La troisième était « beaucoup moindre. La quatrième est cassée. Elles « jonchent aujourd'hui la terre, l'une sous un arbre au « village des Ouled-Hamadouche, les autres près de la « mosquée d'Ouled-Yahia-ben-Daoud et dans les mares « (gheder) des Ouled-Aïssa. Les habitants conservent « encore quelques notions exactes sur la charge de ces « pièces ; ils disent que les plus grosses portent un boulet « plein de dix-huit kilogrammes et consomment à cha- « que coup six kilogrammes de poudre. » (Page 47 de l'ouvrage précité).

Nous ne ferons qu'une observation à ce récit. C'est que la pièce en bronze est seule ornée de fleurs de lys et d'une L surmontée d'une couronne. Aucune des trois autres pièces ne porte trace d'ornements.

En outre, nous tenions à enregistrer ici la constatation d'un fait qui peut-être un jour serait devenu matière à controverse. C'est que ces quatre pièces de canon, à l'époque où M. de Chevarrier les a signalées pour la première fois et que, depuis lui, bien d'autres personnes ont vues, particulièrement un grand nombre d'officiers de la colonne Camou, lors de l'expédition contre Bou-Barla, en juillet 1851, étaient bien dans Kalaâ même, et non à Bordj-Bouni où on ne les a transportées que depuis trois ans environ, par ordre administratif et à grands renforts de bêtes et de bras. Dans quel but? C'est ce que personne n'a pu nous dire et ce que nous ne chercherons

pas à élucider, car c'est de l'histoire contemporaine, et notre mission, à nous, est de fouiller dans le passé.

Donc, par quelle série de circonstances ces quatre pièces d'artillerie d'une origine toute européenne (ce qui est au moins certain pour l'une d'elles et plus que probable pour les trois autres), se sont-elles ainsi trouvées transportées en plein pays Kabyle, au milieu d'un véritable chaos de montagnes, sur le plateau le plus inaccessible qu'il soit possible d'imaginer? A quelle époque et par quels moyens ces pièces sont-elles arrivées chez ce peuple qui ne connaît pas encore l'usage de la brouette, à travers des sentiers étroits, raboteux, courant sur des crêtes bordées de précipices, ou serpentant le long d'escarpements à pic, à des hauteurs de trois et quatre cents mètres? C'est ce que l'on demanderait vainement aujourd'hui à l'histoire locale.

Il faut donc recourir à d'autres sources et voir si dans les auteurs arabes ou européens qui ont écrit sur l'Algérie, au temps des Turcs, nous ne trouverons pas les données nécessaires pour résoudre, au moins d'une manière suffisante, la question qui nous occupe.

L'emploi de l'artillerie dans les guerres avec les populations de l'intérieur, ne fait guère son apparition au milieu des États barbaresques, qu'à l'époque où les Turcs s'emparèrent du pays, c'est-à-dire dans la première moitié du seizième siècle.

Dès l'année 1534 ou 1535, nous voyons Kheïr-ed-Din se servir dans une expédition contre Kaïrouan, d'une invention singulière pour faciliter le transport de son artillerie par terre.

« Il fit faire, lisons-nous dans le Razaonat publié par

« M. Sander Rang, sous le titre de *Fondation de la ré-*
« *gence d'Alger*, des affûts auxquels il adapta un mât et
« une voile qui, poussée par le vent, tendait à les faire
« avancer sur la terre, comme des bâtiments qui fendent
« l'eau. Quoi qu'il en soit, ce furent les pièces de cam-
« pagnes qu'il employa contre les Arabes lorsque, sous
« les ordres du sultan de Tunis, ils vinrent lui présenter
« le combat, qui les mirent sur-le-champ en déroute.
« Ces machines infernales que les hommes dont nous
« parlons, ne connaissaient pas encore, firent une telle
« impression sur leur esprit, qu'ils écrivirent à Kheïr-
« ed-Din pour implorer sa miséricorde. »

D'après ce passage, il est aisé de conclure qu'aucune des pièces transportées à Kalaâ ne peut remonter au-delà de cette époque.

Quelques années plus tard, en 1542, Hassan-Agha, pacha intérimaire d'Alger en l'absence de Kheïr-ed-Din, ayant à châtier le roi de Koukou de sa connivence avec les Espagnols, prend la route de la grande Kabylie. Il envahit le pays à la tête de trois mille turcs armés de mousquets, deux mille cavaliers arabes, deux mille fantassins berbers et *douze pièces d'artillerie,* la plupart de petit calibre et montées sur affût.

Ici nous voyons les canons faire pour la première fois leur apparition dans les montagnes de la Kabylie. Suivons-les dans leur marche, et pour cela nous n'avons qu'à ouvrir ce livre si instructif et si intéressant qui a pour titre les *Époques militaires de la grande Kabylie* et qu'a publié M. Berbrugger en 1857. Nous les retrouverons bientôt jusque chez les Beni-Abbès.

En effet, dix ans plus tard, en 1552, Abd-el-Aziz, res-

taurateur de Kalaâ, chef des Beni-Abbès et un des plus braves guerriers du Magreb, accompagne Salah-Raïs, successeur d'Hassan-Pacha « avec cent vingt Kabyles, « chose rare à cette époque chez les indigènes, et seize « cents chevaux, dans son aventureuse expédition contre « Tougourt et Ouargla. Marmol raconte que dans ces « pays plats, on imagina d'atteler les Berbers (c'est-à-« dire les Beni-Abbès) aux canons des Turcs, et qu'ils « traînèrent cette artillerie pendant tout le temps qu'on « opéra dans le désert. »

Voilà déjà nos Kabyles qui se familiarisent avec ces formidables engins de mort et qui, après les avoir traînés sur les sables du désert, sauront plus tard les hisser jusqu'aux sommets de leurs roches ardues. Mais poursuivons.

En 1557, Hassan, fils de Kheïr-ed-Din, étant revenu à Alger occuper de nouveau le poste de pacha, « Abd-el-« Aziz qui avait été jadis en fort bons termes avec ce « même fils de Barberousse, lui envoya de grands pré-« sents pour renouveler leur amitié..... La bonne intelli-« gence qui s'établit entre eux, à distance, dura un an, « pendant lequel Hassan lui donna les contributions de « Msila et les *trois pièces d'artillerie* que Salah-Raïs y « avait laissées. » (*Les époques militaires*, p. 92).

Voilà donc Abd-el-Aziz, ce roi des montagnes, en possession de trois pièces d'artillerie. Il est probable qu'il dut aussitôt les faire servir à sa plus grande gloire, en les tournant contre ses voisins rivaux, pour étendre les limites de son petit royaume et satisfaire ainsi son ambition. Car trois ans plus tard, en 1559, nous voyons que ce même pacha indigné des usurpations de son

vassal, marche contre lui avec trois mille Turcs et, selon Haedo, avec huit pièces de canon, vient camper à Medjana, y construit une forteresse, en élève une autre à Zammoura (où l'on voit encore aujourd'hui des pièces d'artillerie), et se retire.

« Mais, poursuit M. Berbrugger, il ne fut pas plutôt « parti, qu'Abd-el-Aziz descendit de ses montagnes, et, « dans une seule rencontre, tailla en pièces ces hommes « et leur chef..... En apprenant ce désastre, la garni- « son turque du bordj Medjana se retira ailleurs, et le « chef des Beni-Abbès vint le démolir et enlever quelques « pièces de campagne qui avaient été prises sur les Es- « pagnols à la déroute de Mostaganem (en 1548), et que « le pacha y avait laissées. »

C'est au milieu de ces faits historiques que nous devons trouver les trois pièces en fer de Kalaâ, et il est à supposer que ce sont celles qui furent données à Abd-el-Aziz par le pacha Hassan, et qui avaient été laissées à Msila par Salah-Raïs.

Quant à la pièce en bronze aux armes de Louis XIV, elle ne peut provenir que de l'expédition du duc de Beaufort contre Djidjelli, en 1664. En effet, l'histoire nous dit qu'après trois mois d'occupation l'armée française dut se rembarquer le 31 octobre au matin, en abandonnant trente-six pièces d'artillerie. Or, il est à présumer que les Beni-Abbès, dans la joie de leur triomphe, et voulant rapporter sur leur rocher une preuve non équivoque de la victoire à laquelle ils avaient le plus contribué, traînèrent à grands renforts de bras, par la vallée de l'Oued-Sahel, et puis hissèrent jusque dans leur nid d'aigle, cette formidable pièce d'artillerie

qui devait perpétuer à jamais le souvenir de leur victoire. Mais ils ignoraient que seuls les écrits restent, et voilà pourquoi, aujourd'hui, en présence même de ce trophée matériel, le fait auquel il se rattache a disparu de la mémoire de leurs petits-fils et que l'histoire, pour en retrouver l'origine, doit se borner à de simples conjectures, à moins que le hasard ne la fasse découvrir dans quelque manuscrit jusqu'ici ignoré.

Constantine, le 30 avril 1864.

E. VAYSSETTES.

NOTE SUR LES TRAVAUX HYDRAULIQUES ROMAINS

EXÉCUTÉS

A TUBUSUPTUS *(Tiklat)*

ENVIRONS DE BOUGIE

L'itinéraire d'Antonin fournit deux routes, partant : la première, de Rumssuro (Dellys), la seconde, de Sitifi (Sétif), et aboutissant l'une et l'autre à Saldæ (Bougie), pour déterminer l'emplacement de Tubusuptus. En combinant ensemble les distances fournies par cet itinéraire, on arrive à se rapporter aux ruines de Tubusuptus, celles que l'on désigne sous le nom moderne de Tiklat, et qui sont situées à 28 kilomètres de Bougie, sur la rive gauche de la Summam (le Nasava des anciens). Ce lieu doit assurément son antique importance à sa position isolée dans un coude formé par la rivière, et protégée, en outre, à l'ouest, par une butte, qui s'élève comme une île au milieu de la vallée; ce monticule, terminé par une pointe de rochers, se trouve du côté de la Summam complétement dégradé ; le courant des eaux, agissant sur cette rive, a formé, à la longue, un talus très-escarpé.

Les annales des peuples sont presque muettes sur l'ancienne Tubusuptus; Tacite nous apprend qu'en 371, sous le règne de Valentinien, le général romain Théodose, chargé de châtier le roi maure Firmus, qui avait voulu

secouer le joug de Rome, vint avec son armée à Thubuscus, autre forme du nom de Tubusuptus. D'après Ammien cette ville était contigüe aux monts de fer, (chaîne du Djurjura).

A en juger par l'amas de ruines qui jonchent le sol, l'emplacement de Tiklat a été occupé par une grande cité romaine, dont l'enceinte est encore reconnaissable : des pans de mur, des arcades, des monceaux de pierres se montrent ça et là, et, par leur direction, rendent possible le relèvement de l'ancien mur de ceinture. Le terrain, compris dans ce périmètre, est encombré de ruines; le pied heurte à chaque pas des cippes, des pierres taillées, des fragments de pilastres. Dans la partie sud-ouest on voit de nombreux souterrains et les restes considérables d'un édifice, sans doute le prætorium de Tubusuptus ; on y remarque une salle très-vaste et remplie de débris de démolition ; une colonne assez haute et de l'ordre corinthien, se dresse encore intacte dans l'angle sud-est ; d'autres, renversées, ont leurs chapiteaux gisant dans les décombres. Un peu à l'ouest, il existe les vestiges d'un monument, dont la base est formée par des pierres très-belles, qui semblent taillées de la veille ; des colonnes, ayant appartenu à cet édifice, sont éparses sur le sol ou à moitié enfouies dans la terre. Au nord et sur le prolongement de l'enceinte détruite, gisent, dans un petit espace, des blocs cubes de maçonnerie et des pans de muraille renversés, et presque impossibles à reconnaître ; c'était peut-être l'ancienne porte de Tubusuptus. On aperçoit, en dehors de la ville, à l'est, deux endroits couverts par des débris de constructions ; ils formaient probablement les avant-

postes pour défendre la ville contre les gens de la montagne. Des parois de rocher, taillées à angle droit, se montrent à l'ouest, en haut du rocher de Tiklat. En résumé, on rencontre partout les traces d'une ville, autrefois très-peuplée et maintenant déserte, quoique située dans une vallée fertile et verdoyante, qui s'étend très-loin à l'ouest, et à l'est directement jusqu'à la mer.

On distingue, parmi ces ruines, plusieurs pierres tumulaires et des colonnes milliaires ; il est à désirer que des fouilles soient faites sur ce point ; selon toute apparence, elles seront fructueuses pour l'archéologie mauritanique.

Les citernes s'y montrent à chaque pas et plusieurs sont importantes ; il convient de citer celle qui se trouve en contre-haut du chemin qui longe le gradin inférieur du rocher de Tiklat et dont la contenance est de 1498 mètres cubes. Elle se compose de quatre compartiments, dont un, celui du nord-est, est comblé par les terres. On peut voir, dans le compartiment du sud-ouest, l'ouverture du conduit qui amenait les eaux ; il est complétement rempli de concrétions calcaires. La communication entre ces compartiments avait lieu par des orifices de $0^{m}35$ de diamètre, pratiqués dans le bas des murs de réfend, épais de $0^{m}85$. Les voûtes en plein cintre de cette citerne subsistent encore *(Planche n° III)*.

A 1 kilomètre de Tiklat, dans la direction nord-ouest, sur le revers d'une éminence dominant la rive gauche de la Summam, existent les ruines des citernes qui alimentaient l'ancienne Tubusuptus *(Planche n° IV)*. Les Kabyles les désignent aujourd'hui sous le nom d'El-Arouïa. Elles se composaient de 15 compartiments, de

forme rectangulaire, ayant 4m20 de largeur, 35m50 de longueur et 6m00 de profondeur; les murs de réfend qui séparaient ces compartiments ont une épaisseur de 0m85. Deux escaliers conduisant dans les citernes longent, dans les bassins 7 et 13, le mur de la face est, qui a une surépaisseur de 0m60 jusqu'à deux mètres au-dessus du sol; la retraite a lieu extérieurement. La structure de ce mur est empreinte d'un caractère particulier, il présente à l'intérieur, mais dans quelques compartiments seulement, une face convexe semblable à des voûtes pour résister au poids et à la pression de l'eau. Un tel genre de construction, dont la solidité est incontestable, mérite bien l'attention de ceux qui s'occupent d'architecture hydraulique. Les 3e et 4e compartiments seuls conservent encore une partie de la voûte en arc surbaissé; des contreforts épais de un mètre et posés à angle droit, appuient les murs des faces latérales; la face ouest est complétement au-dessous du sol. Ces citernes étaient d'une capacité monumentale, leur ensemble occupe une superficie de 3,200 mètres carrés. Il n'a pas été possible de spécifier la dimension des ouvertures par lesquelles les bassins communiquaient entr'eux, parce que plusieurs murs de réfend sont renversés, les autres sont brisés vers le milieu. Il existe près de là, dans une direction sud-est, deux regards donnant dans l'aqueduc souterrain qui conduisait à Tubusuptus, et au sud, sur un terrain incliné, un tronçon de canal qui a été détaché assurément du massif de maçonnerie qui formait la face méridionale des citernes. Cette hypothèse paraît probable, parce que sur le même emplacement le terrain offre d'autres glissements.

C'est dans ces vastes citernes qu'étaient emmagasinées les eaux de source qu'on recueillait sur les versants méridionaux de Timri-Inourer, d'Iouchfan et d'El-Kebour ou Hamma, montagnes situées à l'ouest de Tiklat.

L'aqueduc en maçonnerie, qui amenait ces eaux, avait à l'intérieur une rigole en béton de 0m30 de largeur sur 0m25 de profondeur ; l'épaisseur de la maçonnerie qui formait le dessus de l'aqueduc était de 0m40 ; enfin, l'intérieur avait 0m45 de diamètre

A six kilomètres à l'ouest de Tiklat, et sur la pente méridionale de Timri-Inourer, on trouve le village de Rekada; au-dessus, et dans un lieu appelé Tala-Itchouren, existait il y a quelques années une source, qui a alimenté incontestablement les citernes d'El-Arouïa ; c'est une conjecture, que légitiment les ruines d'aqueduc qui apparaissent dans la direction est, et dont il sera fait mention ci-après. Les gens de Rekada, consultés à ce sujet, assurent qu'avant le tremblement de terre de 1856, la fontaine d'Itchouren donnait des eaux abondantes, et qu'elle a cessé de couler depuis cette époque.

Des blocs de maçonnerie provenant de l'ancien aqueduc se montrent non loin de là et à médiocre distance à gauche du chemin. On peut y voir aussi les restes d'un mur en pierres taillées sur lequel passait le canal conducteur.

A partir de ce point, l'aqueduc conservait la même direction à l'est, et allait longer, au nord, le village d'Ighil-el-Kelaâ; on trouve dans cet endroit des restes importants de l'ancienne conduite ; ces vestiges s'étendent jusqu'à 250 mètres avant d'arriver à la fontaine que le Génie militaire a construite sur le marché d'Etnin.

Au-delà de cette fontaine et sur la droite du chemin, on aperçoit des restes de maçonnerie ayant appartenu au conduit qui amenait les eaux de la source, qui coule sur ce point dans l'aqueduc d'El-Arouia, dont les traces existent encore un peu plus bas.

La conduite romaine se dirigeait ensuite obliquement à gauche vers un endroit appelé Bou-Bézid, situé au-dessous du moulin Lambert, où on remarque des pierres taillées et des vestiges d'aqueduc très-reconnaissables. M. Lambert dit avoir trouvé, non loin de là, lorsqu'il a défriché sa propriété, des fragments de tuyaux de terre cuite. On peut voir également des débris de poterie répandus dans une dépression de terrain à l'ouest de Bou-Bézid. Il y avait probablement dans cet endroit un grand nombre de conduits, qui partaient, comme des rayons, dans plusieurs directions, pour recueillir, sur le versant sud de la montagne, les eaux des différentes sources.

De ce point, l'aqueduc allait passer à Bou-Immel, au-dessous et à l'ouest du village de Timeri, rencontrant sur son trajet le ravin, où coule l'Igh'zer-Tanaï, qu'il traversait à 200 mètres en amont du chemin actuel ; ce point est indiqué par des ruines éparses en haut du talus à l'est de ce cours d'eau ; puis l'aqueduc tournait subitement au sud, laissant à gauche le col, où est bâti le village de Tighil-Naït-Zien.

Des ruines de la conduite romaine gîsent également à Iguer-Zekaron et sur le chemin qui va de Timeri au Bou-Bézid.

L'aqueduc romain allait ensuite, en ligne diagonale, contourner le contrefort du Djebel-Aoussa, pour atteindre

Aïn-el-Carroub ; jusqu'auprès de cette fontaine les traces de l'ancienne conduite sont très-apparents ; les travaux des romains se montrent en plusieurs endroits sous la forme de blocs de maçonnerie et de tronçons de canal.

L'ancien aqueduc, qui passait près d'Aïn-el-Carroub, ainsi que le témoignent les débris de construction répandus sur ce point, recevait les eaux qui coulent de cette source. On voit une pierre taillée à côté de la fontaine sur le passage de l'eau.

Au-delà d'Aïn-Carroub, le terrain s'abaisse graduellement et insensiblement au sud-est. La conduite reprenait enfin sa direction normale et allait aboutir aux citernes d'El-Arouïa. Des fragments de ruines existent sur presque toute l'étendue de ce parcours ; au passage d'Igh'zer ou Zemmour, on les trouve bien plus multipliées qu'ailleurs. On y distingue un groupe d'anciennes constructions ayant appartenu à l'aqueduc romain et les traces d'un regard quadrangulaire.

Après avoir dépassé le ravin d'Igh'zer ou Zemmour, on rencontre, sur la gauche, les vestiges d'un conduit qui venait d'une direction nord, déverser, dans le canal principal, les eaux provenant des infiltrations du sol ; il n'existe aucune source de ce côté.

Un levé à vue *(Planche n° V)*, indique, par des points ronds, les endroits sur lesquels on trouve des ruines, et, par une ligne pointillée, le tracé que suivait l'aqueduc qui conduisait dans les citernes d'El-Arouïa les eaux nécessaires pour l'alimentation de l'ancienne Tubusuptus.

Bougie, le 30 mars 1863.

MÉLIX.

Sous-Lieutenant au 3e Tirailleurs.

EXPÉDITION DU COMTE O'REILLY

CONTRE ALGER, EN 1775

Plusieurs récits de cette désastreuse expédition ont déjà été publiés dans la *Revue Africaine*. Celui dont nous allons donner la traduction est l'œuvre d'un écrivain de Constantine, Si Ahmed-el-Anteri, qui suivit l'armée de secours conduite à Alger par Salah Bey. Témoin oculaire de la lutte, il raconte les événements au point de vue musulman et ne manque pas surtout, comme la plupart des auteurs orientaux, d'embellir son récit de quelques faits merveilleux et fantastiques.

Ajoutons que Si Ahmed-el-Anteri fût longtemps employé dans le makhzen et qu'il exerça même les fonctions importantes de markanti à Bône, c'est-à-dire d'agent du bey auprès des comptoirs européens. Il rédigea sa relation en 1192 de l'hégire, environ trois ans après l'expédition espagnole.

Relation de l'expédition des ennemis de Dieu les Espagnols, contre Alger la bien-gardée.

Le vendredi, premier jour du mois de djoumada, premier de l'année 1189 (30 juin 1775 de J.-C.), quatre cent quatre-vingts bâtiments espagnols vinrent mouiller à hauteur de l'Harrach. La première partie de la flotte arriva dans la journée du vendredi et le reste rejoignit le lendemain samedi, 2 du même mois. Quand tous les navires furent rassemblés, ils tirèrent quatre ou cinq coups de canon, battirent le tambour, firent sonner leurs clairons, tinter leurs cloches, et ils arborèrent enfin des pavillons de toutes couleurs pour établir des signaux entr'eux.

Les chrétiens montèrent leurs embarcations, allant d'un bâtiment à l'autre, pour se consulter sur le plan d'attaque que leur avait donné leur souverain, ennemi de Dieu. Voilà ce qui se passait du côté des chrétiens.

Voici maintenant quelle était la situation des Algériens:

Le Sid Mohammed Pacha, qui gouvernait à cette époque, était parti avant l'apparition de l'ennemi pour parcourir ses états et percevoir, selon l'habitude, les impôts de ses sujets. Il avait mis à la disposition de chacun de ses émirs les troupes qui leur étaient nécessaires pour l'accomplissement de cette mission. Dès qu'il apprit la venue des chrétiens, il envoya à ses lieutenants l'ordre de le rallier avec leurs colonnes. De son côté il se hâta de rassembler les hommes d'armes qui étaient restés disponibles pendant cette campagne. Il donna de cette

manière un corps de troupes au Khodjet-el-Kheïl et le fit camper auprès de Bab-el-Oued. Un autre corps d'armée, sous les ordres du Khaznadji, s'établit auprès de Hadjerat-el-Harad, en face la batterie de l'Oued-Khenis. Le Sid Salah, bey de l'Est (province de Constantine), arriva également avec ses troupes et ses contingents et prit position en aval du pont de l'Harrach, derrière la batterie située à l'embouchure de l'Oued-Khenis, du côté de Matifoux. Le Khalifa du bey de l'Ouest occupa Aïn-er-Rebot avec son armée. Soixante tentes (kheba) étaient restées auprès du bey de l'Ouest pour observer et défendre au besoin Marsa-el-Kbir près de Mostaganem. Toutes les mesures conseillées par la prudence furent prises en prévision des événements qui pouvaient se présenter. On s'occupa à élever partout des retranchements pour se défendre. Les Kabyles qui habitent les montagnes voisines d'Alger, apprenant l'arrivée des chrétiens espagnols (que Dieu très-haut les voue à la destruction), accoururent de toutes les directions pour prendre part à la guerre sainte. De même, les Arabes arrivèrent en si grande foule de tous côtés, qu'il serait impossible d'en fixer le nombre, surtout de ceux de la province de l'Est, parmi lesquels figuraient des hommes renommés par leur piété, des savants, des étudiants et enfin des gens de toutes les classes, au point que ceux qui étaient présents ne purent connaître le chiffre de ce concours immense de population que la terre elle-même avait peine à contenir. Le flambeau de l'Islamisme brilla d'un éclat resplendissant, la foi étant dans tous les cœurs, chacun se réjouissait de se faire le champion de la cause de Dieu et de se sacrifier pour lui.

Quant aux ennemis de Dieu (les mécréants), ils choisirent dans leur flotte cinq des plus grands vaisseaux, armés chacun de 80 canons, dont les boulets pesaient 36 et 24 livres. Deux de ces vaisseaux allèrent s'embosser en face du camp des troupes de l'Est; deux autres vis-à-vis le camp de l'Agha et le dernier devant le camp du Khaznadji. Ces vaisseaux se séparèrent du restant de la flotte à 8 heures, dans la journée du jeudi, 7 dudit mois, et vinrent battre à coups de canons les camps et les batteries établis par nos troupes. Les batteries musulmanes ripostèrent avec la même énergie et la canonnade dura jusqu'à la nuit. Alors les vaisseaux s'éloignèrent un peu au large et jettèrent leurs ancres à un endroit où ne pouvaient plus les atteindre nos boulets; après avoir sondé les environs pour savoir où ils opéreraient le débarquement, ils passèrent la nuit sans entreprendre aucune autre tentative.

Au point du jour les musulmans regardèrent du côté de la flotte des mécréants (que Dieu l'anéantisse). Ceux-ci étaient occupés à réunir les frégates, les barques, les canots et les radeaux, qu'ils chargèrent de troupes pendant toute la journée et toute la nuit suivante.

Les musulmans passèrent cette nuit dans leurs batteries, se tenant prêts à combattre les chrétiens maudits. On entendait, chez ces derniers, de grands éclats de voix et un bruit tumultueux et confus; on les voyait aussi se rembarquer, puis quitter de nouveau le bord. En un mot, ils se tinrent sur pied et travaillèrent toute la nuit.

Les musulmans s'attendaient donc à voir les chrétiens (que Dieu les détruise) effectuer leur débarquement dans la matinée du samedi, 9 du mois et, de leur côté,

ils s'apprêtaient à les recevoir en s'excitant mutuellement.

La clarté du matin blanchit l'horizon et au lever du soleil les musulmans sortirent de leurs retranchements pour faire leurs ablutions et la prière de l'aurore. Les troupes des camps firent de même, allant les uns sur le bord de la mer et les autres sur les rives de l'oued l'Harrach. Quelques-uns avaient terminé leurs ablutions, ceux-ci allaient les faire, d'autres enfin s'étaient déjà levés pour prier. Ils étaient ainsi dispersés et dans cette situation quand, tout-à-coup, ils entendirent un premier coup de canon, suivi bientôt d'un second, d'un troisième et d'un quatrième. Ils supposèrent que les chrétiens, selon leur habitude, tiraient leurs canons, à poudre, afin d'annoncer le réveil aux troupes. Mais le premier coup de canon, tiré par le vaisseau que montait le chef de l'escadre, était chargé à boulet. En un clin-d'œil la canonnade éclata de toutes parts, aussi violente que le bruit du tonnerre, depuis l'endroit où était campé le bey de l'Est, jusqu'à celui occupé par le Khaznadji. Les boulets arrivaient aussi nombreux que les grains de poussière chassés par le vent. Les musulmans ne purent se préserver de cette grêle de boulets se succédant sans relâche, car ils n'avaient rien pour se mettre à l'abri; cependant ils rentrèrent dans leurs camps respectifs, s'armèrent et montèrent à cheval. Les troupes régulières prirent leurs fusils, leur poudre et leurs balles et se tinrent prêtes à se porter sur le point où l'ennemi de Dieu et de son prophète tenterait le débarquement. Cela dura jusqu'à ce que le jour se fit entièrement; on put voir alors tout ce qui se passait sur mer. Environ 1,500 na-

vires, frégates, galiotes, tartanes, sandales et chaloupes, chargées de soldats mécréants, se dirigeaient dans la direction du camp de l'agha. Immédiatement le baïlar, le khodjet-el-kheïl, le khalifa du bey de l'Ouest, le khaznadji et l'agha, se portèrent avec leurs troupes près de la batterie située entre le camp de l'agha et l'oued l'Harrach, pour reconnaître ce qu'allaient tenter les mécréants qui venaient les attaquer.

Ces derniers avaient chargé leurs barques de tout le matériel nécessaire pour construire des retranchements, tels que : sacs remplis de sable en nombre infini, pioches, pelles, couffins, gros câbles pour lier solidement les ouvrages défensifs ; ils amenaient aussi des ingénieurs et un nombre considérable d'engins dont la quantité n'est connue que de Dieu.

Ils avançaient peu à peu vers la plage et leurs canons, aussi bruyants que le tonnerre, tiraient sans interruption sur toute la ligne. Les vaisseaux lâchaient aussi des bordées contre les camps de l'Est et celui du Khaznadji ; leur feu ne discontinuait point. Il en était de même des batteries musulmanes, excepté celles d'Alger, de ses forts et du port, qui ne tirèrent point, parce que leurs canons étaient hors de portée. Les mécréants avançaient toujours, précédés de leurs chaloupes, jusqu'au moment où celles-ci se trouvèrent près du rivage. Alors les vaisseaux mouillèrent leurs ancres afin de ne pas s'exposer à faire côte et se briser. Les chaloupes poussèrent jusqu'à la plage et lorsqu'elles touchèrent fond, on tendit des pièces de bois sur lesquelles les soldats passaient comme sur un pont pour arriver à terre. Ils se mirent ainsi à débarquer (1), que Dieu très-haut les voue à la destruc-

(1) Le texte arabe porte : Semblables à des porcs.

tion. Chacun d'eux avait à la main un fusil et un pieu garni de fer aux deux bouts comme une lance. Ces bâtons étaient destinés à élever des retranchements pour préserver les soldats contre les charges de la cavalerie musulmane. Ils débarquèrent aussi, autant que des hommes pouvaient en porter, des pièces de bois liées entr'elles ; puis ils se mirent immédiatement à l'œuvre pour construire un camp retranché. Ils creusèrent à cet effet des fossés dans le sable, tendirent les câbles pour servir de ceinture, posèrent entre ces câbles des sacs pleins de sable; au milieu des sacs ils plantaient des pieux, et au milieu des câbles de forts piquets solidement enfoncés dans le sol pour empêcher tout le système défensif de tomber. Ils débarquèrent des canons et des mortiers à bombes, puis avec les pieux que chaque homme avait porté à la main, ils dressèrent autour des soldats une solide enceinte (chevaux de frise), circulaire comme une meule de moulin. Ils pouvaient ainsi marcher à pied ou à cheval et travailler dans leurs retranchements sans avoir à redouter l'irruption de l'ennemi et tuer sans danger tous ceux qui s'en approchaient.

Ce camp retranché, aussi vaste qu'une petite ville, s'était élevé avec rapidité. Il y avait dans l'intérieur quatorze chemins communiquant de l'un à l'autre, et au centre des puits d'eau douce pour boire. Voilà qu'elle était la position des ennemis de Dieu, les chrétiens; que Dieu très-haut les anéantisse, détruise leurs travaux et embrouille leurs conseils, amen.

Quant aux musulmans, après qu'ils eurent vu les travaux des infidèles, ils se préparèrent au combat, adressèrent à Dieu leurs louanges et, comme un seul homme, se

ruèrent en masse sur le camp retranché des chrétiens. Ils massacrèrent tous ceux qu'ils surprirent en dehors de l'enceinte, leur coupèrent la tête, qu'ils portèrent à leurs émirs. Ensuite ils rendirent des actions de grâces au Seigneur; leurs figures étincelèrent de satisfaction, leur courage se réveilla, le trouble sortit de leurs cœurs, leur force s'accrut et les pensées de crainte suggérées par satan disparurent. Un certain nombre de champions de la guerre sainte succomba dans ce premier engagement. Que Dieu leur fasse miséricorde. Chacun emporta les cadavres de ses proches loin du champ de bataille de peur que les mécréants n'en fissent des trophées. Aucun cadavre musulman ne fut laissé; on n'abandonna que les chevaux morts.

Quant aux cadavres (1) des chrétiens, ils restèrent sur place, décapités sous les pieds des chevaux et des fantassins. Que Dieu très-haut les plonge au plus tôt dans les flammes éternelles, ne leur accorde aucun repos, dessèche leur satisfaction, amen.

L'action recommença, les boulets, les biscaïens (doubli) et les balles tombaient comme la pluie la plus intense. Les musulmans s'étaient retirés dans leurs batteries et derrière les collines de sable avoisinant les batteries des mécréants. Les coups de fusils cependant ne discontinuaient pas du côté des musulmans, les canons de leurs batteries portaient au milieu du retranchement des mécréants et aucun d'eux ne pouvait en sortir. Tous ceux qui tombaient frappés au milieu de l'enceinte étaient immédiatement traînés dans les barques et transportés au large. Là, on leur attachait un boulet aux pieds, afin

(1) Dans le texte il est dit : Les charognes de chrétiens.

qu'ils ne surnagent, et on les jettait à la mer. Ils réunissaient même cinq ou six cadavres, les liaient à des bombes ou des boulets et les plongeaient dans les eaux de la même façon. Telle était leur manière de procéder à l'égard de tous ceux qui leur étaient tués.

Mais rien de décisif n'avait encore eu lieu et les musulmans ne trouvaient aucune ruse pour atteindre l'ennemi tant il lançait de boulets et de biscaïens, les projectiles se succédaient sans interruption.

Le Sid Salah, bey de Constantine, émit un avis qui fut immédiatement adopté. Il fit amener tous les chameaux qu'il avait dans son camp, sans en excepter un seul, et les plaça devant les soldats et les cavaliers pour leur servir d'abri. Tous ces chameaux furent poussés dans cet ordre contre les retranchements des chrétiens. Salah Bey, le sabre nu à la main, dirigeait lui-même le mouvement et excitait les combattants. Le khaznadji, l'agha, le khodjet-el-kheïl, le bey de Titeri, le khalifa de l'Ouest imitèrent son exemple et ils abordèrent, dans cette disposition, le camp dans lequel les mécréants s'étaient retranchés. Ce camp était entouré d'épieux (chevaux de frise), comme nous l'avons dit plus haut, les musulmans ne trouvèrent donc pas la possibilité d'y pénétrer. On fit pleuvoir sur nous un nombre infini de boulets, de biscaïens, de bombes et de balles, au point que le jour s'obscurcit et devint comme la nuit ; l'ardeur du soleil était insupportable, la soif était tellement brûlante et la fatigue tellement considérable, que les cavaliers tombaient de leurs chevaux.

Les musulmans rétrogadèrent vers leurs batteries, après avoir relevé les cadavres de ceux qui avaient succombé pour la guerre sainte, que la miséricorde divine soit sur

eux. Tous ceux qui avaient des parents ou des proches parmi les martyrs de la foi, allèrent les inhumer.

Les musulmans se concertaient entr'eux et cherchaient quel nouveau moyen ils pourraient essayer pour forcer l'ennemi à sortir de ses retranchements et le combattre.

Notre seigneur le Pacha, que Dieu le fortifie, regardait de son palais la marche des événements. Il adressait à Dieu de ferventes prières pour qu'il accorde la victoire à ses soldats et à ses cavaliers. Les eulema d'Alger, les tolba, les gens pieux, tous les musulmans et les troupes qui étaient restées dans la ville et dans les forts imploraient Dieu également. Les femmes et les enfants poussaient des cris de désespoir et versaient des larmes, invoquant Dieu (qu'il soit glorifié), afin qu'il jette sur les musulmans un œil miséricordieux et qu'il vienne à leur secours.

A l'heure de l'aser (4 heures de l'après midi), chaque émir rentra à son camp avec ses troupes pour faire les ablutions et les prières, donner à manger aux chevaux et prendre quelque repos. Après la prière du coucher du soleil, on monta à cheval de nouveau pour se rassembler près de la batterie située vis-à-vis celle des infidèles et tenter de les accabler une seconde fois.

Dans cette soirée, Dieu envoya d'épais nuages qui parurent vers le sud, les éclairs et le tonnerre suivirent bientôt, l'orage vint du côté des musulmans, mais il ne tomba sur eux qu'une pluie très-légère. Dieu leur accordait sa clémence; mais sa colère s'apesantissait sur les mécréants, au point que tout l'orage éclata sur leur camp retranché et aveugla les chrétiens pendant toute la nuit. Un individu assure avoir vu, cette nuit,

des guerriers montés sur des chevaux blancs combattant les chrétiens et leur coupant la tête. Il interrogea alors un de ces guerriers, qui lui répondit :

« Je suis Ali-ben-Abou-Taleb (1). »

Les mécréants poussaient des cris et emportaient leurs morts. Le peu de survivants qui restait encore dans le

(1) Au nombre des faits extraordinaires accomplis par le marabout Sidi Zouaouï, dont le tombeau est l'objet de la plus grande vénération de la part des habitants de Constantine, on cite un curieux épisode qui a trait à l'expédition des Espagnols en 1775.

Le cheikh Sidi Zouaouï possédait une superbe jument nommée Rekta. Un soir la jument disparut de l'écurie où les serviteurs du cheikh avaient l'habitude de l'enfermer. Ceux-ci, désespérés, coururent toute la nuit pour découvrir ses traces; le lendemain ils revenaient à l'habitation de leur maître, honteux de l'insuccès de leurs recherches, et n'osant pas lui avouer la disparition de Rekta. Mais grande fut leur surprise en retrouvant la jument à sa place habituelle; seulement elle était sellée, ruisselante de sueur, les flancs ensanglantés et labourés à coups d'éperons.

A ce moment le cheikh Sidi Zouaouï, calme comme à l'ordinaire et suivi de ses nombreux disciples s'approcha de la jument. Celle-ci se mit à hennir, puis à uriner d'une façon extraordinaire. Tous les assistants s'écartèrent, le cheikh leur dit : « Ne craignez rien, par Dieu et son prophète, je vous affirme que vous ne serez pas souillés par cette urine, car Rekta est digne de toute votre affection; je l'ai montée cette nuit pour aller à Alger auprès des troupes victorieuses de Salah Bey et j'ai assisté à la destruction de l'armée espagnole sur les bords de l'Harrach. »

Les paroles du cheikh Zouaouï furent répétées à la population à laquelle il tardait de connaître le sort de ceux qui étaient allés combattre pour la guerre sainte. On hésitait à y ajouter foi, cependant peu de jours après la nouvelle du désastre des Espagnols, avec tous ses détails, parvint à Constantine. Ceux qui avaient assisté à la lutte dirent, à leur retour, qu'ils avaient vu Sidi Zouaouï monté sur Rekta, combattant à leur côté pendant la nuit de la défaite des Espagnols et qu'ils l'avaient même entendu pousser des cris pour stimuler le courage des guerriers musulmans.

La légende ajoute : Quand Rekta mourut, le cheikh Zouaouï pleura sur elle et l'enterra dans un linceul.

Le tombeau de Sidi Zouaouï est situé sur la montagne qui porte son nom, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Constantine. Cette montagne fait partie du système du Djebel Chettaba que l'on aperçoit devant soit en sortant par la porte Vallée.

camp retranché prit la fuite au point du jour. Les décharges d'artillerie n'avaient pas été interrompues pendant cette nuit orageuse.

Quand la lumière du matin éclaira le ciel, que le *Mouden* eut invoqué le Seigneur pour qu'il accorde la victoire à ses fidèles, les musulmans n'entendirent plus les mécréants ni la détonation de leurs canons. Dieu, qu'il soit glorifié, avait atteint de sa colère les retranchements des chrétiens. Qu'il accorde sa miséricorde aux musulmans et punisse les mécréants, tant ceux qui ont débarqué que ceux qui sont restés sur les vaisseaux.

Un musulman s'approcha des retranchements pour reconnaître la situation. Là où naguères les mécréants se mouvaient comme les vagues de la mer, il vit la batterie avec ses engins de guerre, des canons montés de tous côtés, des mortiers à bombes, des fusils de tout calibre jettés à terre, des outils, des pièces de charpente, des pioches, des pelles, des couffins, des sacs, des barriques, des caisses et une grande quantité d'objets grands et petits que l'on ne peut compter. Tout cela restait entre nos mains, nous musulmans qui combattions pour la parole de Dieu. Des têtes de chrétiens gisaient par terre, le sang coulant encore comme si la décapitation avait eu lieu à l'instant même.

Ce jour était le onzième du mois.

L'homme qui avait pénétré dans le retranchement prit, autant qu'il put en emporter, des fusils et d'autres objets et se hata d'aller auprès des musulmans leur annoncer la bonne nouvelle de la fuite désastreuse des mécréants maudits.

Les musulmans entrant dans une joie à nulle autre

comparable, se ruèrent en foule sur le camp retranché, le renversèrent et enlevèrent tout ce qui s'y trouvait.

On courut annoncer à Sid Mohammed Pacha que les chrétiens avaient fui abandonnant tout leur matériel.

Quand les habitants d'Alger apprirent cette heureuse nouvelle, ils se la communiquèrent, se réjouirent et s'empressèrent d'accourir sur le champ de bataille en se faisant suivre par les juifs. Ceux-ci pillèrent tout ce qui tomba entre leurs mains.

Les juifs empalaient les cadavres de chrétiens avec les pièces de bois laissées dans les batteries. Ils les promenaient ignominieusement, les jettaient ensuite dans les flammes. S'adressant à ces cadavres, ils leur disaient par dérision :

« Ah, vous aviez l'arrogance de vouloir vous emparer « d'Alger; ah vous lanciez des bombes et des boulets sur « la ville, et bien voilà ce que nous faisons de vous ! »

Les musulmans riaient des paroles des juifs et étaient contents de voir la profonde haine qu'ils avaient pour les chrétiens.

Les musulmans incendièrent les pièces de bois qui avaient servi à élever le camp retranché et les brulèrent en totalité.

Le chiffre des soldats débarqués était de vingt cinq mille; sans compter le gros de l'armée qui était resté à bord.

Des mille cavaliers qu'il y avait également à bord, il ne débarqua que six de leurs chefs.

On trouva dans le retranchement un papier ayant la forme d'un cahier sur lequel étaient écrites les instructions suivantes données aux mécréants :

« Vous débarquerez auprès de l'Oued d'Harrach du côté de l'Oued Khenis. Vous établirez là un camp retranché pour vous défendre contre les attaques des musulmans. Ceux-ci prendront la fuite, vous avancerez alors vers le Hamma où vous construirez un fort. Vous couperez les eaux qui abreuvent les habitants d'Alger. Tous les arabes des environs qui viendront à vous, pour vendre ou acheter, vous les traiterez avec bonté. Donnez-leur au-dessus de la valeur de leurs marchandises, ne leur portez aucun préjudice. Coupez la route à tous ceux qui voudraient pénétrer dans Alger, mais ne commettez jamais d'injustice envers qui que ce soit, afin de vous faire bien venir des habitants du pays et par cette ruse vous attacher leurs cœurs.

Si vous vous emparez d'Alger, prenez bien garde de toucher aux harems; ne laissez pas les soldats s'en approcher, qu'ils n'aient avec les femmes indigènes aucune relation, car s'ils venaient à les aimer, ils se laisseraient dominer par la famille de ces femmes, et c'est la ruse qu'emploieraient les musulmans pour reprendre le dessus. Envoyez-nous ici les jeunes filles et les jeunes garçons. Quand aux vieillards et aux vieilles femmes, laissez-les. Prenez garde seulement qu'ils ne prennent la fuite. Après cela je saurai ce que j'ai à faire. Prenez garde de toucher aux trésors, laissez-les, je vous récompenserai de mes deniers autant que vous le désirerez. »

Après que les mécréants maudits eurent abandonné les batteries, un de leurs gros vaisseaux resta pris dans les sables de la côte. Tous les autres bâtiments unirent leurs efforts pour le dégager et le traîner au large; pendant cette opération ils continuaient à lancer des boulets

sur la plage pour en éloigner les musulmans et les empêcher de s'emparer du vaisseau échoué ; cela continua jusqu'au moment où ce dernier fut remis à flot. Ils levèrent alors leurs ancres et s'éloignèrent vers le mouillage que l'escadre avait pris au début des opérations. Les chrétiens étaient honteux et désespérés de l'affreux désastre qu'ils avaient éprouvé. Depuis ce moment jusqu'au mercredi ils ne tirèrent plus ni canons ni autres armes à feu. Les deux tiers de la flotte déployèrent ce jour là leurs voiles et s'éloignèrent dans la direction de leur pays, se repentant bien de leur tentative insensée. Que la malédiction de Dieu soit sur eux tous.

Le dernier tiers des navires resta au mouillage jusqu'au samedi 16 du mois. Ils levèrent alors les voiles à leur tour et s'éloignèrent, mais le vent ne leur était pas favorable, au point qu'ils se virent obligés de mettre leurs embarcations à la mer pour se faire remorquer (1). Ils ne parvinrent à s'éloigner qu'après beaucoup de peine et énormément de fatigue.

Il ne resta, de toute cette flotte, que huit gros vaisseaux qui croisèrent en vue de terre dans l'espoir de s'emparer de ce qui sortirait des ports musulmans. Trois jours après le départ des vaisseaux, une tartane française arriva à Alger et aborda après que le kaïd du port eut interrogé son équipage. Le capitaine Français demanda l'autorisation de communiquer ce qu'il savait à notre seigneur le Pacha. Le koptan-el-marsa prévint le Pacha Mohammed, qui ordonna aussitôt de lui présenter le nouveau venu, en lui recommandant de parler avec sincérité.

(1) Le texte arabe dit : Se faire remorquer comme des charognes.

Voici ce qu'il raconta : « Nous naviguions, ayant à notre bord un négociant de Tunis et nous ignorions complétement que les Espagnols eussent attaqué Alger. Quand leur escadre nous a rencontrés, nous avons été abordés et retenus au milieu d'elle. Nous avons questionné les Espagnols sur le chiffre de leurs pertes, ils nous ont répondu : Nous avons jetté à la mer trois mille cadavres avec des boulets et des bombes aux pieds. Nos blessés sont au nombre de quatre mille, mais peu survivent à leurs blessures. Le chef des troupes de terre, qui se nomme général, c'est-à-dire celui qui commande aux grands et aux petits, est mort également. Que Dieu le précipite au plus tôt dans les flammes éternelles.

« Le chef de la marine, nommé koptan, a été atteint par un boulet tiré du camp du bey de Constantine; il a eu la cuisse emportée; on ignore encore s'il vivra ou s'il mourra.

« Un de leurs grands vaisseaux a sombré après son départ du littoral; il leur a été impossible de le sauver. Beaucoup d'autres navires sont endommagés; on ne sait s'ils pourront ou non arriver à leur pays. Vos ennemis n'*ont plus de figure* pour se présenter devant leur souverain (que Dieu confonde), ni devant les autres nations chrétiennes, parce qu'ils ont abandonné leurs canons, toutes leurs armes et qu'ils ont éprouvé les plus grands revers.

« Nous vous affirmons que les nouvelles qui précèdent sont véridiques. Si vous découvrez que nous avons menti, jettez-nous dans les flammes et à l'avenir n'ayez plus confiance aux paroles des gens de notre nation. »

Nous voici arrivé à la fin de notre tâche, Dieu est juge de notre sincérité.

Écrit par l'humble Si Ahmed-ben-Mohammed-el-Anteri, que Dieu très-haut le protège par sa bonté et lui accorde sa bénédiction.

Fin de djoumada, 1er de l'an 1192 (1778 de J.-C.).

Pour traduction :

L. FÉRAUD.

Interprète de l'armée.

LETTRE

A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

SUR TROIS INSCRIPTIONS ROMAINES

recueillies

DANS LE CERCLE DE BORDJ-BOU-ARÉRIDJ

Pour faire preuve de la meilleure volonté possible, et constater que je ne néglige pas de concourir aux travaux de la Société Archéologique de Constantine, j'ai l'honneur de vous adresser, pour le huitième Recueil de nos mémoires, trois inscriptions latines, inédites, composant toute la moisson que j'ai pu récolter en 1864, au milieu des préoccupations occasionnées par la situation politique.

N° 1.

IMP·CAES·M·AVR·SE
VERVS·[illegible]
PIVS·FELIX·AVG·MVROS ❀
PAGANICENSESSERTE
ITANS·PER·POPVL ❀ SVOS FE
C✝CVR·SAL·SEMP·VICTORE
PROC·SVO·INSTA✝RVS· HE
VIO·CRESCENTE·DE COI
E·CI·KAPTOAE PR

Le numéro 1 offre un intérêt certain, au double point

de vue historique et géographique, je l'ai découvert à Kherbet-Guidra, situé sur l'Oued-Chertioua et à dix kilomètres à l'est du village des Ouled-Djellel de Lémora; la ruine est immense, car elle couvre tout un mamelon de ses nombreux vestiges. Là, sans nul doute, a existé un centre important, qui probablement était une station établie à la jonction des voies romaines reliant Setifi et Præsidium à Saldis; mais quel était le nom de cette cité considérable? Devons-nous trouver ce nom dans le mot MVRCOS de la troisième ligne? Dans ce cas, nous aurions découvert la position de l'oppidum Murco, ou Nurco, ancien évêché, dont Morcelli dit : *at neutrum Geographi in tabulas suas retulerunt?* Ou bien, serions-nous sur l'emplacement de l'Ad-Sara municipum des itinéraires, et d'Antonin et de Peutinger, ce que le peu de concordance des distances indiquées par les tables, rend assez difficile à déterminer, quoique nous connaissions déjà quatre points de repère : Setifi, Lemelli, Tubusubtus et Saldis.

Qu'est-ce aussi que le mot ITANIS de la cinquième ligne? Ne rappellerait-il pas une peuplade de l'Espagne antique, qui aurait établi des villages en Mauritanie? Cette supposition me paraît permise, surtout en présence du rapprochement de similitude des noms Murcia et Murcos (1).

(1) L'avant-dernière lettre du mot MVRCOS ressemble moins à un O qu'à un cœur, signe de séparation. L' I initial de la 5e ligne, est prolongé ainsi que le dernier jambage de l' N du même mot qui est, en outre, traversé par une barre horizontale. L' A du mot INSTATVRVS, 7e ligne, a un troisième jambage qui lui donne l'aspect d'une N. *(Note de la rédaction).*

N° 2.

ET FL·CLAVD
IO CONST
ANTINO
NOBIL·CAE
S S S M P

Le numéro 2 est le fragment d'une borne milliaire trouvée à quinze cents mètres de Bordj-Medjana, près d'une source et à quelques pas d'un tronçon de voie.

N° 3.

D · M S
CIRATIS

Quant au numéro 3, je ne le donne que dans le simple but de ne rien omettre.

Bordj-bou-Aréridj, le 24 février 1865.

PAYEN.
Chef de Bataillon.

LA PRISE D'ALGER, EN 1830

D'APRÈS UN ÉCRIVAIN MUSULMAN

La période de la domination turque en Algérie, considérée à juste titre comme une époque de barbarie intellectuelle, se fait surtout remarquer par la rareté des productions littéraires. C'est donc avec empressement que nous devons recueillir et conserver le peu de documents qui s'y rattachent, quelque incomplets et défectueux qu'ils soient. La critique aura toujours le temps de contrôler et de vérifier l'exactitude des renseignements que le hasard fait tomber entre nos mains.

La notice dont on va lire la traduction est extraite de papiers conservés dans la famille des Oulad-ben-Djelloul, originaire du Maroc, qui vint se fixer à Constantine vers la fin du XVe siècle.

Si Abbas-ben-Djelloul, le premier de ses membres qui entra au service du makhzen, remplit les fonctions importantes de bach-kateb, ou secrétaire en chef du gouvernement auprès du bey Hasseïn-bou-Koumia. Une magnifique inscription, scellée aujourd'hui dans le palais de Constantine, témoigne que Si Abbas fit construire de

ses deniers, en 1143 (1730), la mosquée hanafite de Souk-el-R'ezel, qui sert actuellement d'église catholique (1).

Un fils de Si Abbas, Si Châban, qui mourut centenaire, occupa pendant soixante-sept ans le siége de kadi hanafite et rehaussa par ses vertus, devenues proverbiales à Constantine, la considération dont jouissait déjà sa famille (2). Le savoir des descendants de Si Abbas, leur attitude calme et surtout leur réserve qui ne se démentit jamais au milieu des plus graves intrigues politiques, si fréquentes du temps des beys, les firent maintenir dans les fonctions de bach-kateb, devenues en quelque sorte héréditaires dans cette famille. Plusieurs de ses membres ont eu, dans cette position, l'heureuse pensée d'écrire des notes sur les événements qui se sont passés dans la province à différentes époques. Ces notes, rassemblées et mises en ordre, nous ont été communiquées par Si

(1) Église actuelle sur la place du Palais. Voir le remarquable travail sur les inscriptions arabes de la province, publié par M. A. Cherbonneau dans l'Annuaire archéologique de Constantine, volume de 1854-55.

(2) Ses descendants n'ont point dégénéré. Nous devons citer, parmi eux, Si Moustapha-ben-Djelloul, réputé l'homme le plus érudit de la province, qui est mort l'hiver dernier à l'âge de 96 ans. Pendant sa longue carrière, il remplit successivement les fonctions de bach-kateb, puis de kadi hanafi. L'ami intime de Si Moustapha était un autre savant, Si El-Mekki-bou-Talbi, mort le 28 février dernier, à l'âge de 72 ans, qui consacra à l'enseignement cinquante années de son existence. Il était encore professeur de droit musulman à la Medersa quand la mort est venu le frapper. Celui qui vient d'être appelé à le remplacer est son élève Si Ahmed, fils de son vieil ami Moustapha.

Le plus bel éloge que nous puissions faire de ces deux savants, morts presque en même temps, c'est de citer le dicton qui circule aujourd'hui dans les écoles de Constantine :

« La science, chez les Musulmans, s'est éteinte avec Si Moustapha-ben-
« Djelloul et Si El-Mekki-bou-Talbi. »

Hassen-ben-Djelloul, actuellement secrétaire à la direction des affaires arabes de Constantine.

L'extrait que nous publions est la traduction d'un passage relatif à la prise d'Alger. On voit que son auteur, alors bach-kateb d'El-Hadj-Ahmed Bey, n'était pas initié aux véritables causes qui provoquèrent notre expédition, dont tous les détails authentiques ont été publiés depuis par plusieurs historiens européens (1).

Quoi qu'il en soit, cette notice malheureusement trop succincte, écrite par un musulman à une époque où la haine et le mépris poursuivaient avec acharnement tout ce qui portait le nom de chrétien, révèle chez son auteur un sentiment de sincérité et de raison qui mérite d'être signalé.

Constantine, mars 1865.

---

(1) Consulter les *Annales Algériennes*, de M. Pélissier, et la *Conquête d'Alger*, par M. Nettement.

TRADUCTION

Par la volonté de Dieu très-haut, les Français se sont emparés d'Alger. Voici, d'après ce qui nous a été affirmé, les causes qui ont motivé leur venue dans ce pays.

Les Français avaient construit, à La Calle, une vaste maison pour servir au logement de leurs négociants faisant avec les indigènes le commerce des cuirs, de la laine, de la cire et autres marchandises (1).

Cependant les populations environnantes ne cessaient d'inquiéter ces Européens, en les volant et venant toutes les nuits rôder autour de leur établissement. Ces courses nocturnes obligèrent ces derniers à prendre, tant de jour que de nuit, des mesures de précaution et, afin d'éloigner et tenir en respect les malfaiteurs, ils fabriquèrent deux canons en bois, ayant l'aspect de canons véritables, qu'ils placèrent aux fenêtres de leur habitation.

On répandit alors le bruit que les Français avaient armé leur établissement avec du canon, et le markanti (2) de Bône crut devoir en prévenir de suite le bey de Constantine, El-Hadj-Ahmed. Le bey fit son rapport au pacha. Celui-ci appella le consul de France et lui demanda ce que signifiait l'armement de l'établissement de La Calle. Le consul promit d'écrire immédiatement à son représentant de Bône ; peu de temps après, il retournait en effet auprès du pacha et lui expliquait le stratagème qui avait du être employé par ses nationaux pour se débarrasser des malfaiteurs. Le pacha ne voulut pas admettre

(1) Bastion de France.

(2) Markanti, agent du bey auprès des comptoirs européens à Bône.

ces raisons ; le consul lui répondit que puisqu'il n'avait pas confiance en sa parole, il n'avait qu'à envoyer lui-même un de ses agents pour vérifier le fait sur place.

El-Hadj-Ahmed, bey de Constantine, reçut en effet l'ordre d'envoyer deux hommes de confiance à La Calle. Ces deux émissaires furent mal choisis, car c'étaient des hommes dépourvus d'intelligence. Ils se rendirent à La Calle, mais au lieu de pénétrer dans l'établissement des Français, ils se bornèrent à l'examiner de loin et ils virent les canons en bois, qu'ils prirent pour de véritables canons. Ils retournèrent auprès du bey qui écrivit de nouveau au pacha pour confirmer le premier renseignement.

Le pacha entra dans une violente colère, injuria le consul, on dit même qu'il le battit à coups d'éventail. Le consul français s'éloigna et partit ensuite pour son pays. Par ordre du pacha, El-Hadj-Ahmed fit dévaster l'établissement de La Calle ; on put alors se convaincre que les canons, cause du conflit, étaient réellement en bois. Voilà ce qui a provoqué la rupture entre les Français et les Algériens. S'il existe d'autres motifs, ils sont généralement ignorés du public.

La rupture des relations dura quatre années, pendant lesquelles les vaisseaux français croisèrent constamment sur la côte pour empêcher les bâtiments algériens de prendre la mer (1). Au bout de ce temps le pacha apprit, d'une manière certaine, que les Français se disposaient à venir l'attaquer. Il invita alors tous les beys à accourir à son secours avec leurs troupes.

(1) Le blocus commença le 15 juin 1827.

El-Hadj-Ahmed Bey rassembla les contingents des tribus, telles que les Hanencha, Haracta, Oulad-Abd-en-Nour, Telarma, Amer, Sahari, les Hachem ayant à leur tête les Oulad-Mokran; — tous les Deïra et Zemoul, Zenatia, Seraouïa, Oued-bou-Selah, qui avaient alors pour chef l'agha Ben-el-Hamlaouï. Toutes ces tribus fournirent trois mille et quelques cavaliers, sans compter les conducteurs de mulets ou de chameaux et tous les hommes à pied qui se joignirent à la colonne pendant sa marche vers Alger.

Le bey emmenait aussi une troupe de soldats turcs servant d'escorte à l'impôt qu'il avait l'habitude de verser dans le trésor du pacha.

En arrivant à l'endroit nommé El-Haouch, près d'Alger, nous trouvâmes Brahim-Agha qui était venu à notre rencontre. Après deux jours de repos dans ce lieu de campement, le bey, suivi des turcs et des principaux chefs arabes, se rendit à Alger. Il alla saluer le pacha, reçut de ses mains le caftan d'honneur, puis descendit au palais affecté au logement des beys de Constantine. Le lendemain El-Hadj-Ahmed payait son impôt.

Cinq jours après notre arrivée à Alger, la surface de la mer parut couverte de vaisseaux français. Une grande rumeur éclata dans la ville et tous les canonniers turcs se dirigèrent en courant vers les batteries de la marine, où ils se tinrent prêts à répondre à l'attaque des vaisseaux. L'escadre ennemie arriva près d'Alger, puis vira de bord et fit voile vers Sidi-Ferruch.

Brahim-Agha ayant reçu du pacha l'ordre d'aller s'opposer au débarquement, se hâta de conduire ses troupes à Sidi-Ferruch et y éleva plusieurs retranchements munis de canons.

A la vue des vaisseaux français, les consuls des différentes nations européennes allèrent s'installer dans une maison située hors la ville, où le pacha leur donna une garde pour les faire respecter. Le consul d'Angleterre, seul, continua à habiter Alger.

Les vaisseaux s'étant approchés de Sidi-Ferruch, balayèrent la plage à coups de canon et forcèrent les musulmans à s'éloigner. Alors les Français débarquèrent, construisirent un grand retranchement sur le bord de la mer et enfin leurs soldats s'avancèrent jusqu'à un terrain couvert de broussailles qui les séparaient des troupes de Brahim-Agha. Un combat peu sérieux s'engagea et Brahim-Agha dut rétrogader.

Le pacha, apprenant le débarquement, ordonna à El-Hadj-Ahmed Bey, au khalifa du bey d'Oran, à Bou-Mezerag, bey de Médeah, au kaid du Sebaou, de se rendre du côté de Sidi-Ferruch. Un grand nombre de Kabyles des Flissa, des Beni-Djennad et des tribus du Djurjura suivirent le mouvement. Les hostilités durèrent plusieurs jours. Dans une attaque où toutes nos troupes agirent simultanément, les Français furent mis en déroute, mais leur artillerie nous força à la retraite en nous tuant un nombre considérable de combattants.

Les Français marchèrent ensuite vers nos camps et s'emparèrent des tentes, chevaux, mulets, chameaux, moutons et de tout ce qui s'y trouvait. El-Hadj-Ahmed sauva ses bagages et son trésor, qu'il avait eu la précaution de faire éloigner avant le combat.

Le terrain sur lequel nous battions en retraite était couvert de haies, de canaux d'irrigation et de broussailles. Il y eut donc parmi les musulmans une très-grande con-

fusion. Si les Français, qui étaient près de nous, avaient fait usage de leurs armes, ils auraient pu, à ce moment, massacrer tous nos fuyards. Ils s'arrêtèrent, au contraire, pour nous laisser le temps de nous éloigner. J'avais une jument que le bruit de la poudre et la vue du combat avait rendu ombrageuse. Cela joint à mon grand âge qui m'ôtait toute vigueur, j'eus beaucoup de peine à m'éloigner du champ de bataille. Quelques pas seulement me séparaient des Francais, cependant ils ne me firent aucun mal. Cet acte de générosité nous prouvait que les Français avaient un noble cœur et qu'ils ne faisaient pas la guerre dans le seul but de tuer.

Quand le pacha apprit la déroute des siens, il destitua Brahim-Agha et nomma à sa place Bou-Mezerag, bey de Médeah. Tous les contingents arabes s'étaient repliés vers l'Harrach et campaient à Aïn-Rebot. Chaque jour ils allaient combattre les Français et le soir ils revenaient au camp de Aïn-Rebot.

Une députation de notables, parmi lesquels figuraient plusieurs grands personnages de la province de Constantine et entr'autres les Oulad-Mokran, se rendit auprès du pacha pour l'engager à traiter avec les Français. Je tiens les détails qui vont suivre d'un témoin oculaire. Étant entrés dans l'appartement du pacha, ils le trouvèrent en conversation avec un horloger qui faisait marcher des pendules et des horloges à musique. Il lui disait :

« Placez-moi cette pendule à tel endroit ; cette autre mettez-là ailleurs. »

Les membres de la députation, vivement préoccupés de la gravité de la situation, restèrent ébahis devant l'in-

souciance du pacha qui passait son temps à des futilités dans un moment aussi critique. Ils se retirèrent consternés sans avoir exposé le motif de leur démarche, mais en se disant que la puissance des pachas s'écroulait, qu'ils étaient désormais incapables de gouverner le pays.

L'armée française ne trouvant devant elle qu'une faible résistance, avançait cependant chaque jour et arriva enfin sur les hauteurs situées vis-à-vis le bordj Moulay-Hassen (fort l'Empereur). Si les Français se rendaient maîtres de ce fort, c'en était fait d'Alger, c'est pour cela que le khaznadji le fit sauter. L'explosion de la poudre ébranla la terre dans la ville comme au dehors. A peine la fumée était-elle dissipée, que les soldats français parurent debout au milieu des décombres.

Les habitants d'Alger, mécontents de l'inaction et de la mauvaise politique du pacha expédièrent un notable, nommé Si Moustapha, auprès des Français. Ce parlementaire ayant été bien accueilli, revint en ville et rassembla un certain nombre de personnages importants qu'il conduisit auprès du général. Le chef de l'armée française leur promit de faire respecter la personne et la fortune des Algériens. Ils allèrent alors auprès du pacha, accompagnés de plusieurs officiers français. Ceux-ci parlèrent au pacha avec politesse, lui assurant qu'il serait bien traité et qu'il serait autorisé à se retirer, lui et les siens, dans le pays qu'il lui conviendrait de choisir pour sa nouvelle résidence.

Pendant que ces événements se passaient à Alger, les contingents des beys étaient toujours établis sur les bords de l'Harrach, ignorant la capitulation de la ville.

El-Hadj-Ahmed envoya aux nouvelles quelques me-

khazni. Je partis avec eux et en arrivant au palais du gouvernement, nous trouvâmes plusieurs Français stationnant devant la porte d'entrée, ce qui nous causa une très-vive émotion. Nous aperçumes le khaznadji et Si El-Hadj-Mohammed, amin seka, qui nous annoncèrent que la paix était faite et que les Français étaient maîtres de la ville.

— « Que dois-je dire à El-Hadj-Ahmed Bey, leur demandai-je. »

— « Répondez-lui que les Français sont maîtres d'Alger, que nous n'avons plus de pacha; que chacun de vous peut agir maintenant comme il le jugera convenable. »

Je retournai au camp avec mes compagnons. Au moment où nous franchissions la porte, nous vîmes de longues lignes de soldats qui marchaient le long des murs en dehors de la ville. Nous restâmes un instant en extase devant ces troupes, puis enfin traversant leurs rangs, sans être l'objet d'aucun mauvais traitement, nous retournâmes à notre camp.

Tous les chefs arabes y étaient rassemblés, attendant nos nouvelles avec impatience. Nous leur racontâmes ce que nous avions vu de nos yeux et entendu de nos oreilles. Uue effroyable panique s'empara de tout le monde, surtout lorsqu'on vit arriver d'Alger une foule d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant avec précipitation.

Les différents contingents se séparèrent aussitôt. Ceux d'Oran commencèrent le mouvement. Bou-Mezerag emmena du côté de Médeah tous les algériens qui émigraient.

El-Hadj-Ahmed Bey recueillit environ 2,500 soldats

turcs ou habitants d'Alger, et se mit en marche dès qu'il eut aperçu le drapeau français arboré sur la ville.

Les Français étaient entrés à Alger vingt-deux jours après leur débarquement à Sidi-Ferruch.

Des bords de l'Harrach, El-Hadj-Ahmed alla dresser son premier bivouac près d'une ferme située dans la Mitidja. Brahim-Agha, qui était gendre du pacha, l'y rejoignit avec ses esclaves et toute sa fortune, manifestant l'intention de le suivre à Constantine. Mais, dans la soirée, un envoyé du pacha vint l'engager à retourner auprès de lui, disant que les Français lui avaient accordé l'aman et l'autorisaient a se retirer en Orient avec sa famille et sa fortune ; Brahim retourna donc auprès du pacha.

El-Hadj-Ahmed aperçut un esclave conduisant un superbe cheval noir appartenant à l'agha. Il appela cet esclave et pendant qu'il affectait de lui parler de quelques affaires, ses serviteurs prenaient le cheval et l'emmenaient. Quand il fut certain que le cheval avait disparu, il congédia l'esclave en lui disant qu'il ferait rechercher le cheval et le renverrait à l'agha. C'est par cette ruse qu'El-Hadj-Ahmed devint possesseur du cheval noir qui fit longtemps l'admiration des connaisseurs.

Pendant sa marche vers Constantine, El-Hadj-Ahmed Bey fut attaqué par les gens des Flissa, des Oulad-Bellil et autres Kabyles. Il les repoussa avec avantage, parce qu'à ce moment il avait encore près de lui de nombreux contingents.

En arrivant à Hamza, Ben-Abd-es-Selam-el-Mokrani lui conseilla de se défaire de son ennemi Ben-el-Guendouz. Il le fit en effet arrêter et l'emmena prisonnier. D'après les conseils de l'agha El-Hamlaoui, il ordonna aussi la mise à

mort de quatre personnages influents de la deïra qui lui inspiraient peu de confiance.

Ces exécutions déplurent aux cavaliers de la deïra, qui abandonnèrent immédiatement le bey. Les contingents de plusieurs autres tribus imitèrent leur exemple, de sorte qu'il ne resta que peu de monde autour du bey.

Quand la colonne campa dans la Medjana, beaucoup de Turcs abandonnèrent également le bey et le dévancèrent à Constantine, où ils se donnèrent pour chef Mahmoud, fils de Tchaker Bey. A Dra-Toubal, le bey fit mettre à mort Ben-el-Guendouz. Toutes les tribus se soulevèrent contre lui et il aurait été anéanti sans le secours que lui apportèrent ses parents les Oulad-ben-Gana.

Le bey campa à Aïn-Hadj-Baba, ne voulant pas rentrer à Constantine à cause des Turcs, dont il craignait le mécontentement. Mais ceux-ci sortirent de la ville et allèrent trouver le nouveau bey qu'ils s'étaient donnés, Mahmoud-ben-Tchaker, qui habitait alors sa maison de campagne près Smendou.

Les gens de Constantine sortirent à leur tour et allèrent prier El-Hadj-Ahmed de se rendre au milieu d'eux. Il entra en effet en ville et organisa un corps de 400 Kabyles pour lui servir de garde.

Quant aux Turcs, ils campèrent à Ras-el-Hamma, ayant à leur tête Mahmoud-ben-Tchaker. El-Hadj-Ahmed ordonna de fermer les portes de la ville et fit entourer les Turcs par tous les goums du cheik El-Arab et les Mekhaznia. La résistance était impossible, aussi les rebelles

(1) Aïn-Hadj-Baba est la fontaine située sous le 1er télégraphe aérien de la ligne de Sétif.

durent-ils demander l'aman; on le leur accorda, à condition qu'ils tueraient Mahmoud. Ils apportèrent en effet sa tête qui fut exposée sur le rempart de la ville.

Les Turs campèrent dès-lors sur le plateau de Sidi-Mabrouk, mais il leur fut expressément défendu de pénétrer dans la ville. Les plus coupables d'entr'eux furent mis à mort, quant aux autres, ils eurent la permission de se rendre en Tunisie, mais la plupart succomba pendant la marche (1). Quelques-uns seulement obtinrent la faveur de continuer à habiter Constantine.

L. FÉRAUD.

Interprète de l'armée.

---

(1) El-Hadj-Ahmed les fit attaquer et massacrer par les tribus dont ils traversèrent le territoire.

NOTICE SUR LES FOUILLES D'EL-MENGOUB

Dans les commencements du mois de novembre, la colonne commandée par M. le colonel Seroka du 66e, dut établir son bivouac sur les bords d'un des ravins qui composent les sources de l'Oued-Itel, dans un lieu appelé El-Mengoub. L'Oued-Itel est un de ces nombreux cours d'eau ensablés, qui sillonnent la partie nord du Sahara. Dans la partie moyenne et inférieure de son cours, son lit se compose d'une couche de sable d'une profondeur de 1m50 à 2m00, reposant sur une couche imperméable d'argile gypseuse.

Pour avoir de l'eau, il suffit de creuser jusqu'à la couche imperméable. L'Oued-Itel est ce qu'on appelle, dans ces contrées, une rivière souterraine : il y a de l'eau toute l'année.

Dans le haut de son cours et dans ses affluents supérieurs, la couche de sable est peu à peu remplacée par une couche calcaire qui varie de profondeur et qu'il faut traverser pour arriver à l'eau. C'est en perçant cette couche à une profondeur de deux à trois mètres, qu'on a creusé dix-neuf puits à El-Mengoub.

Ce travail a du être fait à une époque assez reculée, car il est trop pénible et trop bien exécuté pour être le résultat de la main-d'œuvre arabe si pauvre en outils.

Le pays aux alentours forme une vaste plaine à légères ondulations ; à l'exception de quelques touffes d'herbes sahariennes et de quelques broussailles rabougries qui garnissent en certains endroits le lit de la rivière, il y a absence complète de végétation. Presque partout le sol offre à sa surface la couche crayeuse de la roche qui le constitue, par-dessus laquelle s'étend une autre couche de cailloux siliceux et de débris de roches noircies par le temps.

Une pareille description fait bien supposer que le pays est complétement inhabité : et si tel il a toujours été, tel a dû être aussi toujours l'absence totale de toute espèce d'établissements humains.

Cependant dès les premiers jours de l'établissement du bivouac, le colonel Seroka fixa son attention sur de nombreux petits monticules qui se dressent sur le sol et rompent de tous côtés la régularité des lignes de l'horizon. Ces monticules se montrent en grand nombre ; partout où l'œil se porte, dans toutes les directions, on voit surgir ces petites bosses arrondies. En les examinant superficiellement, on ne distingue qu'un amas confus de pierres gisant pêle-mêle et formant une petite élévation conique, dont la base est une espèce de circonférence de trois à cinq mètres de rayon et dont la hauteur varie entre un et trois mètres.

Un examen plus attentif montre, dans quelques-unes, une espèce de régularité qui ne peut être l'effet du hasard. En effet, la surface extérieure présente souvent une couche de pierres placées verticalement qui dépassent, de peu il est vrai, les couches latérales, mais qui dessinent pourtant les formes d'une enceinte régulière. D'au-

tres fois une pierre dressée verticalement et de forte dimension dépasse la couche totale et saute à l'œil.

Le colonel Seroka, qui habite la province depuis de longues années et qui a suivi avec intérêt les travaux et les recherches archéologiques faits en Algérie, a reporté sa pensée vers les découvertes faites aux sources du Bou-Merzoug (1), et sur les tombes observées dans le Hodna et sur les pentes septentrionales de l'Aurès. Il pensa que ces aspérités du sol ne devaient pas être les produits capricieux de la nature et offraient, selon toute vraisemblance, une œuvre de l'homme.

Le séjour de la colonne en ces lieux devant se prolonger pendant quelques jours encore, le colonel donna l'ordre de faire quelques fouilles. Il voulut bien m'en charger ainsi que M. le capitaine du génie Richard, qui, envoyé en mission à Mouladam, n'a pu nous prêter longtemps son expérience spéciale. M. le lieutenant Serpin, du 66e, voulut bien y consacrer aussi son activité. Si ces fouilles auxquelles nous ne pûmes consacrer qu'un temps extrêmement limité n'ont pas produit des résultats décisifs, elles eurent toujours un but sérieux, celui de fixer notre incertitude et de démontrer que ces monticules ne sont autre chose que des *tumuli*.

Trois monticules furent découverts et fouillés.

Voici les observations qui ont pu être faites.

Pour mieux faire comprendre cette notice, j'ai fait les dessins d'après nature et sur une échelle assez grande

(1) Voir Recueils de la Société archéologique de Constantine, années 1863 et 1864; Monuments dits Celtiques de la province de Constantine, par M. L. Féraud.

pour que les explications puissent être claires et précises.

Planche n° VI. — Ce monticule, dessiné avant qu'on y portât la main, est situé sur une roche qui avance sur la rivière. A l'extérieur il présente une circonférence de 3m50 à 4 mètres de rayon ; sa hauteur est de 1m50 à 2 mètres. La forme est légèrement ellypsoïde et sa direction va de l'est à l'ouest. Sa surface ne présente qu'un amas confus de pierres plus ou moins grosses, mais vers le sommet est du grand axe se dresse une pierre de forme triangulaire qui dépasse les autres d'environ cinquante centimètres.

Dès que les premières couches de pierres furent enlevées, on put voir que les couches inférieures alternaient avec des couches de sable fin qui couvrait les jointures ; ces couches se composaient de pierres plus fortes et affectant une forme plate qui les rapprochaient de la dalle.

Planche n° VII. — En continuant les fouilles on mit à nu une autre disposition. Peu à peu se dégagèrent les formes d'une enceinte régulière, composée de pierres placées l'une sur l'autre et formant à l'intérieur une muraille verticale. En respectant la symétrie de ces pierres et en continuant le déblaiement, cette enceinte présenta la forme indiquée par la *Planche VII.*

La *Planche IX* donne la forme et les dimensions relevées avec soin.

Cette enceinte était remplie avec des débris de pierres entremêlées de sable tellement fin qu'il devenait presque du pulvérin. C'est dans cette masse et à ras du sol que l'on retira un à un les divers fragments d'os qui constituent une charpente humaine. Le squelette était brisé,

il est donc impossible d'indiquer sa position primitive, mais tout fait supposer que la tête était vers le côté circulaire et près du point V où l'on trouva de la poterie.

Cette poterie est intacte et faite en terre glaise, sans aucun vernis.

Deux trous furent découverts, ils sont marqués sur la *Planche VII* en T T' et un autre en T''.

Ces trous, d'environ vingt centimètres de diamètre et trente de profondeur, contenaient des débris d'ossements mêlés à du charbon.

On trouva aussi quelques os d'oiseaux de petite dimension.

Planche n° VIII. — Le deuxième monticule qui fut fouillé présentait à l'extérieur la même orientation, les mêmes formes, les mêmes dimensions et la même composition que le premier. Mais la grosse pierre verticale, au lieu de se trouver à l'est, était plantée à l'ouest. Avant de commencer les fouilles on pouvait voir distinctement une rangée de pierres verticales dépassant un peu la masse totale et formant entr'elles une enceinte circulaire. On peut supposer que ces pierres, placées verticalement dans le sol, limitaient l'espace destiné à renfermer le cadavre : celui-ci, une fois en place sur le sol, était recouvert de couches de sable, puis de couches de pierres plates placées avec une certaine régularité, de façon à former une espèce de cercueil et le tout était comblé avec les matières qu'on trouvait sous la main.

Cette planche fait voir la disposition des couches de grosses pierres avant d'arriver aux couches de sable qui recouvraient les ossements.

Dans cette tombe, comme dans la première, on trouva

les débris d'un squelette humain disséminés à la surface du sol. Impossible encore de préciser la position du squelette.

La poterie était dans ce tombeau et placée en V. Cette poterie est brisée en deux, elle est vernissée, d'une pâte fine et d'une forme assez élégante.

Planche n° IX. — Le troisième monticule est à peu près semblable en tout aux deux autres.

Il présente la particularité suivante :

Le squelette y fut trouvé intact et tel que le représente la *Planche IX*. Il avait dans la main droite un morceau de fer de forme cylindrique d'environ dix centimètres de longueur et trois de diamètre. Ce fer était tellement oxydé qu'il se délitait au contact de la main et sa forme était tellement peu accentuée, qu'il est impossible de déterminer sa destination primitive. La tête, belle et bien conservée, avait la bouche ouverte et la mâchoire inférieure couchée sur les vertèbres du cou ; l'angle facial présentait l'ampleur qu'on trouve dans la race circassienne. Le bras gauche replié présentait la main étendue sur le sternum et les jambes étaient tellement ployées en arrière, qu'on a du probablement les désarticuler avant de mettre le cadavre dans la tombe.

Cette position repliée des jambes établit une sorte d'analogie avec les tombeaux du Bou-Merzoug et de l'Aurès, où les squelettes ne sont pas non plus étendus dans la position normale du corps, mais plus ou moins repliés sur eux-mêmes.

Le squelette trouvé dans ce tumulus n'était plus placé comme les deux autres à la surface du sol, mais dans une cavité creusée à cinquante centimètres de profon-

deur. Par dessus lui se trouvait toujours la couche de pulvérin (ce qu'on appelle communément de la terre pourrie), mais entremêlé à des morceaux de plâtre qui s'étaient moulés sur le squelette.

Faut-il conclure de là que (comme le fait déjà observer le commandant Payen dans ses observations sur les tombeaux circulaires de la province de Constantine, Recueil de la Société Archéologique de la province de Constantine de 1863) l'on recouvrait le cadavre d'une couche de plâtre liquide ?

Tels sont les résultats de ces fouilles.

Elles établissent péremptoirement que ce grand nombre d'exubérances du sol que l'on remarque de tous côtés dans cette contrée, forme la chaîne d'une vaste nécropole qui remonte à une époque indéterminée.

Faut-il conclure de là que ce pays si inculte et si aride aujourd'hui était dans les siècles passés riche, cultivé et habité ?

Ou bien ces tombes renferment-elles les os des conquérants qui nous ont précédés et qui, comme toute armée expéditionnaire, ont semé un peu à droite et à gauche des traces de leur passage ?

Des études et des recherches plus approfondies feront connaître peut-être un jour le mot de cet énigme.

D'après les renseignements que m'a donnés le colonel Seroka, il existe sur le Chahbet-el-Akra, à une heure environ de l'Oued-Itel, mais à sept lieues plus bas qu'El-Mengoub, une masse de tumuli bien plus élevés et qui paraissent intacts. Les indigènes les appellent eux-mêmes kebeur (les tombeaux).

Il est à désirer que nos opérations nous amènent dans

cette direction, car il est probable que l'exploration de ces monuments produirait des résultats bien plus intéressants.

Nota. — Les tumuli des *Planches VIII* et *IX* n'ont pas présenté l'enceinte circulaire découverte dans celui de la *Planche VI* et représentée par la *Planche VII*.

Bivouac du Mouladam, 27 novembre 1864.

NELTNEZ.

Capitaine adjudant-major au 66e.

LETTRE

A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

SUR UNE INSCRIPTION ARABE

Au mois d'octobre 1864, Si Hamouda-ben-Ech-Cheik a fait déposer à la mairie une belle table de marbre blanc, mesurant 0m80 sur 0m50, parfaitement conservée et provenant des fouilles faites dans sa propriété du Gammas, à 5 kilomètres sud-est de Constantine.

Cette pierre, déposée au musée de Constantine et dont il nous a été permis d'en prendre copie porte, en caractères arabes mecherkis, l'inscription suivante :

بسم الله الرحمن الرحيم صلى الله على سيد نا
ومولا نا محمد كل نفس ذايقة الموت وانما تو
فون اجوركم يوم القيامة فمن زحزح عن
النار وادخل الجنة فقد فاز وما الحياة الدنيا الا
متاع الغرور هذا قبر السلطان الاجل الاجمل
الاشمل الاكمل ذو الخصال الحميدة والخلال

المجيدة المولى ابو عبد الله محمد المنتصر
ابن السيد المولى الملك السلطان العماد الملاذ
بحر الملوك والسلاطين وكافي اليتامى والمسا
كين الامير ابو عبد الله محمد المسعود بن مولانا
امير المومنين وناصر الذين المجاهد في سبيل
رب العالمين ابو عمر عثمان بن الامير الر
شد بن ايدهم الله امين توفي رحمه الله
في رابع عشر جمادي الاولى عام ثما
نماية وسبعين

Nous en proposons ainsi la traduction :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur et maître Mohammed.

« Toute créature animée doit goûter la mort, et sans aucun doute, au jour de la résurrection, chacun sera traité suivant ce qu'il aura mérité. Celui qui échappera au feu éternel et pourra entrer dans le Paradis, aura atteint le but. Qu'est la vie de ce monde, si non un mirage trompeur !

« Ceci est le tombeau du Sultan très-illustre, très-parfait, qui possédait le plus de qualités ; le plus complet ; doué de louables mérites et d'une nature d'élite ; le maître

Abou Abd Allah Mohammed el Mountesir (l'assisté de Dieu), fils du seigneur et maître le roi et sultan, dont la puissance s'élevait comme une tour, sorti d'une race illustre, la gloire des rois et des sultans, le bienfaiteur qui suffisait au soutien des orphelins et des pauvres, l'émir Abou Abd Allah Mohammed el Messaoud (le fortuné); fils de notre maître le chef des croyants, défenseur de la religion, celui qui apporte tous ses soins et tous ses efforts à suivre la voie tracée par le maître de toutes choses, Abou Omar Otman, fils des émirs orthodoxes, que Dieu leur vienne en aide. Ainsi soit-il.

« Il est mort, que Dieu lui fasse miséricorde, le 14e jour de djoumadd-el-aouel de l'an 870. »

La première partie de l'inscription renferme des sentences tirées du Coran, sourate III d'Amran.

L'épitaphe concerne Abou Abd Allah Mohammed el Mountesir et la date de son décès correspond au 2 janvier de l'année chrétienne 1466.

Son père, Abou Abd Allah Mohammed el Messaoud, héritier présomptif du trône des Beni-Hafs, s'était marié en grande pompe, en l'année 852, à Tunis, où il mourut dans un des deux mois de djoumad de l'année 855.

Son aïeul était Abou Omar Otman, khalife de la famille Hafside, régnant à Tunis, qui survécut à son fils et à son petit-fils, et mourut lui-même à Tunis après un règne glorieux de quarante-quatre ans, laissant le pouvoir à un autre de ses petits-fils, Abou Zakaria Yaya, fils de Messaoud.

Ces détails se trouvent en partie dans l'histoire de Mohammed el Kairouani, traduite par MM. Pellissier et Remusat.

Abou Abd Allah Mohammed el Mountesir devait être fort jeune au moment de sa mort, si l'on en juge par l'absence de tout titre à la suite de son nom, par la date du mariage de son père et enfin par le silence que garde l'histoire vis-à-vis de lui.

Il est permis de supposer que, suivant l'usage établi avant comme depuis cette époque à la cour Hafside, son aïeul l'avait envoyé à Constantine, peut-être en qualité de gouverneur désigné et pour y apprendre les détails de l'administration.

Le monument découvert au Gammas n'a pas, comme vous le voyez, M. le Président, une bien grande importance, et je ne vous proposerais point de le livrer à la publicité si la Société ne se faisait un devoir de mettre au jour tous les documents authentiques de l'époque arabe, malheureusement si rares en Algérie.

Ch. DOLLY.

NOTICE ETHNOGRAPHIQUE

SUR L'ÉTABLISSEMENT DES ARABES

DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE

I

A l'époque où les Ketama, exaltés par l'influence du *Medhi* (1), se soulevèrent contre la domination des émirs Ar'labites, il ne restait déjà plus en Berbérie qu'un petit nombre des Arabes issus des premiers conquérants du Magreb. Les longues guerres que les envahisseurs avaient eu à soutenir contre les indigènes avaient constamment affaibli leur nombre. Il ne fallait plus d'ailleurs, à ce moment, compter sur la force d'expansion que l'idée religieuse avait imprimée aux populations de l'Arabie.

Réduits considérablement par leurs luttes avec les Ketama ils furent, après leurs défaites, décimés par les persécutions des khalifes Fathemites.

Les descendants du Mehdi, Obeïd-Allah (296 de l'hégire), régnèrent en Berbérie pendant soixante-deux années en-

(1) Sur le *Mehdi*, consultez Ebn Khaldoun, T. I, p. XXVII de l'introduction. Traduction de M. de Slane.

viron; mais ils se déterminèrent bientôt, par les succès de leurs armes en Égypte, à transporter au Kaire le siége de leur domination. Ils emmenèrent avec eux la tribu presqu'entière des Ketama, alors cantonnée dans le bassin de l'Oued-el-Kebir. El-Moëz-Mahd-ben-Ismaïl, avant de se rendre sur les bords du Nil, chercha parmi les populations indigènes qu'il laissait derrière lui quelle était la plus puissante, afin de déléguer à son chef le commandement de l'Afrique fathemite.

A ce moment, c'est-à-dire au Xe siècle, les habitants des régions de Tunis et de Constantine formaient plusieurs nations différentes.

Sur le littoral, dans les montagnes voisines de la mer, les populations Berbères, appelées depuis Kebaïles (1), vivaient indépendantes et à peu près paisibles. Elles habitaient ce pays de toute antiquité et étaient connues du géographe Ptolemée sous des noms qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, ou que la critique moderne n'a pu encore identifier. Les plaines étaient la demeure des Ketama, qui en occupaient une partie sous la domination romaine et avaient fini, après plusieurs siècles, par y régner en maîtres. Là, ils tenaient en sujétion d'autres peuplades d'origines diverses, bien que se rattachant à la souche Berbère, entr'autres les Louata, anciens souverains du pays (2) et qui, depuis l'insurrection de Mehdi Fathemite, étaient réduits à la condition de laboureurs

(1) Ce n'est qu'au XIIIe siècle, après la dernière invasion arabe, que cette dénomination de Kebaïl fut appliquée aux Berbers de l'Afrique septentrionale. Elle vient du mot arabe *K'bila* (قبيلة), tribu, association; K'baïli, signifie homme de l'association.

(2) Qui tiraient sans doute leur origine des Massyles.

et de serviteurs (1), et cultivaient les pentes de l'Aurès et la plus grande partie des plaines de Constantine. Au milieu vivaient les tribus Zouaghiennes, dont la masse principale occupait la Tunisie, région que, d'après leur nom, les anciens avaient appelé *Zeugitane*. Il y avait également des Hooouara, peuple d'une fort ancienne origine qui avait par ses luttes contre les émirs arabes préparé la domination Ketamienne.

Dans les déserts du Djerid et des Zibân, erraient les Zenata, nomades belliqueux qui reconnaissaient l'autorité ou plutôt la suprématie des rois Magraouiens de Tlemcen, leurs parents.

Enfin, au sud de Titteri, habitaient les Sanhadja, peuple puissant et farouche, qui commençait à étendre sa domination dans le Tell, aux dépens des tribus voisines, en s'autorisant de ce que ces tribus ne voulaient point reconnaître l'autorité de la dynastie Fathemite.

Le chef de cette dynastie était, avons nous dit, sur le point de partir pour l'Égypte ; il hésita quelque temps dans le choix du chef qu'il allait laisser en Afrique. Après avoir d'abord porté ses vues sur le gouverneur de Tobna, il se décida à confier le gouvernement du pays à Bologguîn-ben-Zîri, émir des Sanhadjiens, qui vint immédiament le remplacer dans la ville souveraine d'El-Mehdiâ.

Les Sanhadjiens, une fois possesseurs incontestés du pouvoir, ne restèrent pas longtemps unis. L'ambition de

(1) C'est ici le lieu de faire observer que le servage de tribu à tribu semble avoir été autrefois en usage chez toutes les populations Berbères, de même qu'il l'est encore aujourd'hui chez celles de ces tribus que nous appelons Touaregs. Nous avons retrouvé des traditions de cet ilotisme dans beaucoup de pays Kabyles de l'Algérie.

leurs chefs, les rivalités intestines qui semblent être le triste privilége des populations Berbères, produisirent des luttes sanglantes où les partis ligués entr'eux se combattaient tour à tour.

L'épuisement les amena à la fin à conclure le traité qui laissa l'Ifrikia aux Zirîdes et abandonna aux Hammadites, leurs rivaux, les régions occidentales, en y comprenant la Kala des Beni-Hammad, Constantine, Alger, Achir et Médéa comme villes principales. Malheureusement ce traité n'apaisa point les haines ; la guerre se continua presque sans trêves jusqu'à l'épuisement des deux partis ennemis, résultat qui ne se fit guère attendre, ces luttes fratricides ayant fini par détruire l'élite des guerriers Sanhadja.

Cependant, jusque-là, Zirîdes et Hammadites avaient reconnu la suzeraineté des khalifes du Kaire. Mais à la suite d'une querelle puérile avec le ouizir fathemite, l'émir sanhadjien d'El-Mehdià répudia la suzeraineté de son maître et se plaça sous l'allégeance de la dynastie des Abassides de Bagdad, rivale des Fathemites. Ceux-ci avaient trop perdu de leur puissance pour chercher à soumettre le rebelle, mais ils résolurent de l'en punir en lançant sur ses domaines les hordes nombreuses des arabes Hilaliens.

II

Les Hilal étaient une tribu arabe originaire des plateaux qui séparent la Syrie de la péninsule Arabique. Belliqueux comme tous les bédouins, c'est-à-dire pillards,

ils infestaient les environs de leur territoire et poussèrent même l'audace jusqu'à piller la caravane sacrée envoyée par les khalifes de Bagdad aux villes saintes de la Mecque et Médine (1). Ils devinrent si turbulents et dangereux que les khalifes les chassèrent du pays et les transportèrent dans la haute Égypte ou Saïd, sur la rive droite du Nil. Dès-lors le pays devint inhabitable. Razzias, attaques de nuit sur les villages et les caravanes, désordres et pillages : tel fut bientôt l'état général de cette région. Aussi quand les khalifes Fathemites s'emparèrent de l'Égypte, songèrent-ils souvent à se débarrasser de ces intraitables sujets. Lorsqu'à la nouvelle de la révolte des Africains le ouizir fathemite vint proposer à son maître d'opposer au prince rebelle les bandes des Hilal, le khalife donna son assentiment à ce projet.

On envoya aussitôt des émissaires aux Hilal, avec ordre de publier dans leurs tribus que le khalife mettait l'Ifrikia à leur disposition et qu'il serait en outre donné à chaque chef de famille qui traverserait le Nil une pièce d'or et une fourrure de prix.

Ces émissaires recrutèrent ainsi un bon nombre d'arabes Hilaliens qu'ils lancèrent sur le pays de Barka. Quoique cette région fut en partie (les plaines) la propriété d'autres tribus arabes qui s'y étaient jadis établies, les bandes hilaliennes se mirent à les piller sans merci et y firent un immense butin. Cette dernière nouvelle attira tout ce qui restait d'Hilaliens : ceux-ci émigrèrent avec leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux.

(1) Ce qui a lieu encore fréquemment de nos jours : les bédouins pillent la caravane sainte de Damas, beaucoup plus préoccupés des marchandises et des cadeaux qu'elle porte que de son caractère religieux.

Le ministre fathemite profita de cet enthousiasme pour — à son tour — exiger de chacune des familles qui voulait passer le Nil une pièce d'or et une fourrure (440-442 de l'hégire).

Quand le pays de Barka fut complétement ruiné et qu'ils ne trouvèrent plus rien à ravager, les Arabes poussèrent vers l'ouest et firent irruption en Ifrikia. L'émir Sanhadjien ne parut pas avoir compris la grandeur du danger qui le menaçait. Loin de rassembler toutes ses forces pour refouler dans l'est les nomades qui s'approchaient, il se laissa dominer par la haine jalouse qu'il portait à ses collatéraux Hammadites et résolut de se faire un auxiliaire de Mounes-ben-Yahia, émir des Riah qui, le premier, pénétra dans son royaume. Celui-ci appela alors les autres tribus arabes ; mais loin de s'allier au chef Sanhadja, les envahisseurs se jetèrent sur le pays comme des loups affamés et y commirent d'épouvantables cruautés en proclamant l'autorité de la dynastie Fathemite du Kaire. C'est alors que le chef Sanhadjien se décida à rassembler une forte armée et se porta à la rencontre de l'ennemi. Dans ses troupes figuraient les milices nationales, plus un grand nombre de Zénètes, commandés par le chef des Magraoua lui-même, et en outre, un corps d'Arabes descendants des conquérants de la première invasion. Les deux armées se heurtèrent à *Haïderan*, plateau au nord-ouest de Gabès. Le combat fut long et acharné, mais tout-à-coup les Arabes de l'armée sanhadjienne, cédant à l'esprit de nationalité, passèrent à l'ennemi, et par cette trahison entraînèrent la perte de la bataille. Le chef Sanhadjien, El-Moezz, s'enfuit dans Kaïrouan, abandonné même par les Zenata et

les Sanhadja (1). Les Hilaliens vinrent aussitôt l'y assiéger.

Les Sanhadja étaient tellement épuisés par leurs luttes intestines, que ce seul échec ruina leur puissance et qu'ils furent dès-lors impuissants à tenir la campagne. Ils se réfugièrent dans les villes, pendant que maîtres du pays ouvert, les Arabes continuaient leurs brigandages. Mais, incapables de se gouverner, ils ne purent détruire la dynastie Zîride, qui continua à végéter dans sa seule capitale d'El-Mehdîa. Quant aux autres cités ou bourgades du pays, tout en résistant aux Arabes, elles se rendirent indépendantes du gouvernement Sanhadjien, s'organisèrent en Djemâa ou se donnèrent des chefs. Quelques-unes choisirent même leurs gouverneurs parmi les émirs Arabes des environs dans l'espoir d'en être protégés.

Les Hilaliens vainqueurs se partagèrent la domination et le pillage de l'Ifrikia : deux choses synonimes dans les états nomades. Puis, quand les campagnes furent détruites, ils s'attaquèrent aux villes dont ils purent occuper un certain nombre ; la majorité cependant put résister à ces barbares sans discipline.

Le pays était épuisé, il n'était pas dans les mœurs des envahisseurs de s'y établir et de le cultiver. Ils en cherchèrent un autre et se portèrent sur le Zab, dont les territoires de parcours convenaient à leur vie nomade et pastorale. Ce pays était occupé par les Zenata, nomades aussi et guerriers. Décidés à résister, ils demandèrent des secours au roi de Tlemcen, Ebn-Khaser, prince

(1) Ebn Khaldoun, T. I, p. 35.

Magraoua, dont ils reconnaissaient la suzeraineté. Celui-ci leur envoya son général Abou-Sôda, chef Ifrenite, qui lutta longtemps avec bonheur contre les envahisseurs Hilaliens.

Nous ne connaissons pas les épisodes de la lutte qui dut être, comme toutes les guerres nomades, une série de surprises, de razzias, d'expéditions nocturnes, de ravages et de cruautés.

Dans une dernière bataille (1) Abou-Sôda fut tué. Les Zenata évacuèrent le pays, ne laissant dans ces régions que les fractions sédentaires de leur race qui s'étaient construites des bourgades dans les oasis du Zab et la vallée de l'Oued-R'îr, et certaines familles qui, rattachées aux vainqueurs, finirent par compter parmi eux.

Ce fut alors que les Arabes se partagèrent les provinces conquises.

Dans cette distribution du pays, les Soleim eurent le Barka (l'ancienne Cyrénaïque) ; — les Zoghba, la Tripolitaine ; — les Riach, l'Ifrikia et le Djerid ; — les Athbedj, le Zab et l'Oued-R'îr.

Quant à Constantine et au littoral de cette région, malgré quelques excursions de pillage elle n'avait pas encore éte sérieusement entamée et restait au pouvoir de la dynastie sanhadjienne des Beni-Hammad.

Plus à l'ouest, le pays était encore le domaine incontesté des Zénètes Ouacin, tribus puissantes, plus disposées à envahir les régions voisines qu'à se laisser elles-mêmes entamer.

A peine une fraction des Athbedj, les Amour, s'avan-

(1) Qui fut livré au sud de Sidi-Okba.

çant peu à peu dans l'ouest, occupaient-ils quelques territoires de parcours dans les plateaux du Titteri et à l'entour des montagnes des Romera, aujourd'hui appelées Djebel-Sahari et Djebel-Amour.

III

Les princes Sanhadjiens désespérant de vaincre les Arabes, songèrent alors à profiter de leurs discordes et cherchèrent à opposer les Athbedj aux Riah et aux Zoghba; mais ces derniers, ayant vaincu dans une bataille Ben-Nacer-ben-Alennas, aidé des Athbedj, le forcèrent à se rejeter dans la Calaa sa capitale et se répandirent dans le pays environnant. Leurs ravages devinrent si insupportables et la position des émirs Sanhadjiens si précaire, qu'ils résolurent dès-lors d'abandonner leur ville et transportèrent à Bougie, qu'ils fondèrent tout exprès (1), le siége de leur gouvernement. « Les montagnes de Bougie « étant d'un accès fort difficile et les chemins étant pres- « que impraticables pour des chameaux, mettaient son « territoire à l'abri de toute insulte (2). »

Il n'est pas dans la nature de rester longtemps unis. L'esprit de famille qui fait la force des tribus change aussi la moindre querelle personnelle en guerres générales; si quelquefois des dangers communs peuvent rallier à une même cause deux tribus ennemies, le péril passé la lutte reprend avec plus de violence.

(1) Il serait plus juste de dire qu'ils relevèrent cette ville sur les ruines de l'ancienne Saldæ, qui n'avait jamais été complétement abandonnée. — C'était le territoire des Berben-Begaït.

(2) Ebn Khaldoun, T. I, p. 46.

Ce furent les Athbedj qui se divisèrent dès les premiers jours de l'invasion. A cette époque ils comptaient six tribus : les Kerfa, les Doreïd, les Acem, les Mocaddem, les Eïad et les Amour.

A la suite d'une querelle, Hassen-ben-Serhan, chef des Doreïd, tua le chef de la tribu des Kerfa : une guerre s'ensuivit, dans laquelle Ben-Serhan périt à son tour ; elle embrassa bientôt le reste des tribus Athbedjiennes. Pendant que les Eïad prêtaient secours aux Kerfa, les Acem et les Mocaddem combattaient avec les Doreïd.

Malgré tant de causes d'affaiblissement, les Athbedj restèrent longtemps les plus puissants d'entre les Arabes Hilaliens. Comme ils faisaient cause commune avec les émirs Sanhadjiens, avec les milices des villes, avec les contingents des tribus raïa, ils tiraient de cet appui une grande prépondérance morale et matérielle. Deux révolutions successives vinrent cependant mettre fin à leur puissance, bientôt même à leur existence politique.

Pendant que les Sanhadjiens, Zirides et Hammadites, voyaient leurs provinces envahies par les Arabes, des nomades de leur race, venus des bords du Sénégal, se répandirent au nord du Saguiat-el-Hamra, dans tout le Mogreb El-Aksa et fondèrent au Marok et en Espagne le brillant mais éphémère empire des Al-Moravides. Presque aussitôt une réaction des montagnards Mas-Moudiens du Deren, opposait aux envahisseurs la dynastie Al-Mohade, et en même temps les nomades Zénètes de la race de Ouacîn dépossédaient leurs frères Magraouiens des contrées d'Oran et de Titteri. De gré ou de force l'Al-Mohade, Abd-el-Moumen, les rangea à son parti et devint le souverain unique des régions qui s'étendent du Séné-

gal aux environs d'Alger. Quand il eut soumis l'Espagne musulmane, il mena ses hardis compagnons à la conquête de l'Ifrikia : devant ses pas disparurent sans retour les petites principautés Sanhadjiennes et Arabes, les faibles tribus indépendantes qui se partageaient le pays. Il entra vainqueur dans la ville de Tunis.

En haine des Athbedj que protégeaient les princes Sanhadjiens, les Riah s'étaient joints au parti du vainqueur. Quand il rentra dans l'ouest, les gouverneurs qu'il laissa en Ifrikia s'appuyèrent à leur tour sur les Riah. Les Athbedj, toujours divisés, ne pouvaient longtemps résister. Déjà certaines fractions perdant confiance dans la force de leurs armes, se jetaient dans la montagne ou dans les bourgades des oasis, plus faciles à défendre contre des pillards à cheval que leurs anciens territoires de parcours. Mais en échange de cette sécurité, il leur fallait répudier la vie nomade, renoncer à leurs troupeaux et cultiver le terrain pour vivre, et plus tard, quand s'élèverait dans le pays un gouvernement organisé, disposant de forces régulières, ils étaient destinés pour sauver leurs cultures et leurs jardins, leurs seules fortunes désormais, à subir le poids du gouvernement central, c'est-à-dire à payer l'impôt.

Malgré ces défaillances, le reste des Athbedj continua à suivre la vie nomade, sauf à lutter plus vivement contre la puissance toujours croissante des Riah. Ceux-ci, du reste, s'étaient mis mal avec les gouverneurs Al-Mohades qui voulaient les empêcher de piller et ravager les terrains cultivés. Ce mécontentement avait fini par une révolte ouverte, quand un aventurier Al-Moravide, le farouche Ben-R'ania, apparut dans le désert et se posa en ennemi

irréconciliable des Al-Mohades. Aussitôt on vit accourir sous ses drapeaux un grand nombre de gens de toute race, notamment des nomades Arabes ou Zénètes, habitués à faire leur proie du Tell « aux riches vallées, » à enlever les caravanes, à massacrer ou rançonner les cultivateurs, les voyageurs et les marchands.

Dès-lors commença contre les frontières une guerre d'extermination.

Ben-R'ania, intelligent et actif, se montrait partout : lorsqu'on le croyait encore occupé à harceler Tripoli ou à ravager Leptis, il apparaissait comme la foudre dans la Metidja, réduisait en cendre les villages de « cette mère du pauvre, » détruisant, à Ouedjer (1), l'armée Magraouïenne venue à sa rencontre et faisant planter sur les murs d'Alger la tête du chef vaincu. Puis quand des troupes régulières accouraient pour l'attendre, il se rejetait brusquement dans le désert et disparaissait dans ses profondeurs pour reparaître inopinément sur quelques autres points du Tell (2). Enfin, il parut si redoutable que Yakoub-el-Mansoûr, khalife des Al-Mohades, quitta Merakich avec une nombreuse armée pour le combattre. Ben-R'ania se porta au-devant de lui à la tête de ses hordes, écrasa son avant-garde et l'attaqua lui-même. Mais les pillards qui suivaient sa fortune ne pouvaient lutter contre les rudes montagnards Mas-Moudiens. Ils se dispersèrent au premier choc et leur chef s'enfuit dans le désert. Yakoub parcourut le pays en maître irrité et,

(1) Dont on a fait sur nos cartes Oued-Djer, qui donne son nom à une rivière dans la plaine de la Metidja.

(2) Cette tactique, toute africaine, ne nous rappelle-t-elle pas et Tacfarinas et l'émir El-Hadj-Abd-el-Kader.

pour briser la puissance des Arabes, il résolut de les disséminer dans toute l'étendue des déserts de son vaste empire. En conséquence, il transporta au sud du Marok une grande partie de la tribu des Riah, tels que les Acem et les Mocaddem, fractions puissantes de la race des Athbedj. De la Tripolitaine qu'ils occupaient depuis l'invasion, il appela les Zogliba qui lui étaient restés fidèles et leur donna les plaines du Titteri abandonnées par les Zénètes qui envahissaient les plateaux de Sersou. Il ne laissa dans le Zab, le Djerid et dans le Tell voisin, qu'une partie des Riah avec les Kerfa, les Doreïd, les Eïad et les Amour de la tribu Athbedj.

IV

Le chef des Riah avait été transporté dans le Marok avec une partie de sa nation. Au bout de quelque temps il s'échappa et reparut inopinément dans le Djerid où de concert avec Ben-R'ania, il recommença ses ravages. Les Riah d'ailleurs n'avaient plus de rivaux, la transportation des Acem et des Mocaddem ayant porté le dernier coup aux Athbedj.

Le gouvernement Tunisien songea alors à les désunir. Mais il ne put attirer à son parti qu'une branche cadette de leur chef qui espéra, par cette trahison, se faire accorder le commandement de la tribu. Cette politique ne put empêcher Mohammed-ben-Messaoud, émir des Riah, de pénétrer dans le pays cultivé et de s'y faire payer par les habitants un impôt régulier, et tant qu'il vécut il commanda sans conteste aux nomades de toute race qui

vivaient dans les campagnes de Keïrouàn, dans les plaines du Djerid et du Zab et dans le bassin du Hodna.

En 631 de l'hégire, le gouverneur Al-Mohade de Tunis se rendit indépendant des khalifes du Marok et fonda dans ces régions la dynastie Hafside. Il songea à opposer aux Riah des ennemis réels et appela dans le Djerid et les Ifrikia les Arabes Soleïm : ceux-ci, lors du partage qui suivit l'invasion, étaient restés dans le pays de Barka. Un siècle et demi après, quand les Zoghba quittèrent la Tripolitaine pour le Titteri, les Soleïm s'y répandirent et y furent bientôt en force. C'est de là que sur l'invitation des Hafsides, ils se jetèrent sur le Djerid et le pays de Castilia. Les Riah essayèrent bien de lutter; ils furent forcés de céder devant l'appui que leurs adversaires recevaient du gouvernement : ils se retirèrent dans les provinces de Constantine et de Bougie, qui restèrent leurs domaines, et ils gardèrent aussi les parcours du Zab et de l'Oued-R'ir.

Cet échec les avait refoulés sans les affaiblir, ils n'en devinrent que plus acharnés et se posèrent hardiment en ennemis de la famille régnante et soutinrent tous les prétendants Hafsides qui s'insurgeaient contre le souverain. Enfin ils se montrèrent si redoutables que le puissant khalife El-Mostancer ne crut pouvoir s'en défaire que par une trahison : il attira tous les chefs dans une conférence et les fit décapiter. Puis se mettant aussitôt à la tête de son armée, il surprit tout-à-coup la tribu dans ses campements, en détruisit une grande partie et poursuivit le reste avec tant d'acharnement qu'ils ne trouvèrent de salut que dans les états voisins. Cette sévère exécution n'eut pourtant qu'un résultat passager. Les

débris des Riah s'étaient réfugiés les uns chez les rois de Tlemcen, les autres chez les sultans Merinides. Ces princes Zénètes jalousaient et craignaient trop la puissance des Hafsides pour ne pas donner aide à ces éternels ennemis de leur domination. Dans cette pensée, dit notre annaliste Ben Khaldoun, ils remplirent leurs tellis d'orge et entassèrent les chevaux à leurs piquets. Les Riah reprirent aussitôt l'offensive, envahirent le Zab, écrasèrent dans une bataille le gouverneur hafside Ben-Atou et se précipitèrent sur le Tell. Le sultan rassembla à la hâte des troupes régulières, les fit appuyer par les Athbedj et des Açaker transfuges de la tribu des Riah. Mais, troupes régulières, Athbedj et Açaker, furent culbutés d'un seul choc et les hordes victorieuses reparurent le fer et le feu à la main dans les pays cultivés. Il fallut composer et les rois de Tunis leur assurèrent, par un traité, la possession de leur conquête, ainsi que la perception pour leur compte des impôts du pays ouvert. Les impôts et les revenus des montagnes et des villes restaient à la disposition du pouvoir central, encore dut-il céder, pour l'entretien des trois principaux émirs Arabes, le produit des places de Maggara, M'sila et N'gaous. Trois siècles environ s'étaient écoulés depuis l'entrée des Arabes en Ifrikia.

La victoire des Riah assura la ruine des Athbedj. Ceux-ci perdant toute espérance de résister à armes égales, se réfugièrent dans les cantons naturellement fortifiés.

Les Eïad, par exemple, erraient depuis la conquête au pied du Djebel-Kiana, entre l'Aurès et le Titteri, le gouvernement central n'étant pas assez fort pour percevoir directement les impôts de cette partie montagneuse, en

avaient chargé les Eïad qui, naturellement, s'en attribuèrent la meilleure part; mais lorsque les Riah, à leur tour, devinrent maîtres de la province, les Eïad, après avoir quelque temps continué à recueillir les impôts du Kiana pour ces nouveaux maîtres, se virent bientôt enlever cette mission et sous le poids de la domination des Riah se fixèrent à demeure dans la montagne, où ils furent à leur tour réduits à payer l'impôt. Les Dahk et les Latif furent plus maltraités encore, car ils perdirent jusqu'à leur autonomie. Forcés par leur faiblesse de renoncer à la vie nomade, ils construisirent des villages dans les oasis des Ziban ou se dispersèrent dans les bourgades qui y avaient déjà élevées leurs prédécesseurs Zenatiens. C'est à ces fractions d'Athbedj que les villages de Doucen, Raribou, Cehouda, Tennouma et Badis doivent leur construction (1).

Quant aux Amour, les plus occidentaux des Athbedj, nous avons vu qu'ils s'étaient avancés jusqu'aux montagnes de Gomera; mais lorsque les Zogheba furent amenés dans ces régions par Yakoub et Mansoûr, les Amour se réfugièrent dans ces montagnes et y achetèrent la paix au prix d'un tribut annuel. Quelques-uns pourtant se jetèrent dans les contreforts occidentaux de l'Aurès. Les Kerfa furent, de toutes les fractions de cette race, ceux qui perdirent le moins à la domination Riahide. Si un bon nombre d'entre eux furent réduits à chercher refuge dans l'Aurès, quelques-unes de leurs fractions purent

(1) Les noms de ces tribus sont également porté par des tribus de l'Asie Mineure, ainsi les Khodi campent à l'est du Haouran, les Saïd au nord du Ledja, les Moslem à l'est de Sana, les Mirdas entre Alep et Mossoul, et les Amer entre le Tigre et l'Euphrate.

rester nomades et continuèrent à parcourir avec leurs troupeaux les territoires du Żab oriental, dont les bourgades leur payaient même tribut.

Quant aux provinces de Constantine et de Bougie, elles restèrent sous la domination des Arabes Riah, la demeure des anciens peuples de race Berbère qui l'habitaient primitivement et que nous y retrouvons aujourd'hui.

V

Les Riah, vainqueurs et maîtres incontestés du pays, finirent par se désunir à leur tour et des luttes continuelles entre les principaux chefs amenèrent leur fractionnement en tribus indépendantes. Dès leur départ d'Égypte ils formaient plusieurs bandes : les Khodi, les Amer, les Saïd, les Moslem et ler Mirdas. Ceux-ci, qui avaient le privilége de fournir des chefs à la tribu, s'étaient divisés en deux branches : les Simber, qui commandaient en chef lors de l'invasion de l'Ifrikia, et les Douaouida qui leur enlevèrent plus tard le pouvoir. Les Douaouîda, de leur côté, finirent par former des branches rivales : les Açaker les premiers, jaloux de la puissance de leurs aînés, s'en séparèrent dès l'époque des Al-Mohades, entraînant avec eux quelques fractions Riahides. Plus tard, les Oulad-Seba et les Oulad-Mohammed, autres familles collatérales, se liguèrent contre les chefs de la tribu, les dépossédèrent et se partagèrent le commandement : aux Oulad-Mohammed échut la province de Constantine et le Zab de Biskra ; aux Oulad-Seba le Zab de Tolga et la province de Bougie. Mais cette dernière région qu'on ne pouvait facilement ravager en raison de

sa configuration montagneuse, était d'un faible revenu pour ses dominateurs. Quant aux pâturages du R'îr, les deux fractions ne se les étaient pas partagées parce qu'elles servaient, sous leur suzeraineté, de terrains de parcours à leurs frères Riahides des fractions de Saïd et de Moslem.

Cet état de choses dura jusqu'à l'arrivée des Turks.

Jusqu'à leur venue, les Arabes restèrent tout puissants dans l'empire Hafside qu'ils affaiblirent tellement par leurs révoltes, que son unité se brisa en peu de générations. Bougie s'était posée en rivale de Tunis et se choisissait des sultans parmi les collatéraux des rois Hafsides. Constantine, Bône, avaient parfois aussi leurs sultans particuliers ; d'autre fois ces villes suivaient le sort de Tunis, le plus souvent celui de Bougie, et par le fait elles étaient indépendantes. Dans l'ouest, les tribus Berbères de la plaine et de l'Aurès ne payaient guère l'impôt qu'aux Arabes. Les Kabyles — car on commença alors à les appeler ainsi — étaient devenus tout-à-fait indépendants et ne voulaient plus donner un dirrhem aux souverains du pays. Ceux-ci n'avaient plus sur eux qu'une action indirecte et se contentaient de percevoir sur leurs commerçants quelques droits de marchés.

Les Sanhadja qui après la chute de leur dynastie nationale avaient formé la milice des sultans de Bougie, s'étaient tellement affaiblis à les soutenir, qu'ils suffisaient à peine à protéger la capitale contre les incursions des Kabyles voisins et qu'ils ne purent la sauver des Espagnols.

Tout était alors dans un tel désordre, que la Berbérie n'eut pu trouver dans son sein des éléments de résistance contre une conquête Européenne. Deux causes étrangères

la sauvèrent de ce danger : l'expansion de la puissance Ottomane et, plus que cela, la découverte du Nouveau-Monde, vers lequel se détourna la foule des aventuriers chrétiens (1). C'est ainsi que les Turks restèrent maîtres du champ de bataille abandonné et en eurent promptement fini avec la faible résistance que lui opposèrent quelques cheikhs indigènes. Alger était tombée entre les mains d'Aroudj en 1515, peu après Constantine ouvrait ses portes à Kheïr-Eddin et, quelques années plus tard, Salah-Reïss forçait le gouverneur Espagnol de Bougie à lui livrer cette place par capitulation.

Maîtres des villes, les Turks inaugurèrent dans les campagnes la politique qu'ils devaient suivre jusqu'à leur chute. A l'aide de l'exemption d'impôts et de priviléges spéciaux, ils surent s'attacher certaines familles, certaines tribus ; telles étaient les douairs, les zmouls, les makhzens, soit qu'ils aient fait de certaines tribus les représentants de leur puissance, soit qu'ils aient eux-mêmes *créé* ces tribus par l'amalgame d'éléments hétérogènes et en aient fait les auxiliaires de leur domination au moyen d'une théorie que nous appellerons celle de l'antagonisme, qui consistait à gouverner sans frais les Arabes par les Arabes, et même à en tirer de forts impôts. Dans ce nouvel ordre de choses, le pouvoir politique des Douaoûda disparut si complétement, que l'on a oublié dans la province la signification précise de leur nom, qui s'emploie aujourd'hui dans le sens de *noble*. Les fractions de cette importante tribu durent — au lieu de la domination du

(1) Dont un nombre assez considérable était au service des sultans et rois musulmans du Mogreb. Voyez *Revue Africaine*, T. V, p. 14 et 17, un très-intéressant article de M. Charles Brosselard.

pays — se contenter de la jouissance de certains territoires assujétis au droit commun. Cette révolution mit sur le même rang les populations Arabes et Berbères de la plaine, d'autant plus facilement, que celles-ci — les plus puissantes du moins — tendaient depuis longtemps à se faire passer pour Arabes, et avaient pris le costume, le langage et les mœurs des envahisseurs (1). Peu importait d'ailleurs aux Turks qui tenaient dans un égal mépris Arabes et Berbers. D'ailleurs ce n'était pas dans les familles nobles que ces administrateurs soldats cherchaient des appuis pour leur domination. Ils craignaient, avant tout, que leurs auxiliaires tinssent leur influence d'une autre origine que de leur bon plaisir. En cela, on ne peut nier que leur politique ne fut empreinte d'une grande sagesse. Le plus souvent, ils attiraient sur des terres confisquées les aventuriers Arabes, Kabyles ou Chaouïa, forcés de fuir leurs tribus pour quelques méfaits et leur donnaient un chef à la dévotion du pouvoir central. Ce chef ne tenant par aucun lien à ses administrés, qui eux-mêmes étaient indépendants de leurs voisins, était un instrument passif qui lui et les siens ne pouvaient jamais être un danger (2).

Le gouvernement d'un peuple qui s'administre pour sa plus grande prospérité et dans le sens exclusif de ses intérêts, de ses désirs et de ses préjugés, ne saurait être

(1) Cette facilité d'assimilation est un des traits ethnographiques les plus intéressants de la race Berbère : elle se retrouve dans la langue comme dans les hommes.

(2) Sur la formation des Makhzen, nous renvoyons le lecteur aux détails que nous avons donnés dans *les Kabyles et la Colonisation de l'Algérie*, p. 109 et suivantes.

en effet le même que celui d'une nation victorieuse qui impose et sa volonté et la civilisation du XIXe siècle à un peuple vaincu.

Courbés sous le même joug, subissant le même sort, Arabes et Berbers finirent par ne voir entre eux aucune différence. Par suite de cette tendance de Berbers vaincus à se faire passer pour Arabes, c'est-à-dire pour conquérants, beaucoup de tribus ont fini par être comptées comme telles, quoique l'étude de leurs filiations ne puisse laisser aucun doute sur leur véritable origine.

Du reste, les tribus Arabes elles-mêmes sont rarement pures de tout mélange. Un des premiers résultats de la conquête, en effet, était de forcer certaines familles vaincues à servir le vainqueur. Il se formait ainsi, autour de la souche principale, des fractions de serviteurs et de laboureurs qui étaient bientôt comprises dans la tribu et augmentaient ses forces. M. Carette a montré, au sujet d'une tribu du Tell, combien étaient nombreux et variés les éléments étrangers qui venaient s'agréger au tronc indigène. C'est ainsi que nous pouvons expliquer la merveilleuse rapidité avec laquelle se forment souvent, dans le désert, certaines tribus à peine nées de la veille et le lendemain dominatrices.

On peut avancer qu'il en fut des Arabes autour de Constantine, comme des Franks en Gaule : quoique la nation ait gardé le nom des envahisseurs, le fond de la population, à bien peu d'exception près, est presque entièrement formé par la descendance des vaincus.

Le Baron Henri AUCAPITAINE.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

RECUEILLIES A CONSTANTINE ET DANS LA BANLIEUE

Malgré la quantité de travaux de terrassements entrepris et exécutés dans l'enceinte de la ville depuis la publication de notre dernier *Recueil*, les découvertes épigraphiques n'ont pas été, à beaucoup près, aussi abondantes que celles des années précédentes. A part quatre ou cinq épitaphes recueillies dans les substructions de quelques maisons récemment construites, toutes les autres, d'une importance très-secondaire, proviennent de divers gisements, *extra-muros,* dont le plus productif a été le versant nord-ouest du Coudiat-Aty, qui sera toujours, en attendant son dérasement définitif, le champ d'exploration le plus fécond pour l'archéologue et l'épigraphiste.

En effet, c'est là qu'ont été entassées, depuis les âges les plus reculés jusqu'à nos jours, les générations éteintes des différents peuples qui se sont succédé à de longs intervalles sur le plateau quadrangulaire de notre curieux rocher numidique. Cette vaste nécropole, qui s'étend en

longueur jusqu'au delà du cimetière actuel des musulmans, sur une largeur comprise entre la pyramide Damrémont et l'ancienne route de Philippeville, recèle dans son sein, au milieu de ses tombes innombrables, d'immenses richesses archéologiques qui viendront sans doute un jour s'ajouter à la superbe et précieuse collection d'antiques que possède déjà notre Musée naissant.

Au-dessus de l'humble sépulture d'un cavalier numide, reposent, calcinés par la crémation ou pulvérisés par la puissante main du temps, les ossements d'un chevalier romain mêlés à quelques fragments oxydés de son armure, ou ceux d'une matrone célèbre confondus avec quelques somptueux objets de toilette ou d'autres futilités féminines. La plupart de ces tombeaux, à côté desquels gîsent quelquefois les monuments qui les abritaient jadis, sont restés jusqu'alors inviolés. Ce qui explique ce phénomène de conservation, malgré les fouilles successives et continuelles qui s'y sont opérées pendant une si longue série de siècles, c'est que les Arabes ont l'habitude de n'enterrer leurs morts qu'à une très-faible profondeur.

Dans quelques-unes de ces tombes on trouve, outre les objets déjà mentionnés, des lacrymatoires en terre cuite, des lampes sépulcrales ornées de dessins variés, des fibules et des vases à parfums en verre de toute couleur et d'un travail exquis, des brimborions sans nom, en os et en ivoire, artistement sculptés; enfin, des médailles en bronze de tous les modules dont la présence au milieu de tous ces débris humains, indiquent probablement l'époque où ils ont été déposés dans la terre. Malheureusement la pioche d'un ouvrier maladroit attaque et brise impitoyablement ces raretés séculaires qu'une surveillance intelligente et

active pourrait sauver de la mutilation ou de la destruction.

Sur plusieurs points des deux côtés de la rue Saint-Antoine, nouvellement tracée à la base du monticule, se sont élevées comme par enchantement d'élégantes maisons blanches, entourées de jardins gracieux complantés d'arbres de diverses essences qui promettent de se développer vigoureusement et rapidement, car le sol qui les nourrit est fécondé par le détritus de cent générations d'hommes. C'est dans ces terrains, et notamment dans celui de MM. Audureau et Claris, son gendre, qui l'ont creusé à une profondeur considérable, que j'ai relevé la plupart des inscriptions qu'on va lire.

Je suis heureux d'offrir ici, au nom de la Société Archéologique, l'expression de mes remercîments et de ma vive reconnaissance aux personnes bienveillantes qui, sur ma recommandation particulière, ont eu l'obligeance de mettre de côté tous les monuments écrits qu'ils découvraient dans leurs propriétés.

Je remercie également MM. Costa et Lucien Rippert pour le concours généreux et empressé qu'ils m'ont prêté l'un et l'autre en me signalant les nouvelles découvertes, et en me donnant la copie, rarement défectueuse, de beaucoup d'inscriptions.

Un certain nombre d'épigraphes monumentales, parmi celles qui sont rapportées ici, présentent, dans quelques-uns de leurs caractères, une double et souvent une triple combinaison de lettres en un seul sigle, que les ressources de la typographie locale ne nous ont pas permis de reproduire. Nous aurons soin de décrire, aussi exactement que possible, la forme et les détails de tous les mono-

grammes qui se rencontreront dans le corps des inscriptions.

N° 1.

.....EMORIAE ❀ HELVIORVM
C·HELVIVS GEMELLVS ET ANTONIA MVSTCA CONIVNX
SE VIVOS SIBI ET SVIS FECERVNT

Memoriae Helviorium : Caius Helvius Gemellus et Antonia Mustica, conjunx, se vivos sibi et suis fecerunt.

A la mémoire *des membres de la famille* des Helviens : Caius Helvius, surnommé le jumeau, et Antonia Mustica, son épouse ont, de leur vivant, érigé ce *monument* pour eux et pour leurs enfants.

Trouvée dans les démolitions de la maison Ellul, rue Sidi-Lakdar.

Cette pierre, par sa forme étroite et très-allongée ($1^{m}36$ sur $0^{m}22$), a dû évidemment servir de frontispice à l'hypogée ou à la chapelle funéraire de la famille Helvius. La légende, composée de trois lignes inégales, est, sous le rapport du style, d'une exécution irréprochable. Une légère cassure de la pierre a fait disparaître la première lettre du mot MEMORIAE et peut-être aussi les trois initiales de la formule invocatoire. Le T et l'I de MVSTICA, surnom de la femme, sont représentés par un seul sigle qui a la forme d'une croix. Le N et l'I de CONIVNX sont également représentés par un monogramme. Quant à l'O du même mot, lequel est d'une très-petite dimension, il semble avoir été oublié par le lapicide qui l'aura intercalé après-coup dans la courbure intérieure du C.

La pierre a été cassée en ligne oblique aux deux tiers

de l'inscription, mais les deux parties étaient encore adhérentes quant on l'a découverte. Ces fragments ont été transportés au Musée de la place du Caravansérail par les soins de M. le Maire.

N° 2.

D M
IVLIVS OSPES
FRATRI DVLCI
SIMO POSVIT
V ❋ A - XV
HIC SEPVLTO (sic).

Diis manibus. Julius Hospes fratri discissimo posuit, vixit annis quindecim. Hic sepultus est.

Aux dieux mânes. Julius Hospes a fait élever ce monument à son frère bien-aimé qui a vécu quinze ans. Il a été déposé ici.

Stèle arrondie à la partie supérieure, d'un mauvais style et encore d'une plus mauvaise exécution. OSPES peut également être lu OSPIS, car la pierre est très-fruste en cet endroit. Le C, avant-dernière lettre de la deuxième ligne, a la forme d'un *epsilon* grec majeur, et le M est représenté par deux lambdhas tripèdes détachés. L'inscription est terminée par trois signes symboliques, dont le premier ressemble à un croissant posé sur une ige verticale en forme de *psi*; celui du milieu est une palmette et le dernier est un cœur ou une feuille de lierre, le tout d'un dessin barbare.

Le jeune adolescent à la mémoire duquel son pieux frère a fait graver cette touchante et modeste épitaphe, serait-il une des nombreuses et innocentes victimes de

la dernière persécution religieuse ordonnée par Dioclétien en 303? L'absence du nom, omis sans doute à dessein, les trois emblêmes dont l'un a une signification caractéristique, enfin le style qui est de la basse époque et la formule finale, rarement usitée, tout me porte à croire que ce monument appartient à un martyr chrétien. Remarquez l'orthographe vicieuse du superlatif et du participe. — Rue de France, maison Abadie. — Copie de M. Costa.

N° 3.

D M S
M SIT··
A MF
VANXLHS·

Diis manibus sacrum. Marcia Sittia, Marcii filia, vixit annis quadraginta. Hic sita est.

Consacrée aux dieux mânes. Marcia Sittia, fille de Marcus, a vécu quarante ans. Elle repose ici.

Stèle brisée à droite et entièrement fruste, trouvée dans les démolitions de la porte *El-Kantara.* — Copie de M. Costa.

N° 4.

OBLICIA ❀ L.F BASILLA
TORQVATA ❀ C ❀ F
C IVLIVS BASSVS

Oblicia Lucii filia Basilla;
Torquata Caii filia;
Caius Julius Bassus.

Sur un bloc de forme cubique, cassé à droite de la

partie supérieure. Le deuxième L de BASILLA est enclavé dans l'angle droit du premier.

L'inscription, qui est d'un style correct et régulier, est surmontée d'un bas-relief représentant trois personnages en robe et drapés de la chlamyde. Celui du milieu, qui est une figure d'homme, a 0m36 de hauteur, tandis que les deux autres, qui sont des femmes, n'en ont que 0m30. — Ce groupe doit nécessairement représenter Bassus, le père, Oblicia, son épouse, et Torquata, leur fille. — Les têtes de ces trois figures monumentales paraissent avoir été martelées à dessein par un vandale quelconque des siècles passés.

N° 5.

D M
SALVIDENIA
Q·F·MINNA
ANTIQVAECAS
TITATISFEMINA
VIX·AN·XXVIII
H·S·E·O·T·B·Q·

Diis manibus. Salvidenia, Quinti filia, Minna antiquae castitatis femina, vixit annis viginta octo. Hic sita est. Ossa tua bene quiescant.

Aux dieux mânes. Salvidenia, surnommée Minna, fille de Quintus, femme qui s'est distinguée par une chasteté digne des temps antiques. Elle a vécu vingt-huit ans et fut déposée ici. Que tes os reposent en paix !

Sur un cippe magnifique en pierre calcaire, mais cassé horizontalement au milieu de la seconde ligne. Le chapiteau qui le couronne est fortement en saillie et orné

de moulures et de dessins variés d'une admirable exécution. Les lettres régulières et bien gravées paraissent être de la belle époque. La dernière syllabe du mot *femina*, quatrième ligne, n'est formée que d'un sigle unique.—M. Audureau, chez qui elle a été trouvée, l'a fait placer en évidence, avec quelques autres, sur un des angles du mur de son jardin.

N° 6.

..... M S
..... VIDENIA
..... TINA

Fragment d'une dalle polie, en marbre blanc, de 0m05 d'épaisseur. Les lettres sont grandes et d'une parfaite exécution. Ce qui reste du nom indique suffisamment qu'il appartient à un membre de la même famille que celui qui figure au n° précédent.

N° 7.

CIVLIVSCI...
RVFINVSMIL·
COHORVIIPRAE
TORIAEYNAEV··
VAXXIIHSE

Caius Julius, Caii filius, Rufinus miles cohortis septimae praetoriae Naev...., vixit annis viginta duobus. Hic situs est.

Caius Julius, surnommé Rufin, fils de Caius, soldat de la septième cohorte prétorienne de Nevita?... a vécu vingt-deux ans. Il repose ici.

Les fastes consulaires placent à l'an 362, sous le règne

de Julien le philosophe, le consulat de Flavius Nevita. Le personnage dont il est question ici aurait-il servi dans la garde particulière de ce haut dignitaire de l'empire, que ses contemporains ont flétri du nom de barbare? ou bien la 7e cohorte, mentionnée sur notre monument, aurait-elle pris le surnom de Naevia en l'honneur d'un fait d'armes brillant qu'elle aurait accompli dans un moment de trouble ou de siége à une des portes de Rome qui porte ce nom? C'est ce qui est assez difficile à résoudre, attendu que la partie droite de l'inscription a été brisée et qu'il ne reste plus à la fin de chaque ligne que l'amorce des dernières lettres. La formule invocatoire a disparu avec le sommet du monument. Je ne m'explique pas la présence d'un *upsilon* devant le groupe NAEV; cette lettre représentait le nombre 400 dans la numération des anciens Grecs. — Audureau et Claris.

N° 8.	N° 9.
L LICINIVS	D M
C F Q PERENN..	Q AQVIL.
VS VA CI	VSAPRIC..
H S E O E B Q	H S V A CI

N° 8. — *Lucius Licinius, Cnei filius, Quirina* (tribu), *Perennus, vixit annis centum et uno. Hic situs est. Ossa ejus bene quiescant.*

Lucius Licinius, fils de Cnéus, de la tribu Quirina, surnommé l'ancien, a vécu cent un ans. Il gît ici. Que ses os reposent en paix.

Sur un bloc rectangulaire bouchardé grossièrement. Les lettres d'une forme vulgaire ne sont, pour la plupart,

que légèrement indiquées, le temps les a presque entièrement usées.

Le surnom de *très-vieux,* appliqué sur l'humble mausolée de notre vénérable centenaire, semble indiquer que ses héritiers protestaient depuis longtemps contre un tel excès de longévité.

On sait que les Romains, ceux de noble extraction surtout, se servaient ordinairement de trois noms. Le premier, qui était presque toujours représenté par une seule lettre, servait à désigner l'individu, c'était le *praenomen*. Le nom, *nomen*, qui désignait la race, *gens,* venait en second lieu, il était généralement terminé en *ius,* comme *Julius, Publius, Sittius, etc.* Cette règle est sans exception. Le surnom, *cognomen*, se plaçait le dernier et servait à désigner la famille, *familia*. Dans quelques cas exceptionnels, on faisait encore usage d'un quatrième nom qui tirait son origine d'une action remarquable ou de quelque circonstance particulière, comme *Fabius Cunctator;* c'était l'*agnomen* ou *adnomen*.

Longtemps après la conquête, quand se fut opérée la fusion des diverses nationalités qui composaient la société romaine et que les races eurent été confondues avec les familles, certains surnoms donnèrent lieu, le plus souvent, à des allusions ou à des sobriquets qui exprimaient les qualités et les imperfections morales ou physiques des individus auxquels ils étaient appliqués, comme *castus, pudens, quietus, balbus, mutus, etc.* Quelquefois ils exprimaient aussi des états, des professions, comme *arator, serranus, messor, agrius, etc.* Ces dernières épithètes sont communes sur les tombes romaines de l'Algérie.

Enfin, le nom de la tribu était encore quelquefois indiqué; celle de *Quirina*, l'une des plus considérables de Rome, à l'origine avait de nombreux représentants à Cirta et dans les localités circonvoisines, car elle est souvent mentionnée sur les monuments funéraires de la province. La mention de cette dernière tribu devait sans doute conférer, aux familles qui prétendaient en être issues, un rang d'ancienneté et partant une sorte d'illustration nobiliaire qui les distinguait des autres familles. Mais cette distinction commença à tomber en désuétude avec l'indication de la tribu à partir de 212, époque à laquelle Caracalla accorda, moyennant finance, le titre et les droits de citoyen romain à tous les sujets de l'empire.

N° 9. — *Diis manibus. Quintus Aquilius Apricus. Hic situs est. Vixit annis centum et uno.*

Aux dieux mânes. Quintus Aquilius, surnommé Apricus? fut déposé ici. Il a vécu cent-un ans.

Voilà encore un centenaire, dont le nom, qui signifie littéralement bruni, bronzé, et le surnom qui a pour équivalent *Héliophile,* ou amateur du soleil, s'adaptent bien avec le tempérament d'un individu arrivé aux extrêmes limites de la vie.

Stèle cintrée avec oreillons, d'un mauvais style. La partie supérieure est surmontée d'un dessin représentant deux branches de chêne, emblême de la force, disposées en hémicycle. L'inscription est un peu fruste et les dernières lettres ont été enlevées par une cassure, mais l'on distingue facilement encore la courbure d'un C. — Claris.

N° 10.

..ORATIVS
VICTOR
QVIR·
V A LXXXXV
H S E

Horatius Victor Quirina (tribu), *vixit annis nonanginta quinque. Hic situs est.*

Horatius Victor, de la tribu Quirina, a vécu quatre-vingt-quinze ans. Il repose ici.

Stèle commune mutilée à droite de la partie inférieure. L'écriture, formée de lettres grandes, belles et régulières, accuse la première moitié du deuxième siècle de notre ère. — Audureau et Claris.

N° 11.

Q DOMITIVS
ROGATVS
V·I ANLXXX
H S E

N° 12.

·VLIA
·ANVAR
..V A LXXXI
H S E

N° 11. — *Quintus Domitius Rogatus, vixit annis octoginta. Hic situs est.*

Quintus Domitius Rogatus, a vécu quatre-vingts ans. Il repose ici.

Stèle arrondie au sommet. La composition de la pierre, qui est un granit rougeâtre, me fait supposer qu'elle est étrangère au pays. Les lettres sont grandes et gravées profondément, mais d'un style médiocre. — Audureau.

N° 12. — *Julia Januaria, vixit annis octoginta et uno. Hic sita est.*

Julia Januaria, a vécu quatre-vingt-un ans. Elle repose ici.

Stèle ordinaire, mutilée aux deux extrémités et à la partie gauche. Style commun. — Propriété de M. Harault.

N° 13.	N° 14.
D M	MINVTIVS
C SITTIVS	·BANVS
ANTISTIA	VAL
	H S E

N° 13. — *Diis manibus. Caius Sittius Antistia!....*

Cippe en forme de dé d'autel, tronqué à la partie inférieure et surmonté d'un chapiteau aplati, d'une bonne exécution. Au-dessous de la corniche, mutilée dans presque toute sa longueur, figure une guirlande de feuillage entremêlée de quelques fleurs. La légende, encadrée dans un champ creux, est formée de lettres élégantes. A droite et à gauche du nom, le sculpteur a gravé, en relief, deux petites urnes funéraires d'égales dimensions. — Audureau et Claris.

N° 14. — *Minutius Urbanus, vixit annis quinquaginta. Hic situs est.*

Minutius Urbanus, a vécu cinquante ans. Il repose ici.

Stèle grossière, cassée au sommet, d'un style commun. — Audureau et Claris.

N° 15.	N° 16.
D M	D M
MARTI	CASTRICATA
ALIS	HOSPITA
VIXIT	V A LXII
··NIS ❋ VI	O T B Q

N° 15. — *Diis manibus. Martialis, vixit annis sex...*

Aux dieux mânes. Martial, a vécu six ans.

Stèle arrondie, très-fruste, cassée en bas. Au bas de la stèle, le lapicide a figuré un croissant posé sur une tige perpendiculaire et les cornes dans la direction de la péripherie. Ce signe, qui se rencontre sur quelques tombes d'enfant, est évidemment un emblême de douleur morale.

N° 16. — *Diis manibus. Castricata Hospita, vixit annis sexaginta duobus. Ossa tua bené quiescant !*

Aux dieux mâmes. Castricata Hospita, a vécu soixante-deux ans. Que tes os reposent en paix !

Stèle arrondie au sommet avec oreillons, d'un style vulgaire. Les deux dernières lettres du nom sont jumellées. — Audureau et Claris.

N° 17.	N° 18.
IVSTILEIAQ	M SEDIVS
F FAVSTILLA	SEVERVS
VAVHS E	V A XXXV
H S E	H S E

N° 17. — *Justileia Quinti filia Faustilla, vixit annis quinquaginta. Hic sita est.*

Justileia, fille de Quintus, surnommée Faustilla, a vécu cinquante ans. Elle repose ici.

Très-belle stèle arrondie avec oreillons triangulaires. L'écriture est de la belle époque. On remarquera la répétition de la formule finale. — Audureau et Claris.

N° 18. — *Marcus Sedius Severus, vixit annis triginta quinque. Hic situs est.*

Marcus Sedius Severus, a vécu trente-cinq ans. Il repose ici.

Petite stèle carrée, d'un style médiocre. — Audureau et Claris.

N° 19.	N° 20.
D ✻ M	L SILIVS
MVNATI	EXTRICAT
A SECVN	VS VAX
DILLA VA	M III H S E

N° 19. — *Diis manibus. Munatia Secundilla, vixit annis....*

Aux dieux mânes. Munatia Secondilla, a vécu.....

Sur une simple pierre, à peine dégrossie, mutilée à la partie inférieure; le V et l'A sont mariés en un seul sigle.

N° 20. — *Lucius Silius Extricatus, vixit annis decem mensibus tribus. Hic situs est.*

Lucius Julius Extricatus, a vécu dix ans et trois mois. Il repose ici.

Stèle commune. La troisième ligne est légèrement fruste.

N° 21.

IVLIAHOSP
PITAVIXALX
O T B Q

Julia Hospita, vixit annis sexaginta. Ossa tua bene quiescant.

Julia Hospita, a vécu soixante ans. Que ses os reposent en paix.

Le nom et la forme des lettres sont absolument identiques à ceux du nº 16. Ces deux tombes appartiennent sans doute à deux sœurs mortes sexagénaires. — Audureau et Claris.

Nº 22.	Nº 23.
D M S	D M
IVLIVS	IVLIA - FA
ISVRVLLIS	TALIS V
H S E ⌘ V	X A XIIX
A X	H E

Nº 22. — *Diis manibus sacrum. Julius Isurullis. Hic situs est. Vixit annis décem...*

Aux dieux mânes. Julius Isurullis, repose ici. Il a vécu dix ans.

Petite stèle plate, brisée à la partie inférieure. Style médiocre. Le temps a presque entièrement effacé les lettres qui paraissent avoir été gravées en manière de cursive hellénique.

Nº 23. — *Diis manibus. Julia Fatalis, vixit annis duode viginti. Hic est.*

Aux dieux mânes. Julia Fatalis, a vécu dix-huit ans. Elle est ici.

Sur une pierre semblable à la précédente et trouvée dans le même endroit. Il est probable que ces deux tombes recouvraient les restes mortels du frère et de la sœur. — Harault.

Nº 24.	Nº 25.
IVLIA ⊂ ERV	L IVLIVSCFQ
FINA VA	SATVRNINVS
XXXVII HSE	V A XXXV
O T B Q	H S E

N° 24. — *Julia Cerufina, vixit annis triginta septem. Hic sita est. Ossa tua bene quiescant.*

Julia Cerufina, a vécu trente-sept ans. Elle gît ici. Que tes os reposent en paix !

Stèle allongée, mutilée au sommet, d'un style vulgaire. — Audureau et Claris.

N° 25. — *Lucius Julius, Caii filius, Quirina* (tribu) *Saturninus, vixit annis triginta quinque. Hic situs est.*

Lucius Julius, fils de Caius, surnommé Saturnin, a vécu trente-cinq ans. Il repose ici.

Cippe tronqué. — Copie de M. Ripert.

N° 26.	N° 27.
CLODIAL	PCAECILIVS
F NOVEL	NEGOCIAT
LA V A	ORVALV
..ⅩXVHSE	H S E

N° 26. — *Clodia Lucii filia Novella, vixit annis viginta quinque. Hic sita est.*

Clodia, fille de Lucius, surnommée Novella, a vécu vingt-cinq ans. Elle repose ici.

Stèle carrée à sommet légèrement courbé, cassée à l'angle gauche de la partie inférieure, mais on aperçoit encore aisément la dernière partie de la première lettre numérique qui semble être un X. Style médiocre. — Audureau et Claris.

N° 27. — *Publius Negotiator, vixit annis quinquaginta quinque. Hic situs est.*

Publius Négotiator (ou le Commerçant), a vécu cinquante-cinq ans. Il repose ici.

Stèle carrée grossièrement taillée. Les lettres, d'une

exécution vulgaire, sont profondément gravées dans la pierre. — Audureau et Claris.

N° 28.	N° 29.
SENTIALF	DI M
AFRICANA	IVLIAI
V A XXIX	RENE (sic)
H S E	V A L

N° 28. — *Sentia, Licinii filia, Africana, vixit annis viginta novem. Hic sita est.*

Sentia, fille de Licinius, surnommée l'Africaine, a vécu vingt-neuf ans. Elle repose ici.

Petite stèle carrée dont les angles supérieurs ont été arrondis. Style commun. — Propriété Vivès.

N° 29. — *Diis manibus. Julia Irène? vixit annis quinquaginta.*

Aux dieux mânes. Julia Irène a vécu cinquante ans....

Stèle arrondie au sommet avec oreillons et brisée en ligne droite à la partie inférieure. Une partie des trois dernières lettres de l'inscription a disparu avec le fragment. Mauvais style. — Propriété Vivès.

N° 30.

D M
SITTIA
HONORATA
V A L

Sittia Honorata, vixit annis quinquaginta.

Sittia Honorata a vécu cinquante ans.

Sur une simple pierre tombale à peine dégrossie. Les lettres, de la basse époque, sont très-espacées. — Propriété Vivès.

N° 31.

D M
TANONI
A MVSTI
A VA C I
H S E

Diis manibus. Tanonia Mustia, vixit annis centum et quinque.

Aux dieux mânes. Tanonia Mustia, a vécu cent cinq ans. Elle gît ici.

Stèle allongée grossièrement travaillée. Les lettres, de la plus mauvaise époque byzantine, sont profondément gravées dans la pierre et ne sont pas régulièrement disposées. Les A sont dépourvus de leur barre transversale.

Quant aux articulations L, N, M, elles ont la forme d'un lambdha grec très-allongé, qu'il nous a été impossible de représenter faute de caractères typographiques spéciaux. — Propriété Vivès.

N° 32.

A·····M·F
····AVIA VIXIT
·····H S E

N° 33.

·····LA
····ESSA
···A LXX

Deux fragments d'inscriptions trouvés l'un et l'autre dans la propriété de M. Vivès.

Ces deux épitaphes sont trop incomplètes pour en hasarder la restitution.

N° 34.

···VSSENTIVS
···LINVS··
··· H·S E

N° 35.

ORIVS
·F·VICTO·
V·A XV

N° 34. — *Jussentius ? Julianus, hic situs est.*

Jussentius Julianus, repose ici.

Fragment d'une stèle commune et tellement fruste que la trace des lettres est à peine visible. Le premier angle du N, antépénultième de la troisième ligne, est traversé par un trait horizontal qui lui donne la physionomie d'un A. — Audureau et Claris.

N° 35. — *Honorius ?... filius, Victor ! Vixit annis quindecim.*

Honorius, fils de..., surnommé Victor, a vécu quinze ans. — Propriété Vivès.

N° 36.

D M
COCAS
V A XXXI
H S E

N° 37.

D M
Q IVLIVS
FELIX
V A XXXII
H S E

N° 36. — *Diis manibus. Cocas, vixit annis triginta et uno. Hic situs est.*

Aux dieux mânes. Cocas, a vécu trente et un ans. Il repose ici.

Style du bas empire.

N° 37. — *Diis manibus. Quintus Julius Félix, vixit annis triginta duobus. Hic situs est.*

Aux dieux mânes. Quintus Julius Félix, a vécu trente-deux ans. Il repose ici.

Style ordinaire.

N° 38.

D M
IVLIA C·F·
CIRTESIA
V A XXV

Diis manibus. Julia, Cnéi filia, Cirtesia, vixit annis viginta quinque.

Aux dieux mânes. Julia, fille de Cnéus, surnommée Cirtensia ? A vécu vingt-cinq ans.

Style médiocre. Remarquez le mot CIRTESIA qu'il faut probablement lire Cirtensia.

J'ai relevé ces trois épitaphes sur de simples dalles qui couvrent une partie du mur de soutènement de la rue du Nord au faubourg St-Jean. J'ignore l'endroit précis où elles ont été exhumées, mais il y a toute probabilité que c'est dans les fondations de quelques maisons voisines.

N° 39.

D M
IVLIVS BAC
QVAS V A LI
D M
IVLIVS INGE
NVS V A XXI
H S E

Diis manibus. Julius Bacquas, vixit annis quinquaginto et uno.

Diis manibus. Julius Ingenus, vixit annis viginta et uno. Hic situs est.

Aux dieux mânes. Julius Bacquas a vécu cinquante et un ans et Julius Ingenus en a vécu vingt et un. Ils reposent ici.

Sur la même pierre; petite stèle carrée d'une assez assez bonne exécution, trouvée par M. Quès, rue de Sétif, à dix pas au-dessous de la pyramide Damrémont. Les

lettres, d'une régularité irréprochable, sont dans un excellent état de conservation. A quelques mètres plus bas, on a découvert les restes assez bien conservés d'une ancienne fontaine qui devait alimenter un bon nombre d'habitations placées sur la pente orientale du Coudiat.

N° 40.

Q RVSTICELI
VS ORNIESE
MILITIS·Ɔ-VI
TVLI H S E

Sur une petite stèle, au sommet triangulaire légèrement affaissé, en pierre tendre du Mansourah. Les lettres, d'une exécution presque rudimentaire, semblent avoir été gravées par une main tout aussi maladroite que l'esprit qui a présidé à la disposition des termes grammaticalement vicieux de cette humble épitaphe. L'initiale du troisième mot a disparu, en majeure partie, par suite d'une cassure de la pierre. Ce qu'il en reste est un faible segment de la partie supérieure d'un O ou d'un A irrégulier. Le mot VITVLI, formé de lettres aussi grossières que le reste de l'inscription, est parfaitement lisible, seulement le premier jambage du second V se prolonge un peu au-dessus du corps ordinaire de l'écriture ; il est très-probable que le lapicide, ayant l'intention d'en faire un A, ait voulu faire ressortir son erreur en donnant à cette lettre un caractère particulier.

Toute défectueuse quelle est, sous le double rapport du style et de l'orthographe, je me hasarderai, sauf erreur, à en faire la restitution.

Quintus Rusticelius Orniensis (aut Oriensis), miles centuriae, vixit annis quinquaginta et uno. Hic situs est.

Quintus Rusticelius, soldat attaché à la centurie d'Ornia? (ou d'Oria?) a vécu cinquante et un ans. Il repose ici.

Il doit y avoir dans l'ethnique ORNIESE, dont la désinence est aussi vicieuse que celle du mot suivant, une transposition de lettres qui défigure le nom réel de la localité qu'il désigne. Il est probablement question ici du *Vicus*, mentionné dans l'*Africa Christiana* sous l'ethnique d'*Oriensis*, que la Notice place en Numidie sans préciser exactement la position. Ce bourg devait cependant avoir une certaine importance, puisqu'une compagnie de cent hommes y tenait garnison. D'un autre côté les Donatistes qui, dès 311, s'étaient multipliés dans le nord de l'Afrique, en avaient fait le siége d'un évêché, car nous voyons figurer sur la liste des évêques qui assistèrent, en 411, au célèbre Concile de Carthage, un évêque d'Oria, nommé Victor, qui dit à haute voix, quand on fit l'appel de son nom : « *J'ai prononcé mon mandement et je l'ai signé.* »

N° 41.

D M
L POMPEI·
C·F·QVIR

Diis manibus. Lucius Pompeius, Caii filius, Quirina (tribu).

Aux dieux mânes. Lucius Pompeius, fils de Caius, de la tribu Quirina....

Fragment d'inscription, sur un cippe mutilé par en bas et couronné d'un chapiteau artistement travaillé. Les

lettres sont gravées avec un soin particulier. Sur chaque face latérale le lapicide a sculpté en relief, du côté droit, un miroir, et du côté gauche, une urne funéraire fermée par un suaire. Les deux dernières lettres sont représentées par un monogramme.

Propriété Chareille, un peu au-dessous de l'emplacement où fut découverte, en février dernier, la superbe mosaïque dont les journaux de la localité ont rendu compte.

N° 42.

Q SITTI..
HOR...
AVGV...
V A...
H S...
O T B...

Quintus Sittius Horatius..... Augustus, vixit annis.... Hic situs est. Ossa tua bene quiescant.

Quintus Sittius Horatius, fils de..... surnommé Auguste, a vécu... ans. Il repose ici. Que tes os reposent paisiblement.

Stèle allongée et brisée à droite dans toute sa longueur. Les lettres, d'un style vulgaire, sont presque toutes effacées par le temps.

Propriété Broussette, à côté de la précédente.

Au mois de juillet 1864, MM. Brunache, frères, ayant l'intention de faire construire des magasins d'entrepôt au premier coude à gauche de l'ancienne route de Philippeville, dite route de Bienfait, firent exécuter par

M. Rancoul des travaux préparatoires de terrassement qui furent interrompus brusquement quelques jours après. Au-dessous des centaines de tombes arabes que la pioche et la pelle ont bouleversées, on a mis à jour plusieurs tombes romaines renfermant encore les ossements dans leur position naturelle et des débris de divers ustensiles de poterie qui y avaient été déposés. — Les huit inscriptions suivantes ont été recueillies dans ces fouilles.

N° 43.	N° 44.
D M S	D O M
P·CANINIVS	A SERVILIA
R·F MODEST··	ZAMBACO
VA XI MIIII	MARITO KAR
DXIII H S E	V A XXXII
S T T L	H T B C

N° 43. — *Diis manibus sacrum. Publius Caninius Rutilii filius, Modestus, vixit annis undecim mensibus quatuor diebus tredecim. Hic situs est. Sit tibi terra levis.*

Monument consacré aux dieux mânes.

Publius Caninius, fils de Rutilius, surnommé Modeste, a vécu onze ans quatre mois et treize jours. Il repose ici. Que la terre te soit légère !

Stèle commune. L'inscription, en caractères hardis et réguliers, est entourée d'une bordure en relief.

N° 44.— *Deo optimo maximo. Aula Servilia Zambaco marito carissimo, vixit annis triginta duobus. Hic tu bene condaris !*

Au Dieu très-grand et très-bon ! Aula Servilia a fait élever ce monument à son cher époux, qui a vécu trente-deux ans. Puisses-tu reposer doucement dans ta tombe !

Sur un bloc en forme d'un dé d'autel, mais brisé à droite et à la partie inférieure. La face de la pierre ou l'épitaphe est inscrite a été travaillée avec un soin tout particulier. La forme des lettres rappelle un peu l'époque byzantine. Remarquez le radical du nom d'homme, d'origine Numide, sur lequel on a greffé une désinence latine. La formule invocatoire et la votive sont rarement employées sur les monuments.

N° 45.

M TVLI
VS SEVE
RVS V A
XVII

Marcus Tulius Severus, vixit annis septemdecim.

Marcus Tulius Severus a vécu dix-sept ans.

Sur un simple galet, brisé en bas, qu'on a pas même pris la peine de dégrossir. Les caractères sont grossiers et presque illisibles.

N° 46.

D M
SITIA
VICTORI
AN V A
LXXXI

N° 47.

D M S
P DVPIDIVS
SAXA
V A CXI
H S E

N° 46. — *Diis manibus. Sittia Victoriana, vixit annis octoginta et uno.*

Aux dieux mânes. Sittia Victoriana, a vécu quatre-vingt-un ans.

Stèle commune, mauvais style. Les trois dernières

lettres du prénom sont représentées par un monogramme. Le trait horizontal de la lettre numérique L, se prolonge au-dessous de la ligne jusqu'au chiffre des unités.

N° 47. — *Diis manibus sacrum. Publius Dupidius Saxa, vixit annis Centum et undecim. Hic situs est.*

Monument consacré aux dieux mânes. Publius Dupidius Saxa, a vécu cent-onze ans. Il gît ici.

Stèle allongée, d'une exécution vulgaire ainsi que l'écriture.

N° 48.

CALVIA
TIVS CERV
TVS VIXIT
ANNIS LXX
H S E

Calviatius Cerutus, vixit annis septuaginta. Hic situs est.

Calviatius Cerutus, a vécu soixante-dix ans. Il repose ici.

Sur une pierre tombale très-ordinaire.

Le dernier jambage de l'A, seconde lettre du nom, est appuyé à sa base sur un trait horizontal qui lui donne la forme d'un L; ce monogramme est rarement employé dans les inscriptions. On en a fait autant au premier angle du N, initiale d'ANNIS, dont le milieu est barré. Style commun.

N° 49.

MONNO
SA V A XV
H S E

N° 50.

BI RENIVS
ADIVTOR
V A L H S E

N° 49.— *Monnosa, vixit annis quindecim. Hic sita est.*

Monnosa, a vécu quinze ans. Elle repose ici.

Sur une petite pierre tombale, d'un style très-mauvais. L'écriture se rapproche de la cursive.

N° 50. — *Birenius Adjutor, vixit annis quinquaginta. Hic situs est.*

Birenius, surnommé Adjutor, a vécu cinquante ans. Il repose ici.

Sur une petite stèle acéphale assez soignée. Le style est généralement bon. L'espace vide, compris entre la première syllabe du nom et l'articulation suivante, provient d'un défaut de la pierre.

N° 51.

IVLIA S F XEIL MAX
IMA VIXIT ANNIS
XXV H S

Julia Sexti filia, Xeila ? Maxima, vixit annis viginta quinque. Hic sepulta.

Julia Xeila, fille de Sextus, surnommée Maxima, a vécu vingt-cinq ans. Elle est déposée ici.

Cette épigraphe formée de lettres hautes, régulières et correctes, dans le style byzantin, occupe le centre d'une longue pierre rectangulaire, mal taillée et cassée aux deux tiers, qui a dû primitivement servir de montant à une porte ou à une fenêtre rustique. Les caractères qui entrent dans la composition du mot bizarre XEIL, sont trop distincts pour qu'on puisse avoir la plus légère incertitude sur leur valeur réelle. Il est évident que ce nom est incomplet; le graveur aura pu omettre, par dis-

traction, la voyelle féminine A, nécessaire au complément de la syllabe.

Les quatre premières lettres de la ligne suivante, sont assez gravement altérées. Copie de M. Ripert.— Audureau et Claris.

N° 52.	N° 53.
M D	D M
C I GEMEL	CECILIA
LVS V A	CICADA
LVI	V AN LV
	S T T

N° 52. — *Diis manibus. Caius Julius Gemellus, vixit annis quinquaginta sex. Hic situs est.*

Aux dieux mânes. Caius Julius Gemellus, a vécu cinquante-six ans. Il gît ici.

Sur une stèle, d'un travail grossier, faiblement arrondie au sommet, avec oreillons triangulaires gravés en relief. Les lettres, qui semblent avoir été faites avec peine, affectent la forme de cursive romaine. — Audureau et Claris.

N° 53. — *Diis manibus. Cecilia Cicada, vixit annis quinquaginta quinque. Sit tibi terra levis.*

Aux dieux mânes. Cecilia, surnommée la Cigale, a vécu cinquante-cinq ans.

Sur une marche d'escalier de la maison numéro 6, rue du Lion. Les lettres sont presqu'entièrement usées par le frottement, mais les traces en sont encore sensibles. Style vulgaire.

ÉPITAPHES

RECUEILLIES AUX BENI-ZIAD *(Mastar)*.

M. Costa, infatigable chercheur d'antiquités, se rendit au mois de mars dernier dans le territoire des Beni-Ziad, situé sur le versant occidental du Chettaba où gisent, éparses sur une grande étendue, les ruines d'un centre de population agricole des âges passés. Pendant les trois jours qu'il resta campé au milieu de ces vestiges, il put à son aise en parcourir tous les recoins, en visiter tous les détails et se rendre compte de la configuration de l'antique cité numidico-romaine. Il releva avec beaucoup d'exactitude, sur les monuments mutilés de la vieille nécropole, un peu plus d'une centaine d'inscriptions latines dont un grand nombre avaient déjà été publiées par M. Cherbonneau dans l'*Annuaire* de 1858.

Ce savant épigraphiste qui, favorisé par d'heureuses découvertes, eut le bonheur de déterminer l'emplacement de plusieurs stations romaines mentionnées dans les itinéraires, avait, dès la fin de la même année (1858), exploré sérieusement ces ruines séculaires qui semblent devoir appartenir à l'oppidum désigné faussement dans la Notice sous le nom de Mathar, tandis que leur véritable nom est Mastar, comme le prouve une dédicace à Septime Sévère, trouvée par M. Cherbonneau, et au bas de laquelle on lit facilement *Castellum Mastarense*.

M. Costa en me communiquant les copies des inscriptions suivantes, a eu l'obligeance de me donner aussi le croquis avec les dimensions des cippes les plus remarquables qu'il a découverts. J'en parlerai en temps et lieu.

N° 54.

D M
Q SITTIVS
MARTIALIS
VIX A LX
H S E

N° 55.

D M
Q SITTIVS
CRESCENS
V A LX
H S E

Nos 54 et 55. — *Diis manibus. Quintus Sittius Martialis, vixit annis sexaginta. Hic situs est.*

Diis manibus. Quintus Sittius Crescens, vixit annis sexaginta. Hic situs est.

Aux dieux mânes. Quintus Sittius Martial, a vécu soixante ans et Quintus Sittius Crescent, a vécu aussi soixante ans. Ils reposent ici.

Ces deux épitaphes, d'une forme très-simple et d'un style vulgaire, sont gravées, à côté l'une de l'autre dans un cadre à filet, sur une des faces principales d'un cippe ordinaire ayant 1m de hauteur sur 0m40 de largeur. Les deux L, premières lettres numérales de l'âge, se prolongent au-dessous du chiffre des dizaines. Apparemment cette tombe recouvrait les cendres de deux frères, peut-être jumeaux, morts sexagénaires.

N° 56.

D M
ANTONIA
MARCELLA
V A XXXVIII
H S E

Diis manibus. Antonia Marcella, vixit annis triginta octo. Hic sita est.

Aux dieux mânes. Antonia Marcelle, a vécu trente-huit ans. Elle repose ici.

Pierre tumulaire en carré long, grossièrement travaillée. Style de la basse époque.

N° 57.

❀ D ❀ M ❀ S ❀
❀ DIDIA ❀
❀ IMPETRATA ❀
❀ VIXIT ❀ ANNIS ❀
❀ X ❀ IIII ❀ H ❀ S ❀ E ❀

Diis manibus sacrum. Didia Impetrata, vixit annis quatuordecim. Hic sita est.

Consacré aux dieux mânes. Didia Impétrata, a vécu quatorze ans. Elle dort ici.

Sur une petite stèle, travaillée avec un soin particulier, mais n'ayant d'autres ornements qu'une simple moulure en relief que le temps a presque entièrement oblitérée, et des cœurs gravés en creux entre chaque mot et chaque signe abréviatif. Ces caractères emblématiques, sont évidemment une touchante expression de l'amour et de la douleur que les parents infortunés de cette jeune fille devaient ressentir, quand la mort impitoyable est venue la leur ravir au printemps de sa carrière.

N° 58.

IVLIA·M·F
MARCELLA
V A XI MESES IX
DIES V H S E

N° 59.

Q OCTAVIVS
L F QVASIMV
TVS V A XXXX
H S E O T B Q

N° 58. — *Julia, Marci filia, Marcella, vixit annis undecim, menses novem. Dies quinque. Hic sita est.*

Julie, fille de Marc, surnommée Marcelle, a vécu onze ans, neuf mois et cinq jours. Elle repose ici.

Stèle commune, arrondie au sommet, mesurant 0m96 de hauteur et 0m31 de largeur. Les deux premières lignes sont en caractères plus forts que le reste de l'inscription qui, prise dans son ensemble, est d'une exécution assez vulgaire.

Au bas de l'épitaphe se trouve, gravé en creux, le même signe de deuil et de douleur dont j'ai donné la description aux nos 2 et 15.

N° 59. — *Quintus Octavius, Lucii filius, Quasimutus, vixit annis quadraginta. Hic situs est. Ossa tua bene quiescant.*

Caius Octavius, fils de Lucius, surnommé le Bègue, ou le Taciturne, a vécu quarante ans. Il gît ici. Que tes os reposent en paix !

Stèle au sommet arrondie avec oreillons, d'une exécution très-médiocre ainsi que les lettres qui accusent la basse époque. Remarquez l'originalité du *cognomen*, Quasimutus, qui fut peut-être donné au défunt, pendant sa vie, à cause d'un vice de prononciation.

N° 60.	N° 61.
C NVMIDIV	MINNATIA N
S MARTES V	AINCIDDE V A
A LI HI S R B	XXXXVI H S E

N° 60. — *Caius Numidius Martes, vixit annis quinquaginta et uno. Hic situs est. Requiescat bene.*

Caius Numidius, surnommé le Blaireau, a vécu cinquante et un ans. Il gît ici. Qu'il repose paisiblement.

Stèle cintrée, de 0m80 sur 0m32, d'une exécution médiocre. Les lettres hautes, assez régulières et profondément gravées dans la pierre, sont de l'époque byzantine. L'avant-dernière lettre du cognomen est légèrement altérée, mais la partie supérieure est encore assez sensible pour ne pas la confondre avec un I.

Ce ridicule sobriquet aurait-il été donné à notre Numide romanisé à cause de sa ruse ou de son insociabilité? On sait que le quadrupède en question est d'un naturel tout aussi astucieux et sauvage que l'ours, son congénère, dont il ne diffère guère que par des proportions plus exiguës.

N° 61. — *Minnatia Naincidde, vixit annis quadraginta sex. Hic sita est.*

Minnatia Naincidde, a vécu quarante-six ans. Elle repose ici.

Sur une simple dalle à peine dégrossie. Le champ dans lequel la légende est inscrite ne présente plus que les traces presque invisibles des lettres. Je ne garantis pas l'exactitude du nom, qu'on devrait plutôt lire Namgidde, dont le radical et la désinence appartiennent exclusivement à la langue des Numides.

Ces quatre dernières épitaphes, absolument intactes dans leurs textes, sont dépourvues de la formule invocatoire généralement inscrite au sommet des monuments funéraires de l'ère du paganisme.

N° 62.

D M
C SMVR
ICIMVS
V A XXV

Diis manibus. Caius Smuricimus, vixit annis viginta quinque.

Aux dieux mânes. Caius Smuricimus (ou Smuricimulus), a vécu vingt-cinq ans.

Le M, antépénultième lettre de la deuxième ligne et consonne d'appui de la finale VS, a une forme tout originale; son angle central est très-ouvert, et les deux lignes obliques qui le forment, s'élèvent beaucoup au-dessus du corps de l'écriture; le dernier jambage est terminé par un trait horizontal semblable à celui d'un L. Ce sigle est donc un monogramme équivalent aux trois lettres MVL. Ce nom est évidemment d'origine grecque.

Sur une petite stèle carrée, brisée à la partie inférieure, d'une pauvre exécution et d'un style de la basse époque.

N° 63.	N° 64.
D M	CORNELIA
PIETORIA	ROGATA
QVARTIL	V A LXXXV
LA V A	H S E
LXXXXV	
H S E	

N° 63. — *Diis manibus. Pietoria Quartilla, vixit annis nonaginta quinque. Hic sita est.*

Aux dieux mânes. Pietoria Quartilla, a vécu quatre-vingt-quinze ans. Elle repose ici.

Petite stèle cintrée, d'un style et d'une exécution très-médiocres.

N° 64. — *Cornelia Rogata, vixit annis octoginta quinque. Hic sita est.*

Cornelia Rogata, a vécu quatre-vingt-cinq ans. Elle repose ici.

Petite stèle carrée, travaillée avec assez de soin. Les lettres, correctes et régulières, sont gravées profondément dans la pierre.

N° 65.	N° 66.
D M	D M
CORNELI	VARRON
A EXTRIC	IVS HXTR
ATA VIXI	ICATVS VI
T ANNIS	TA XVI
C	

N° 65. — *Diis manibus. Cornelia Extricata, vixit annis centum.*

Aux dieux mânes. Cornelia Extricata, a vécu cent ans.

Sur une stèle semblable à la précédente; le style semble aussi être de la même époque. Ces deux tombes appartiennent probablement à deux sœurs, ou bien à une mère et à sa fille, mortes l'une et l'autre au-delà du terme ordinaire de la vie humaine. On remarquera que les syllabes de chaque mot ont été scindées, faute d'espace, à la fin de chaque ligne.

N° 66. — *Diis manibus. Varronius Extricatus (defunctus), vitâ sexdecim annis.*

Aux dieux mânes. Varronius Extricatus, est décédé à l'âge de seize ans.

Stèle arrondie au sommet, d'une exécution médiocre. Le style est de la basse époque byzantine, car toutes les lettres formées de lignes obliques ressemblent à des lambdas réguliers ou renversés. La première lettre du prénom est figurée par *êta* majeur au lieu d'un E.

N° 67.

D M
VARRON
IVS FELIC
ICIANVS
V A XXXV
H S E

N° 68.

D M
GARGI
LIA HO
NORATA
V A XVII
H S E

N° 67. — *Diis manibus. Varronius Felicianus, vixit annis triginta quinque. Hic situs est.*

Aux dieux mânes. Varronius Félicien, a vécu trente-cinq ans. Il repose ici.

Sur une stèle semblable à la précédente.

N° 68. — *Diis manibus. Gargilia Honorata, vixit annis septemdecim. Hic sita est.*

Aux dieux mânes. Gargilia Honorata, a vécu dix-sept ans. Elle repose ici.

Sur un beau cippe, en forme de dé d'autel, qui serait bien conservé si la partie gauche de l'épitaphe n'eut été un peu fruste.

N° 69.

D M. S
MVRALIVS
DATVSVXT
LXXXX H S A

N° 70.

MARCIA
Q F QVINTA
V A IX H S E

N° 69. — *Diis manibus sacrum. Muralius Datus, vixit annis nonaginta. Hic sepultus.*

Consacré aux dieux mânes. Muralius Datus, a vécu quatre-vingt-dix ans. Il gît ici.

Stèle carrée d'un assez beau travail et d'un style assez correct, quoique du bas empire. Faute d'espace, le lapicide a placé à la fin de la dernière ligne l'A, lettre initiale d'ANNIS, qui devait être à la fin de la deuxième.

N° 70. — Marcia, fille de Quintus, surnommée Quinta, a vécu neuf ans. Elle repose ici.

Sur une simple pierre tombale grossièrement taillée.

N° 71.	N° 72.
D M	D M
CORN	MALLA
ELIA L	ASTVTA
VCIOS	V A XXXX
A V L	H S E

N° 71. — *Diis manibus. Cornelia Luciosa, vixit annis quinquaginta....*

Aux dieux mânes. Cornelia, surnommée la Brillante, a vécu cinquante ans.

La tombe, qui recouvrait les restes mortels de cette femme, contraste péniblement avec l'éclatant surnom qu'on lui a prêté. C'est une sorte de galet dont les parties saillantes ont été effacées et polies par le courant d'un torrent au fond duquel il a dû être ramassé. Le style même de cette modeste épitaphe est d'une exécution toute rudimentaire.

N° 72. — *Diis manibus. Malla Astuta, vixit annis quadraginta. Hic sita est.*

Aux dieux mânes. Malla, la Rusée, a vécu quarante ans. Elle repose ici.

Sur une stèle allongée et tellement fruste que la trace des lettres est à peine sensible.

N° 73.

C CVSPIVS
PVDENS
V A LV
H S E

N° 74.

D M
IVLIA
FORTVN
ATA V A
V A LXXXX

N° 75.

D M
SEMPR
ONIA
LVCIOSA
V A LXXV

N° 73. — *Caius Cuspius Pudens, vixit annis quinquaginta quinque. Hic situs est.*

Caius Cuspius, surnommé le Honteux, a vécu cinquante-cinq ans. Il repose ici.

Sur une petite stèle cintrée, mutilée à la partie supérieure. Les lettres, irrégulièrement formées, sont très-espacées les unes des autres.

N° 74. — *Diis manibus. Julia Fortunata, vixit annis nonaginta.*

Aux dieux mânes. Julia Fortunée, a vécu quatre-vingt-dix ans.

Jolie stèle carrée, mesurant 0m82 de hauteur et 0m46 de largeur. Les lettres, régulières et correctes, semblent avoir été gravées dans la première moitié du deuxième siècle ; seulement la première lettre numérale L a la forme d'un angle obtus.

N° 75. — *Diis manibus. Sempronia Luciosa, vixit annis septuaginta quinque.*

Aux dieux mânes. Sempronia, la Brillante, a vécu soixante-dix ans.

La tombe, comme l'épitaphe de notre vieille défunte, n'est guère mieux que celle de son homonyme rapportée plus haut.

N° 76.	N° 77.
D	D M
C IVLIVS....	SEPTI A
CAECILIANVS	HONORATA
VETERANVS	V A XXXV
LIII A V S T T..	H S E

N° 76. — *Diis manibus. Julius Caecilianus Vétéranus, vixit annis quinquaginta tribus. Sit tibi terra levis.*

Aux dieux mânes. Jules Cécilien, le Vétéran, a vécu cinquante-trois ans. Que la terre te soit légère !

Sur une stèle cassée à la partie supérieure de droite. Les deux initiales de *vixit annis* ont été placées, dans un ordre inverse, après le chiffre de l'âge.

N° 77. — *Diis manibus. Septia Honorata, vixit annis triginta quinque. Hic sita est.*

Aux dieux mânes. Septia Honorée, a vécu trente-cinq ans. Elle repose ici.

Stèle commune, écriture assez régulière. Les trois dernières lettres du surnom sont figurées par un M coupé au centre par un trait horizontal et surmonté d'un même trait au sommet du second angle. Ce monogramme forme le groupe ANV.

N° 78.	N° 79.
D M	L VITELLIVS
L CERVIVS	Q VIET
BVTVRARI	VS V A
VS V A XXXV	XXXXV
H S E	

N° 78. — *Diis manibus. Lucius Cervius Buturarius, vixit annis triginta quinque. Hic situs est.*

Aux dieux mânes. Lucius Cervius, surnommé le Beurrier, a vécu trente-cinq ans. Il repose ici.

Stèle carrée d'un assez bon style.

N° 79. — *Lucius Vitellius Quietus, vixit annis quadraginta quinque.*

Lucius Vitellius, surnommé le Tranquille, a vécu quarante-cinq ans.

Petite stèle plate, brisée aux deux extrémités et légèrement fruste. L'espace vide entre les deux premières lettres du surnom provient d'un défaut de pierre.

N° 80.

ANTONIA C F
..VIETAV.
XVIII H S E

N° 81.

NEVIA
SECVRA
V A LV H S E

N° 80.— *Antonia, Caii filia, Quieta, vixit annis octodecim. Hic sita est.*

Antonia, fille de Caius, surnommée la Paisible, a vécu dix-huit ans. Elle repose ici.

Je ne garantis pas l'exactitude du surnom, auquel il manque une ou deux lettres comme à la précédente.

N° 81. — Névia Secura (ou la Calme), a vécu soixante ans. Elle repose ici.

Stèle arrondie, très-courte. Le surnom est assez fruste, mais on distingue encore facilement la trace des lettres.

Le support inférieur du L se prolonge au-dessous du chiffre des dizaines.

N° 82.	N° 83.
TADIASIS	SITTIA
IRATA DE	SECVN
NIA V A XIII	DILLA
H S E	V A LXV

N° 82. — *Tadiasis Irata Denia, vixit annis tredecim. Hic sita est.*

Tadiasis Denia, surnommée la Furieuse, a vécu treize ans. Elle repose ici.

Stèle commune, mutilée au sommet. Le nom semble être d'origine numide.

N° 83. — Sittia Secundilla, a vécu soixante-cinq ans. Elle repose ici.

Sur un bloc en calcaire de forme cubique. L'épitaphe, encadrée dans un filet, est dans un très-bel état de conservation.

N° 84.	N° 85.	N° 86.
·EREN	C FVLVI	C IVL...
IA MA	VS V A	VIVVS..
RCIA	V H S E	CRISOPS·
V A XV		V A X H S E

N° 84.— Erenia Marcia, a vécu quinze ans.

Sur une stèle de 1m de longueur et 0m28 de largeur. L'inscription entière semble avoir été gravée par une main peu exercée. Les A sont dépourvus de barres transversales.

N° 85.— Caius Fulvius, a vécu cinq ans. Il repose ici.

Petite stèle carrée, fruste et d'un style grossier.

N° 86. — *Caius Julius Vivus Crisops, vixit annis decem. Hic situs est.*

Caius Julius, surnommé l'Animé et le Fortuné, a vécu dix ans. Il repose ici.

Stèle carrée, fruste à la droite des deux premières lignes. Style de la basse époque. Le second surnom paraît être formé de deux racines grecques.

Les deux inscriptions suivantes m'ont été communiquées par un soldat du 83e de ligne au retour de l'expédition de Kabylie. Il les avait relevées sur deux cippes mutilés gisant au milieu d'un monceau de ruines qui sembleraient, d'après les renseignements qu'il m'a transmis, appartenir à une villa antique.

N° 87.	N° 88.
·D D·NN F F FL··	MEMORIAE AETER
··LENT····ALE··TI·	NE PETRANIL··CON
··TGR!· IANOPIIS·E·	····MEE QV···V·A
···BVS·····	XXVII H S E

N° 87. — Fragment d'une dédicace aux empereurs Valentinien, Valens et Gratien.

On peut lire ainsi les quatre lignes incomplètes de cette inscription :

Dominis nostris tribus Flâviis, Valentiano, Valenti et Gratiano, piis, felicibus; le reste est fruste et la pierre est cassée transversalement au milieu de la cinquième ligne.

N° 88. — *Memoriae aeternae Petronillae conjugis meae, qui vixit annis viginta septem. Hic sita est.*

A l'éternelle mémoire de mon épouse Petranilla, qui a vécu vingt-sept ans. Elle gît ici. — Simple stèle.

INSCRIPTIONS INÉDITES DE LA PROVINCE.

M. Bouland, lieutenant au bureau arabe de Biskra, nous a communiqué, ces jours derniers, la copie d'un document historique qu'il a trouvé sur un bloc en forme de piédestal au pied du *Djebel-Selloum*, sur la rive même de l'Oued-el-Kantara. Nous regrettons vivement de ne pas avoir un bon estampage de ce monument remarquable, qui paraît avoir beaucoup souffert de l'injure du temps; nous pourrions peut-être rectifier quelques erreurs qui se sont glissées dans la transcription et débrouiller le sens général du texte qui, tel qu'il est, ne nous semble guère possible à saisir.

N° 89.

..... P... CAES....
[illegible]
..... NOPIOFELICIAVG...R.
.... SARMBRITANC. P. P.
... TRIBP....TEXVI COSIV..
.... BVRCVMSITOMMOBI...
... ANVMSIT...VIATO
... RVMINTR.DVASVI
ASADSALVTEM..ME...
.. ANTIVMNOVATVTE
.. ACONSENSVEIVSSIT.
..... VSCORDIA...
..... SEQ.AVGPRP...
..... AAGEN.....

Les cinq premières lignes, dont la deuxième a totalement disparu sous un profond martelage, peuvent se compléter et se lire de la manière suivante :

Imperatori Caesari Marco Aurelio, parthico, sarmatico, britannico, patri patriae, tribuniciae potestatis XVI, consuli IV, proconsuli, etc.

Les données de l'histoire nous apprennent que Caracalla, en l'honneur duquel est adressé cette dédicace, fut associé à l'empire en 197, à l'âge de neuf ans ; la seizième année de sa puissance tribunicienne coïncide donc à l'an 213, date précise de notre monument. Au commencement de la même année, ce Prince avait été nommé Consul pour la quatrième et dernière fois, avec D. Caelius Balbinus.

Voici les renseignements que M. Bouland nous a donnés, oralement, sur la topographie locale où le monument a été trouvé :

Le sommet du Selloum est couronné d'un vieil édifice en ruine, qui devait être autrefois un poste d'observation ou une station militaire, veillant à la sécurité des voyageurs, *ad salutem viatorum,* et surveillant les deux routes, *vias duas,* qui devaient se bifurquer ou s'entrecroiser non loin de là, dans la vallée qu'arrose la petite rivière El-Kantara.

Le bloc, sur lequel est gravée l'inscription, a dû rouler du haut de la montagne dans la rivière qui coule à sa base, comme l'indique manifestement l'absence de ses parties anguleuses qui ont été emportées dans sa marche précipitée. Tel qu'il est encore, il mesure 1m20 sur 0m68.

INSCRIPTIONS DE L'AURÈS.

M. Pigalle, capitaine en retraite, à Biskra, vient d'adresser à M. de Contencin, Maire de Constantine et Président de la Société Archéologique de la province, deux inscriptions latines, recueillies dans les montagnes de l'Aurès par le brigadier Sirot, des spahis, le capitaine Rose et le commandant Forgemol. Ne connaissant ces épigraphes que par de simples copies, je me bornerai à les reproduire telles qu'elles m'ont été communiquées.

Zaouïa (Beni-Barbar).

N° 90.

INARIOPROCESSIANOPATRIAEDELICIOVIRAI-ETAVGVRI

ECMVNBADOVIVIXITANNISXXXXETAELIAEMARCELLINAEMATR

. AEVIXITANNISTOTIDE.DVOBVSVIRTVTISETCASTITATIS...E

INARIISTITIANOFRATR..T APRONIANOFRATRISFILIOINFR....

DECEPTISFILIETHEREDESEIVSMAVSO..VMEXH-S..XII'N'FECE....

Dans un encadrement sur une pierre rectangulaire brisée à droite, mesurant 2m20 en longueur et 0m50 en largeur.

Les lettres, d'un dessin correct, sans monogrammes, accusent la bonne époque et sont également espacées les unes des autres.

Le mot DELICIO, autre forme de DELICIE, est évidemment syncopé dans sa dernière syllabe, on doit donc

lire DELICIOSO, qui est un adjectif. La transcription du groupe de onze lettres qui commence la seconde ligne me semble être défectueuse, car il n'existe aucun nom de dignité ou de charge sous cette dénomination. En suivant bien attentivement la trace des lettres sur la pierre, qui doit être fruste en cet endroit, on parviendrait peut-être à déchiffrer ET MVNDATORI, qui a le triple avantage d'avoir le même nombre de lettres, la même physionomie, à peu de chose près, et de désigner une fonction sacerdotale que les augures remplissaient quelquefois. La copie du brigadier Sirot porte à 80 ans l'âge du défunt. Comme l'état de la pierre est très-fruste à la fin des trois dernières lignes, je propose de restituer la fin de la troisième par le mot *singulariis; infractis*, à la quatrième, et *fecerunt* à la dernière. Il doit manquer un caractère numérique avant le nombre XII, coût du monument, ce ne peut être assurément qu'un L ou un C, car il n'y a de place que pour un seul caractère. Enfin, le mot EIVS ne peut se rapporter qu'à un seul personnage, et le monument a été érigé autant pour l'un que pour l'autre, il faut probablement lire *eorum*. On remarquera, en passant, la forme singulière des datifs *patriae, virai, matrae,* ces désinences sont quelquefois usitées dans les incriptions de l'époque byzantine.

Ces restitutions opérées et admises, nous lirons l'épigraphe de la manière suivante :

Inario Processiano, patri, delicioso viri, et auguri, et mundatori, vixit annis quadraginta; (aut octoginta) et Aeliae Marcellinae matri, vixit annis totidem; duobus virtutis et castitatis singulariis ! Titiano fratri et Aproniano, fratris filio, infractus deceptisque. Filii et heredes

eorum mausoleum ex sertertiis sexaginta duobus nummis fecerunt.

A la mémoire de notre père Inarius Processianus, homme très-agréable, augure et pharmaque (purificateur), qui a vécu quarante ans (ou 80), et de notre mère Aelia Marcelline, décédée au même âge; remarquables l'un et l'autre par leurs vertus et leur intégrité.

Titianus, leur frère, et Apronianus, leur neveu, désolés et désespérés! Leurs fils et leurs héritiers leur ont érigé ce mausolée, moyennant la somme de soixante-deux sesterces?

D'après ce qui précède, Titianus, pincipal auteur du monument, serait le frère du personnage qui figure en tête de l'épitaphe. Les enfants se trouvaient sans doute trop jeunes pour partager la douleur et le deuil que lui et son fils se sont exclusivement attribués.

Enchir-Aïn-el-Beïda.

N° 91.

... VS NOBISCVM

Fragment d'inscription relevée sur une pierre sculptée avec art, qui a dû servir de frontispice à un caveau funéraire d'une famille.

La légende, composée de lettres élégantes, occupe le sommet, dans un cadre formé d'une double moulure. Immédiatement au-dessous, à la droite, se trouve gravé en relief le plan d'un local distribué en cinq pièces d'inégales dimensions. A gauche de ce plan on a dessiné un palmier dont la cime atteint la moulure.

INSCRIPTIONS DE PHILIPPEVILLE ET DES ENVIRONS.

Nous venons de recevoir de M. Roger, directeur et conservateur du Musée de Philippeville, la communication de plusieurs épigraphes qu'il a recueillies lui-même dans la ville et dans les environs. Il nous a également adressé le croquis des monuments funéraires sur lesquels sont gravées les quatorze épitaphes suivantes :

N° 92.

POSTVMIA
CERA MANILLA
V A XX PATER
...LIAE NNOC

Postumia Cera Manilla, vixit annis viginta. Pater filiae innocenti.

Postumia Cera Manilla, a vécu vingt ans. Un père à sa fille vertueuse !

Sur un fragment d'une tablette en marbre blanc, à deux parements de sciage, mesurant 0m21 de longueur sur 0m16 de hauteur et 0m013 d'épaisseur. Les lettres, un peu épaisses, sont d'une bonne époque.

Sur la face postérieure on lit en beaux caractères de 0m08 :

....VIO....
....POT....

dont on aperçoit que la partie inférieure de la première ligne et la partie inférieure de la seconde.

Cette plaque a été trouvée dans les déblais du chemin de fer à El-Mouader, plaine du Zéramna, par M. Chandessais, ingénieur, qui en a fait don au Musée.

N° 93.

D M S
IVLIVS
IMPVR
TANVS
VX AN
XXXI

N° 94.

D M
Q TITI
O LI CIOSI
V A XXXV
H S E

N° 93. — *Diis manibus sacrum. Julius Impuritanus vixit annis triginta et uno.*

Consacré aux dieux mânes. Julius Impuritanis a vécu trente et un ans.

Sur une stèle en marbre blanc, avec larmiers et un dessin en relief au sommet, figurant un bonnet *médique,* trouvée dans les décombres du parc des équipages, en face du pensionnat des sœurs de la doctrine chrétienne de Philippeville.

N° 94. — Aux dieux mânes. Quintus Titius Liciosus? a vécu trente-cinq ans. Il repose ici.

Stèle en calcaire blanc, arrondie au sommet, avec larmiers et mutilée dans sa partie inférieure.

Trouvée sur la propriété Millet, à Philippeville.

N° 95.

FLAVONIA L·FI
EXTRICATA
V·A·LXV·H S E

N° 96.

D M
RIIB··RA
V·A V
H·S·E

N° 95. — Flavonia Lucii filia Extricata a vécu soixante-cinq ans. Elle repose ici.

Stèle cintrée, en grès ferrugineux, mesurant 0m85 de hauteur, 0m50 de largeur et 0m05 d'épaisseur.

Trouvée près de l'usine à gaz, dans le voisinage des Beni-Melek.

N° 96. — Fragment d'une stèle carrée, mutilée à l'angle supérieur de gauche et fendue longitudinalement et transversalement.

L'épitaphe paraît être très-fruste.

N° 97.	N° 98.
IVLIA	C IVLIV....
HELIAS	...TAS....
V A XXX	LXXV

N° 97. — Julia Helias, a vécu trente ans.

Dalle en grès, trouvée sur la propriété Lebreton, route de la Pépinière.

N° 98. — Caius Julius ...tas a vécu soixante-quinze ans.

Stèle en grès, au sommet affaissé et mutilée à droite dans toute sa longueur, mesurant 0m80 de hauteur et 0m50 de largeur. Trouvée à l'usine à gaz.

N° 99.	N° 100.
ALEXAND..	C ❋ CELLIVS
IVN·V A CV	L ❋ F ❋ QVI
ALEXANDE.	PONTICVS
PATER FILIO	V ❋ A ❋ LV
DVLCISSIM.	H ❋ S ❋ E

N° 99. — Alexandre, le jeune, a vécu cent cinq ans. Alexandre, père, a élevé ce tombeau à son fils bien-aimé.

Sur un bloc en forme de caisson.

Voilà, certes, une épitaphe qui, si la transcription en est exacte, est extrêmement curieuse et unique dans son

genre. — Quel était donc l'âge de ce père infortuné qui donne une épithète si tendre à son fils plus que centenaire ? Le père Maurice, doyen des vétérans aux Invalides, qui fut honoré de la visite du premier Consul, en 1802, serait-il un descendant direct de ce vénérable patriarche ? Car il faut remonter à l'époque biblique pour rencontrer de tels exemples de longévité.

N° 100. — *Caius Cellius, Lucii filius, qui Ponticus, vixit annis quinquaginta quinque. Hic situs est.*

Caius Cellius, fils de Lucius, originaire du Pont, a vécu cinquante-cinq ans. Il repose ici.

Cette épitaphe, formée de lettres régulières et correctes, est inscrite sur une stèle en grès ferrugineux, au sommet arrondi, mesurant 1m26 de la base à la périphérie et 0m58 de largeur. La stèle est posée sur un operculum cylindrique qui recouvre un cippe de même forme, de 0m85 de diamètre sur 0m60 de hauteur. Ce dernier a été creusé intérieurement pour recevoir les cendres du défunt.

Trouvé le 18 juin 1864, chez M. Lebreton, propriétaire au faubourg de l'Espérance, route de Constantine. — Copie et dessin de M. Roger.

N° 101.

DIS· MAN·
LCIVS
PACTVS
VALERIA
NVS VI
XIT ANIS
LXXX

Diis manibus. Lucius Pactus (aut Pacius) Valerianus vixit annis octoginta.

Aux dieux mânes. Lucius Pactus, surnommé Valérien, a vécu quatre-vingts ans.

Sur une stèle rectangulaire, en calcaire blanc, de 0m70 de hauteur sur 0m30 de largeur. Les lettres sont irrégulières et mal formées, et les mots, pour la plupart, sont incomplets. La 1re syllabe de *manibus* est composée d'un seul sigle.

Trouvée et recueillie à Stora, sur la propriété de M. J. Cauro, près de l'Aiguade.

N° 102.	N° 103.
[illegible] VS	P SITTIVS CELS
SATVRNINVS	VS·VIXIT·A LXXX
ASTVS	H S E
V·A·AXXXXV	

N° 102. — .....us Saturnin, le Fourbe, a vécu quatre-vingt-quinze ans.

Epitaphe acéphale, inscrite sur une stèle très-simple en grès ferrugineux. Trouvée à Philippeville, au campement des soldats isolés.

N° 103. — Publius Sittius Celsus a vécu quatre-vingts ans.

Sur une petite stèle, au sommet en forme de trapèze, trouvée dans le même endroit que la précédente.

N° 104.	N° 105.
D M S	D M S
IQVETVS	CLAVDI
VIXIT	VS FORT
ANNIS	VNATVS
OCTOV ...	V A V
	H S E

N° 104.— *Diis manibus sacrum. L. Quietus vixit annis octo mensibus quinque.*

Quietus a vécu huit ans et cinq mois.

Sur une simple pierre, en calcaire bleu, mutilée à droite dans toute sa longueur, exhumée du cimetière romain du village Vallée.—Vignoble de M. Degrand, père.

N° 105. — *Diis manibus sacrum. Claudius Fortunatus vixit annis quinque. Hic situs est.*

Claude Fortuné a vécu cinq ans.

Stèle pyramidale, au sommet triangulaire, avec larmiers hémisphériques portant chacun une rosace sculptée en relief ; le centre du triangle est occupé par un croissant dont les pointes sont dirigées vers la périphérie.

Trouvée sur la propriété Chirac et Nobelly.

INSCRIPTIONS DE BÔNE.

Les quatre inscriptions suivantes ont été trouvées dans les archives de la Société Archéologique par le secrétaire actuel M. Féraud aîné, qui me les a communiquées. Comme elles ne figurent dans aucun de nos annuaires, ni dans la *Revue Africaine,* ni même dans l'*Exploration Scientifique* de l'Algérie du commandant Delamare, nous avons cru devoir les publier, car elles appartiennent de fait à notre Recueil, qui est destiné à enregistrer toutes les épigraphes de la province.

N° 106.

. . . . PONENDAM
TESTIFICATIOR MANIFESTIOR QVAE ES
SET SINGVLORUM ADFECTIO VIRI
TIM AERE CONLATO POSVIT

Ponendam testificatior manifestior quae esset singulorum adfectio viritim aere conlato posuit.

Il s'agit probablement ici d'une statue ou d'un autre monument érigé à un puissant personnage, par les citoyens d'Hippo Regia, qui ont ouvert à cet effet une liste de souscription, comme l'indiquent suffisamment les termes *aere conlato.*

N° 107.

D M S
M.. AR
CIVS PV
DENS MI
LES CQHO
RTIS XIIII VR
OSTIANIA
GENS SV
PRA RIPA.
PONERE CARA
POSITA EX TEST..
IVSSO CVRA
AGENTE MER
CVRIQ LIBER
TO H S

Diis manibus sacrum. Marcus Martius? Pudens, miles cohortis quartaedecimae urbicae. Ostiana gens supra ripam ponere cara posita, ex testamento jusso curâ agente Mercurio liberto. Hic situs est.

Consacré aux dieux mânes. Marc Martius, surnommé le Timide, soldat de la quatorzième cohorte urbaine. Les gens reconnaissants d'Ostia, ville située sur la côte, par son ordre et en vertu de son testament, lui ont élevé ce monument, sous la surveillance et par les soins de Mercure, affranchi. Il repose ici.

Cette traduction est peut-être trop hasardée, mais je me suis exactement conformé au texte de la transcription dont je ne garantis pas l'exactitude. Copie de M. Reboud.

N° 107.

SALVIS DDN·N·AR[illegible]
EAMIN EXOR [illegible]
PROVISO SVM [illegible]
TERM[illegible]
VNA CVM FL· BAR [illegible]

Salvis duobus dominis nostris, Arcadio (et Honorio)...
eam in exordio .....
proviso sum (ptu) .....
term (inis) .....
una cum Flavio Barbaro .....

Fragment de dédicace aux empereurs Arcadius, 395-407, et Honorius, 395-425. L'autre fragment n'a pas été retrouvé.

Découvert à Bône, dans l'impasse située derrière l'ancienne Justice de Paix. — Copie de M. Reboud.

N° 108.

D M S
C MISSIANA
DEMILIA
V A L
H S E

Diis manibus sacrum. C. Missiana Demilia vixit annis quinquaginta. Hic sita est.

C. Missiana Demilia a vécu cinquante ans. Elle gît ici.

Beau cippe, en forme de dé d'autel. Sur la face latérale de droite le lapicide a gravé un double cercle concentrique.

INSCRIPTIONS

DÉCOUVERTES PENDANT LA PUBLICATION DU RECUEIL.

M. Allégri, Eusèbe, entrepreneur des travaux publics de notre ville, vient d'exhumer des décombres de la maison qu'il fait construire, sur l'emplacement de l'ancien dispensaire, place des Galettes, une pierre rectangulaire sur une des faces de laquelle on lit, en caractères très-distincts, sinon parfaits, la curieuse inscription dédicatoire qui va suivre. M. Costa, toujours à la recherche de nouvelles découvertes, était présent quand on en fit l'extraction, opération délicate qu'il a dirigée avec intelligence, car la pierre, qui mesure $1^{m}07$ sur $0^{m}27$, était cassée à la partie supérieure en trois fragments inégaux. Il les a recueillis avec soin, les a ajoutés et, après avoir bouché les interstices avec du plâtre liquide, il a pris un estampage de l'épigraphe que nous allons reproduire textuellement sur le verso du présent feuillet.

Quelques jours avant la découverte de ce précieux document historique, M. Allégri avait mis à jour, en creusant les fondations, les restes d'un immense bassin circulaire entouré de pierres de taille d'un volume considérable et bien conservées. Ce bassin, où se nourrissaient, sans doute, quelques rares espèces de poissons pour l'amusement d'un sybarite en toge, devait être alimenté par un jet d'eau intérieur, car on n'a pas trouvé, que je sache, la trace d'aucun canal extérieur. Tout fait supposer qu'il y avait là une habitation princière.

N° 109.

QVODPROBEATITVDINETEM
PORUMSPLENDIDAECOLONI
AECONSTANTINAEFELICITAS
REQVIREBATSALVISDDDNNN
PIISFELICIBVSVICTORIBVSAC
TRIVMFATORIBVSSEMPER
AVGGG.FISTVLAMQVAEEX
ELEMENTOCAELESTITOTIVS
ANNISVBSTANTIAMVITAE
ADQVAEVSVIPOPVLIPROVI
SAAQVAECOPIASVMM.
NISTRATFORMAVITCON
PLEVITADQVEDEDICAVIT
CAECINADECIVSAFRINVS
IVNIORVCCONSVLARIS
P·N·CONSTANTINAECV
RANTEEGDICIOSACERDOTALE

Quod pro beatitudine temporum splendidae coloniae Constantinae felicitas requierebat, salvis tribus dominis nostris (Constantino, Constantio, Constanti) piis, felicibus, victoribus ac triumfatoribus semper augustis. Fistulam quae ex elemento cœlesti totius anni substantiam vitae adquae usui populi provisa aquae copia sumministrat; formavit, complevit adque dedicavit, Caecina Decius Afrinus, Junior, vir clarissimus, consularis Provinciae Numidiae. Curante Eg Dicio sacerdotale.

En considération du bonheur de notre époque, sous le règne glorieux de nos trois seigneurs (*Constantin II, Constance et Constant*), les pieux, les heureux, les victorieux et triomphateurs, toujours augustes, que Dieu conserve.

La belle et opulente Colonie de Constantine, avait besoin, pour sa prospérité, d'un conduit destiné à fournir au peuple et à l'alimentation de la cité, pendant toute l'année, les eaux pluviales amassées par prévoyance pour cet usage.

Caecina Decius Afrinus, le jeune, personnage consulaire, honoré du titre de Clarissime et Gouverneur de la province de Numidie, à Constantine, après en avoir conçu le plan et l'avoir fait exécuter, en a fait l'inauguration par le ministère d'Egnatius Decius, prêtre provincial.

Il est évident qu'il ne peut être question ici ni de l'empereur Carus, ni de ses deux fils Carin et Numérien, qu'il associa à l'empire en 282, puisque, à cette date, notre vieille cité était encore désignée sous son antique nom de Cirta. Il reste donc les trois fils de Constantin le Grand, qui régnèrent conjointement du 9 septembre 337 jusqu'à la fin de mars 340, époque où périt, près d'Aquilée,

Constantin II, qui s'était révolté contre son frère Constant, dont il convoitait les Etats ; puis, les empereurs Valentinien, Valens, son frère, et Gratien, son fils, qui régnèrent également ensemble de 364 à 367. Voyons maintenant auquel de ces deux derniers groupes de souverains nous devons donner la préférence, relativement à la date d'érection de notre monument. (1)

(1) L'*Annuaire* de 1854-55 donne une planche sans texte et qui représente un réseau de citernes que les Ponts et Chaussées ont découvertes et relevées au dessin. Ces réservoirs d'eau avoisinent la place des Galettes.

D'autres pierres avec inscriptions ont été trouvées dans ce quartier ; toutes nous rappellent l'exécution de ces travaux dûs aux Romains pour alimenter d'eau Constantine l'*Altérée*. Mais il est impossible d'établir un rapprochement complet, un sens suivi, un raisonnement qui embrasse l'ensemble, tant ces éléments épigraphiques ont peu de rapports entre eux.

Prenons donc la voie de l'hypothèse.

En 1857, une portion de l'ancien dispensaire s'écroula ; on éleva un petit mur afin de clore cette ouverture. Mais, pendant l'exécution de ce travail, un heureux hasard mit en évidence quelques fragments de cette inscription dédicatoire qui rappelle une construction d'aqueducs.

Ces fragments, déposés dans le Jardin-Musée de la place du Caravansérail (Négrier), n'ont pu être complétés et, partant, offrir les moyens de contrôle si vivement désirés.

Voici la description très-abrégée de ces citernes ou réservoirs. Elles sont occupées, pour une part qu'il n'est guère possible d'évaluer, par les caves des maisons comprises entre la rue du 3e Bataillon d'Afrique, la rue Vieux et la place des Galettes. Elles ont accès par une de ces maisons figurée au plan de l'Annuaire.

Quoique remblayé jusqu'à la naissance des voûtes, ou peu s'en faut, le premier compartiment laisse encore apercevoir des ouvertures de portes de communication ; les pierres de taille sont d'un appareil qui rappelle le IVe siècle de notre ère. Toutes ces portes, ouvrant au nord-est, ont été bouchées par les indigènes en maçonnerie grossière, afin d'isoler chacun à son profit le compartiment dont il jouit.

Mais on peut, malgré ce fractionnement, juger que ces citernes occupent un emplacement bien plus vaste que la maison, car les communications souterraines du sud et du sud-ouest laissent encore circuler assez librement jusque sous les rues Vieux et des Alizes.

Quant à la partie qui se dirige vers la place des Galettes, il n'en est pas de même. On se trouve arrêté par les égoûts qui s'y déversent constamment et par les flaques d'eau et d'immondices qui croupissent au fond.

En 311, Cirta fut détruite, de fond en comble, à la suite des guerres désastreuses du tyran Maxence, contre son compétiteur Alexandre de Pannonie, qui s'était fait proclamer empereur d'Afrique.

Deux ans après, en 313, Constantina, fille de Cons-

Tous les piédroits des voûtes sont en pierre de taille. La voussure n'est plus aujourd'hui composée que de la maçonnerie de béton, employée par les Romains comme charge de voûte, mais on voit que, primitivement, elle était en briques, et la retraite légère, qu'on observe dans la pierre de taille, à la hauteur des naissances, en est une preuve suffisante.

Passons à la maison du 3e Bataillon d'Afrique. Sous cet édifice on trouve, encore aujourd'hui, un petit compartiment annexe de forme circulaire, qui devait alors servir de puisard. Du reste, il donne encore de l'eau à l'usage de cette maison.

Quelques ouvertures accessoires, pratiquées dans les murs, à la hauteur des naissances, paraissent avoir établi des communications avec d'autres citernes voisines, dans le cas de trop plein ou de surabondance et pour leur donner une issue convenable. Maintes tentatives ont été faites pour y pénétrer, et l'on n'a obtenu pour tout résultat que la découverte de fragments d'une mosaïque, annonçant la présence d'un édifice important sans doute, peut-être un bain public ; cette opinion semble motivée, du reste, par les prises d'eau directes sur l'ensemble des réservoirs que nous supposons avoir été publics également.

Nous avons consulté tous les plans d'ouvrages à notre connaissance et qui s'occupent des réserves d'eau, et ils nous ont presque toujours offert, dans leur ensemble, une forme qui se rapproche sensiblement du parallélogramme.

Or, nous émettons l'avis que ce réservoir devait posséder plusieurs corps principaux, parallèles entre eux, et réunis au moyen de galeries annexes dont nous ne connaissons qu'une minime partie. Ces observations soumises à l'étude des personnes compétentes, il est certain que l'attention se portera naturellement vers cette étude et que l'on jugera de l'intérêt mis en jeu pour retrouver le système intérieur de cette grande réserve d'eau.

Un fait confirmé maintenant, celui de l'approvisionnement d'eaux pluviales, nous fait espérer que l'on découvrira le mode de distribution, ainsi que le nombre et la capacité des réservoirs.

Il reste aussi à étudier ceux dont la Kasbah jouit aujourd'hui et celui que couvre en partie la rue Abd-el-Hadi, lequel s'étend sous la prison civile et sans doute au-delà. Voilà trois points de repère connus, espérons que les ruines, dont M. Allégri va faire opérer les déblais, nous laisseront voir les canaux, soit d'aménagement, soit de distribution, et le problème avancera vers sa solution.

(Note communiquée à M. Marchand par M. Vicrey, jeune).

tantin le Grand, la restaura complétement, en releva les murailles abattues, et par un édit de son père, lui donna son propre nom qu'elle n'a cessé de porter depuis. En 365, c'est-à-dire 54 ans après sa destruction, la ville avait eu le temps de réparer ses pertes et de reprendre la splendeur de ses anciens jours. Comme il est fait mention dans cette épigraphe de travaux de constructions pour l'aménagement des eaux, il est plus rationnel d'en faire remonter l'origine sous les règnes simultané de Constantin II, de Constance et de Constant.

La famille Egnatia, d'origine plébéienne, avait obtenu, avant l'empire, l'insigne honneur de frapper monnaie.

La même famille donna à la province, d'après les inscriptions qui nous sont connues, plusieurs personnages éminents par les dignités et les fonctions dont ils étaient revêtus, notamment dans le sacerdoce. En effet, nous trouvons dans Morcelli, tome II, un Egnatius qui fut enveloppé dans la persécution de l'an 202, décrétée par Septime Sévère, contre les chrétiens. Il endura courageusement le martyre avec un nommé Laurent, son compagnon d'infortune.

Le prêtre qui a béni le monument dont nous venons de nous occuper peut bien être un membre de cette ancienne et illustre famille.

N° 110.

IMP... CAES...
DIVI SEPTIMI
SEVERI PII
ARABICI ADIAB
.. RTHICI MAX
BRITANNICI MAX
.. ONT.... DIVI M
.....

Imperatoris Caesaris divi Septimi Severi, pii, arabici, adiabenici, parthici Maximi, britannici Maximi, pontificis..... divi Marci.....

Première partie d'une dédicace à Septime Sévère, de l'an 209 ou 210, époque où il triompha des Bretons.

Trouvée sur un fragment de colonne ou de borne milliaire dans les Haracta-el-Beïda. — Communication de M. Costa.

N° 111.

L·M·L·F
VRBAN
VS VIXIT
ANIS·XXX
VIII·K·IAN
VARIAS
HOC

(Lucius Marcus)? Lucii filius Urbanus, vixit annis triginta, octava (dies) Kalendas januarias. Hic ossa cubant.

Lucius Marcus, fils de Lucius, surnommé Urbain, est décédé à l'âge de trente ans, le huitième jour des Calendes de janvier. Ceci est son tombeau.

Cette épigraphe, qui avait échappé aux investigations de M. Leclerc, a été glanée récemment par M. Costa, dans les déblais du terrain de M. J. Martin, au faubourg.

Sur une stèle carrée, à sommet triangulaire, en pierre blanche du Mansourah. — Copie de M. Costa.

N° 112.

IG.....IVS
MARCIA
NVS V A
VII O T B Q

(Julius Gargilius)? Marcianus, vixit annis septem. Ossa tua bene quiescant !

Julius Gargilius, surnommé Marcien, a vécu sept ans. Que tes os reposent en paix!

Cette épigraphe, composée de caractères beaux et réguliers, est gravée sur une des petites faces d'un bloc carré, mais très-allongé, dont on s'est servi ultérieurement en guise de poteau dans une construction quelconque, car les quatre grandes faces latérales ont été creusées à dessein, dans toute leur longueur, pour recevoir les briques d'autant de cloisons qui venaient sans doute y aboutir.

Trouvée place des Galettes, au même endroit que le nº 109. — Copie de M. Costa.

Nous allons clore ici la liste des inscriptions latines, bien qu'on nous ait annoncé l'envoi prochain de quelques autres de diverses provenances. Nous sommes forcés d'en ajourner la publication.

JULES MARCHAND.

LETTRE

A M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

NOTES sur Hadjar-T'seldj, K'sar-Tekkouk et Aïn-el-Rhettat.

Sur les confins de l'arrondissement de Constantine, à la limite des Beni-Fourral et de l'Oued-Zenati, tout près du chemin d'Hammam-Meskhoutin, se trouvent des ruines dont l'aspect général n'a rien qui frappe l'œil tout d'abord *(Planche X)*. Cependant, veuillez me permettre, M. le Président, de vous y conduire par la pensée; peut-être trouverez-vous, comme moi, qu'il y a sur ces vestiges d'assez sérieuses études à faire. Ne me sentant pas assez compétent, en matière d'archéologie, pour traiter sûrement la question, je me contenterai de vous faire un récit qui aura du moins un mérite, celui d'être en tout point l'expression de la vérité.

Le premier Annuaire de la Société ne dit-il pas, du reste, aux commençants les découvertes et les descriptions topographiques; aux savants, l'étude, les recherches et les commentaires.

Le K'sar-Tekkouk (le château du Coucou), et l'Hadjar-Tseldj (la Pierre de la Neige) *Planche XI*, dominent un immense panorama formé de vallées et de collines couvertes d'une végétation de toute beauté; ces deux points

ne sont éloignés l'un de l'autre que de 1740m ; ils sont assis sur le sommet de la chaîne dite Euch-Euguab et laissent voir au nord l'Oued-bou-Hamdan, la forêt des Ouled-Djébarra, le Kef-M'souna, le Kef-Aouneur, le Djebel-Taya et la Méditerranée ; à l'est, les sommets des environs de Guelma, de Bône, de Souk-Ahras et de la Tunisie ; au sud, cent lieues d'un horizon légérement ondulé, au fond duquel on devine le désert, après que l'œil s'est reposé sur le Sidi-R'heïs et le Guérioun ; à l'ouest enfin, la vallée de l'Oued-Zenati, les Ameurs-Cheragas et les crêtes élevées de Batna et de Sétif.

La position ainsi décrite, il me reste à dire que l'observation barométrique que j'ai faite m'a donné pour résultat une hauteur de 1040m au-dessus du niveau de la mer, sur l'emmarchement ou seuil existant du K'sar-Tekkouk.

HADJAR-T'SELDJ.

(Oulad-Ahmed, Souhalias).

Le rocher que les Arabes désignent ainsi, n'a pas moins de 35m de hauteur au-dessus de la fontaine à laquelle il donne son nom ; la quantité prodigieuse de neige qui s'agglomère en hiver autour de lui, lui a fait, je crois, donner le nom qu'il porte.

Au pied même du rocher, il existe une petite éminence littéralement couverte de ruines parmi lesquelles j'ai vainement cherché un signe, une inscription quelconque ; les traces de murs, que j'ai recherchées avec soin, me font supposer qu'il y a eu là autre chose qu'une construction ordinaire. La forme qu'affectent

certaines parties de ces vestiges dénote une fortification étudiée, qui servait probablement de poste avancé aux sentinelles chargées d'observer les environs.

La coupe de toutes les pierres éparses est d'une architecture sévère et raide; pas une moulure, pas un filet, pas une sculpture, rien ne se fait voir autour de cette construction à laquelle, crainte d'erreur, je me garderai d'assigner aucune époque.

Telle est la base de l'édifice; maintenant gravissons le rocher à l'aide d'un escalier à demi usé par le temps, et, si nous n'avons pas le vertige, nous aurons bientôt escaladé ce bloc isolé que, dans un de ses cataclysmes, la terre a repoussé de son sein; l'ascension est difficile, rien ne nous arrêtera si nous glissons, car l'escalier est presque vertical. Après avoir franchi une quarantaine de marches très-élevées, nous trouverons un emplacement du rocher rendu horizontal par un travail d'hommes ; à droite et à gauche nous avions des traces de scellements réguliers, plusieurs baignoires ou cuves parfaitement conservées et, un peu plus loin, un trou béant dont l'orifice rectangulaire mesure 1m20 et 1m et dont la profondeur mesurée donne actuellement 3m20 ; dans ce trou, creusé dans le vif du rocher, croupit une eau verte et stagnante qui, au dire des Arabes, renferme le trésor des Romains (à mon avis, cet espèce de silos renferme au moins quelques débris d'objets d'art et de divers ustensiles des siècles passés, il faudrait bien peu de temps et d'argent pour s'en assurer); des conduits de dix ou douze centimètres de profondeur conduisent l'eau du rocher dans les baignoires en évitant les parties planes ou taillées du palier qui a dû, avec son enceinte

de scellements, servir d'habitation ou tout au moins de poste élevé.

De ce point nous avons encore une vingtaine de marches à escalader, avec les mêmes difficultés, pour arriver au sommet du rocher, où nous trouverons aussi des scellements et un plan horizontal sans qu'une lettre ou signe puisse nous mettre sur une voie quelconque de la destination primitive d'Hadjar-T'seldj, et des ruines qui l'environnent.

K'SAR-TEKKOUK.

(*Oulad-Ahmed, Souhalias*).

Comme tous les points occupés anciennement par les Romains, K'sar-Tekkouk possède ses citernes, ses bassins, ses conduites d'eau pour l'alimentation des postes, et en un mot tous les édifices publics indispensables, à cette époque comme de nos jours, pour satisfaire les premiers besoins de toute colonie.

Ces ruines, sous ce rapport, ne diffèrent nullement de celles que le voyageur est appelé à rencontrer à chaque pas sur le sol de la province ; la forme particulière seule, qu'affecte la construction que je viens d'esquisser et son emplacement, m'ont paru dignes de remarque.

Ainsi que je l'ai indiqué au dessin ci-contre, il ne reste debout que l'aile gauche de K'sar-Tekkouk ; encore cette aile a-t-elle été, de la part des Arabes qui ont dû l'habiter à une époque déjà réculée, l'objet de réparations malentendues tout à fait contraires à son embellissement.

Au centre d'un rocher de granit jaunâtre formant la base de l'édifice, aujourd'hui complètement détruit, existe presqu'intact encore l'escalier qui devait communiquer avec l'étage supérieur ; les vestiges de cet immense édifice couvrent une surface de 5 ou 6 ares.

Un second escalier, taillé en partie dans le roc, donnait accès sur la campagne du côté de l'Oued-Zenati : il contournait le bâtiment existant aujourd'hui et permettait l'entrée des citernes converties par les Arabes, l'hiver seulement, en étables, en bergeries et en campement ; à 45m environ de cet escalier et au milieu des pierres éparses on découvre, caché dans les hautes herbes, l'orifice d'une citerne comblée en partie par des ruines et de la terre amenée par les eaux; à 5 ou 6m de cette excavation gisent deux tronçons de colonnes sur lesquelles je n'ai découvert ni moulures ni sculptures ni inscriptions.

Plus loin encore et sur l'extrémité même de la crête d'Euch-Euguab, on voit intacte une partie de constructions paraissant former le complément des deux édifices qui le précèdent; les recherches auxquelles je me suis livré, sur le terrain même, ne m'ont pas permis d'assurer que l'ensemble de ces constructions dût être relié au temps où florissait la petite colonie ou le poste romain qui l'occupait ; c'est pourtant mon avis.

Ici, comme à Hadjar-T'seldj, il m'a été impossible, M. le Président, de découvrir un seul mot d'inscription sur les blocs nombreux qui émergent du sol.

AÏN-EL-RHETTAT.

(*Oulad-Hamelah, Haractas*).

A 70 kilomètres de Constantine et sur la route arabe de cette dernière à Aïn-Beïda, on rencontre au sortir du Chebka un immense plateau dominant tous les Haractas, ce plateau fait partie de la fraction de tribu connue sous le nom d'Ouled-Hamelah ; il est couvert du côté de l'est, de ruines attestant qu'une ville assez importante occupait cet emplacement aujourd'hui couvert de la plus belle récolte que j'ai jamais vue ; une fontaine entourée elle-même de vestiges n'offre plus à l'œil attristé qu'une image douloureuse et pénible du passé, elle se nomme Aïn-el-Rhettat.

Une construction de forme peu commune couvre le sol sur la rive droite du ravin qui descend de la fontaine.

Cette construction a 35^{m} de longueur ; elle se compose de compartiments d'environ 1^{m}20 de largeur, divisés par des murs d'une bonne construction, en pierre de taille jointes ensemble par un ciment dur et solide ; un dallage régulier, dont il existe encore une grande partie, recouvrait la surface intérieure de ce bâtiment qui, je crois, n'a pu être qu'un lavoir public d'une forme qui ne ressemble en rien à ceux en usage aujourd'hui.

La fontaine située à 40^{m} en amont alimentait ce lavoir (ou ces bains) d'où l'eau s'échappait vers l'est, en suivant les conduits en maçonnerie qui sont encore parfaitement visibles et elle servait à l'irrigation des jardins environnants.

Des fragments de colonnes d'une belle architecture, gisent dans le lit de la rivière ; mais je crois qu'elles n'ont aucun rapport avec cette construction ; il me semble qu'elles ont dû être roulées de l'ancienne ville, située plus haut, dans le ravin par les eaux des pluies.

Telles sont, M. le Président, les quelques notes que j'ai pu recueillir pendant mes tournées d'opérations, depuis que la Société Archéologique m'a fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres.

Puissent-elles vous être agréables et vous prouver la bonne volonté et la reconnaissance de votre dévoué serviteur,

JULES CHABASSIÈRE.

RÉSUMÉ HISTORIQUE SUR BOUGIE (1).

La date de la fondation de Bougie est incertaine. Cette ville était une des nombreuses colonies que la Carthage punique, détruite en l'an 159 avant Jésus-Christ, posséda six siècles sur la côte nord de l'Afrique.

Elle passa aux mains des vainqueurs de Carthage et fit partie des royaumes de Bocchus, puis de Juba, rois alliés et tributaires de Rome.

Elle dut jouer, sans aucun doute, un rôle en rapport avec son importance, dans les guerres que Rome eut avec les Berbères, avant et après la grande révolte de 297 ; car, bien qu'on pourrait supposer que Rome n'était plus chez elle en Kabylie, à partir de cette époque, à cause du silence que gardent les historiens sur les localités comme Bougie et autres, cependant les guerres du comte Théodose, de Firmus et de Gildon, se sont passées assez près d'elle pour supposer qu'elle y était représentée.

Une opinion émise par un homme d'érudition, dans son travail sur la géographie du nord de l'Afrique, attri-

(1) Peut-être la rédaction aurait-elle revisé quelques passages du *Résumé historique* de M. Masselot, si elle n'avait été arrêtée par les sentiments de respect qu'elle professe pour les œuvres d'autrui. Elle laisse donc à l'auteur, qui réside loin de Constantine, la responsabilité toute entière de son article. *(Note de la Rédaction).*

bue à Bougie une plus illustre origine, puisqu'il cherche à prouver qu'elle fut l'ancienne Carthage; mais nous ne partageons pas cette opinion, basée en partie sur les six jours et six nuits que la flotte Syracusaine mit à parcourir la distance entre la Sicile et Carthage, lorsqu'elle était poursuivie par celle des Carthaginois; sur les cinq jours qu'une excellente barque à trente rames mit pour retourner à Syracuse annoncer la nouvelle de l'heureuse arrivée d'Agathocles en Libye; et enfin sur un plan fort ancien de Bougie, trouvé à la bibliothèque impériale à Paris, et qui rend l'idée qu'on s'est faite du port de Carthage.

Si M. Rabusson, auteur de la brochure, trouve difficile d'admettre que des flottes de cette époque puissent mettre si longtemps pour aller de Syracuse à Tunis (position reconnue comme étant celle de Carthage), il n'est pas moins difficile d'accepter ce qu'il cite sans s'y arrêter, savoir : qu'Annibal, partant secrètement de Carthage (Bougie) par terre, se rendit en une nuit à Thapsus (Collo), c'eût été une vitesse impossible avec les moyens connus de l'époque et avec la configuration de la côte peu différente sans doute actuellement de ce qu'elle pouvait être alors.

Sous la domination Vandale, Genséric en fit, dit-on, sa capitale au Ve siècle, jusqu'au moment où il prit la Carthage romaine, ressuscitée en projet par Jules César, le sage et puissant empereur, qui fut le champion des nations vaincues contre l'exclusivisme des Romains vainqueurs, mais réédifiée en fait par son successeur.

Bougie fut prise dans la troisième invasion de l'islamisme, par Oukbah-ben-Nafy, lieutenant du kalife Moha-

via, en 655, mais Oukbah ayant été tué par un chef berbère, l'invasion recula jusqu'à Barca et s'y arrêta jusqu'au moment où Hassan le Ganasside, envoyé d'Égypte, puis son successeur, allèrent, vers 710, laver les pieds de leurs chevaux dans les eaux de l'Océan.

En 712, l'islamisme descendait déjà des Pyrénées vers la France.

La Kabylie, dont Bougie, Koukou et Kalâa étaient les principales villes, fut longtemps à se soumettre au joug musulman, et les luttes du prince Koucila et de Damia-bentz-Nifack, la Jeanne-d'Arc berbère, qui, comme elle mourut martyre et insultée du nom de sorcière, commandent à la postérité un sentiment de généreuse pitié.

Au XIe siècle elle contenait vingt mille maisons. En 1220, Marseille y possédait un quartier tout entier, et son fondouk produisait des revenus, puisque le conseil municipal de la cité phocéenne affecta au rachat d'un de ses concitoyens, nommé Bertrand Bonafous, tombé en esclavage, les revenus de quatre années.

A cette époque, c'est à Bougie qu'aboutissait en passant par Constantine et Sétif tout le commerce de l'intérieur; ce fut le temps de sa véritable splendeur. Elle resta sous la domination de plusieurs dynasties musulmanes, Arabes d'abord, Berbères ensuite, jusqu'en 1509, époque où Ferdinand V chargea Pierre de Navarre de s'en emparer. On y trouva encore huit mille maisons.

Les Espagnols l'occupèrent quarante-cinq ans, et en furent chassés en 1554, par Salah-Raïs Pacha, deuxième successeur d'Aroudj Barberousse. Ce fut un grave désappointement pour Charles-Quint et le cardinal Ximenes; le malheureux capitaine don Luis de Péralta, qui la dé-

fendit vaillamment, mais qui la perdit, vint apporter sa tête à son sévère empereur.

Bougie, tant convoitée par Aroudj, eût été certainement la capitale de la régence, si ce terrible corsaire avait pu s'en emparer; mais il y perdit un bras au siége de 1512, où il échoua, ne réussit pas mieux en 1514, et se rabattant en 1516 sur Alger, il s'y établit définitivement. Ainsi, ce fut par la faiblesse de ses moyens naturels de défense qu'Alger devint capitale de la régence et que Bougie, conquise plus tard, resta simple capitale de province.

Étonnante fluctuation des destinées d'un pays et de la pensé humaine et peut-être !..... desseins secrets de la Providence.

Bougie, convoitée par tous les ambitieux, comme point stratégique de domination, était tombée au plus bas parmi les villes du littoral quand la France apparut, et la France n'en a rien fait depuis 33 ans.

Elle porte cependant avec elle ses titres de noblesse et de célébrité.

L'enceinte romaine, les vestiges de l'aqueduc de Toudja, les débris des immenses et beaux bassins détruits par la mine pour la construction des fortifications ; enfin, ses mille citernes témoignent du passage de Rome.

Les gigantesques murailles qui escaladent la montagne du Gouraya et celles en bordures de la mer où se trouve la porte Sarrazine, montrent la fière cité musulmane baignant ses pieds dans les flots.

Les forts Barral *(Moussa)*, Abd-el-Kader *(Vergelete)* et la Casaubah, disent quels fûrent les efforts de l'Espagne.

En résumé, Bougie justifie, au passé comme au futur,

toutes les convoitises qui ont pour but la domination du nord de l'Afrique et de la Méditerranée occidentale; car, outre qu'elle possède les éléments d'un port de premier ordre, eaux profondes, rade vaste, elle est l'exutoire naturel des immenses plaines de Sétif, comme aussi des forêts et des richesses métallurgiques de la Kabylie.

Il était écrit que, pour des destinées encore inconnues, la France devait un jour la posséder.

Ce fut, en 1831, que des compatriotes inhumainement égorgés appelèrent sur elle l'attention du gouvernement français ; mais, ce qui fit précipiter l'événement, ce fut d'abord l'insulte faite au brick anglais le *Procris*, en 1832, dont l'Angleterre aurait saisi le prétexte pour s'y établir ; et, enfin, l'attaque déloyale faite au brick français, le *Marsouin*, par des Kabyles de la tribu des Mzaïa, les vrais maîtres alors de la ville de Bougie.

Le 22 septembre 1832, une escadre française commandée par M. Parseval Deschêne, y porta le général Trezel avec deux bataillons du 59e, deux batteries d'artillerie et une compagnie du génie. Ce fut le 29 septembre, que le drapeau français flotta sur l'antique cité, riche de souvenirs et de ruines, et pleine de rêves glorieux. La résistance y fut opiniâtre de la part des Kabyles, mais non des habitants, la plupart absents. On s'y battit quatre jours, de maisons en maisons, et la marine y prit une noble part ; mais ce ne fut que par l'envoi d'un nouveau bataillon du 4e et de deux compagnies des bataillons d'Afrique qu'on parvint à s'y maintenir.

Que deviendra Bougie ? Sera-t-elle le second bastion de la courtine qui commence à Toulon ? l'extrémité sud

de la base d'un triangle stratégique dont le sommet est Tunis ?

L'avenir décidera, et la France poursuivra à travers les siècles ses traditions de progrès et de gloire dont la devise : *Gesta dei per francos*, est incrite au frontispice de son histoire. Après avoir défendu le génie de la Grèce, de Rome et le christianisme; après avoir sauvé l'Europe de l'islamisme au VIIIe siècle, elle combattra par la morale chrétienne le principe de l'islam en Afrique.

Il faut attendre avec patience, sans luttes, et persuader par l'exemple.

MASSELOT.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION V

Liste Alphabétique des membres titulaires..... XVIII

Membres honoraires..... XX

Membres correspondants..... XX

Membres du bureau... XXII

Commission chargée de l'examen des manuscrits.. XXII

Sociétés correspondantes..... XXII

Sur quelques animaux attribués ou refusés à la Libye par Hérodote, par M. le docteur A. JUDAS. 1

Note sur les vestiges de l'aqueduc romain venant de Toudja à Bougie, par M. MÉLIX, sous-lieutenant au 3e Tirailleurs..... 23

Notice sur les canons de la Kalaâ des Beni-Abbès, par M. E. VAYSSETTES..... 31

Note sur les travaux hydrauliques romains exécutés à Tubusuptus *(Tiklat)*, environs de Bougie, par M. MÉLIX, sous-lieutenant au 3e Tirailleurs..... 40

Expédition du comte O'Reilly contre Alger, en 1775, par M. L. FÉRAUD, interprète de l'armée 47

Lettre à M. le Président de la Société archéologique sur trois inscriptions romaines recueillies dans le cercle de Bordj-bou-Aréridj, par M. PAYEN, chef de bataillon..... 64

La prise d'Alger, en 1830, d'après un écrivain musulman, par M. L. Féraud, interprète de l'armée..... 67
Notice sur les fouilles d'El-Mengoub, par M. Neltnez, capitaine adjudant-major au 66e..... 80
Lettre à M. le Président de la Société Archéologique sur une inscription Arabe, par M. Ch. Dolly. 88
Notice ethnographique sur l'établissement des Arabes dans la province de Constantine, par M. le baron Henri Aucapitaine..... 92
Inscriptions funéraires recueillies à Constantine et dans la banlieue, par M. Jules Marchand..... 113
Lettre à M. le Président de la Société archéologique. — Notes sur Hadjar-T'seldj, K'sar-Tekkouk et Aïn-el-Rhettat, par M. Chabassière..... 177
Résumé historique sur Bougie, par M. Masselot. 184
Planches.

ERRATA.

Page 158, avant-dernière ligne : DELICIE, *lisez* DELICIAE.

PLAN de la Citerne Romaine *a l'échelle de* $\frac{1}{200^e}$

(Fig. II)

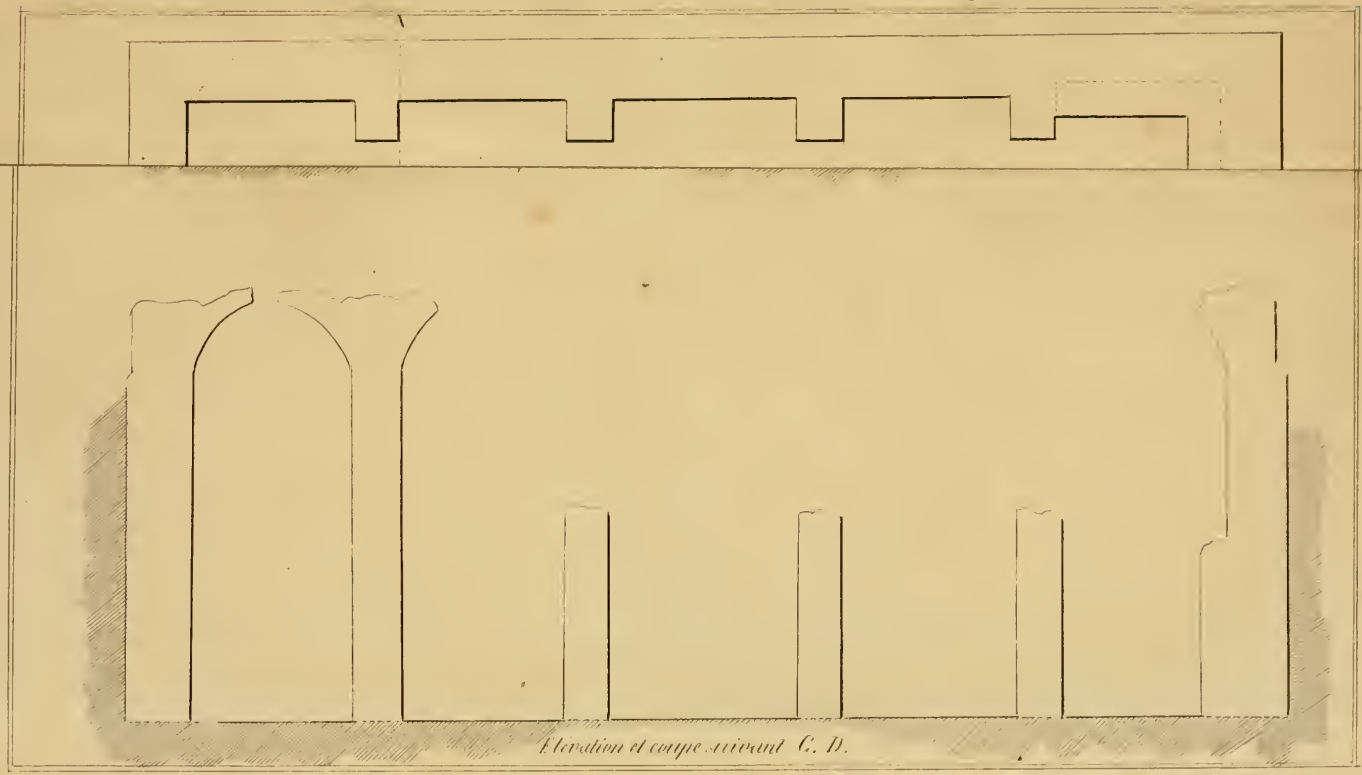

Pl. I

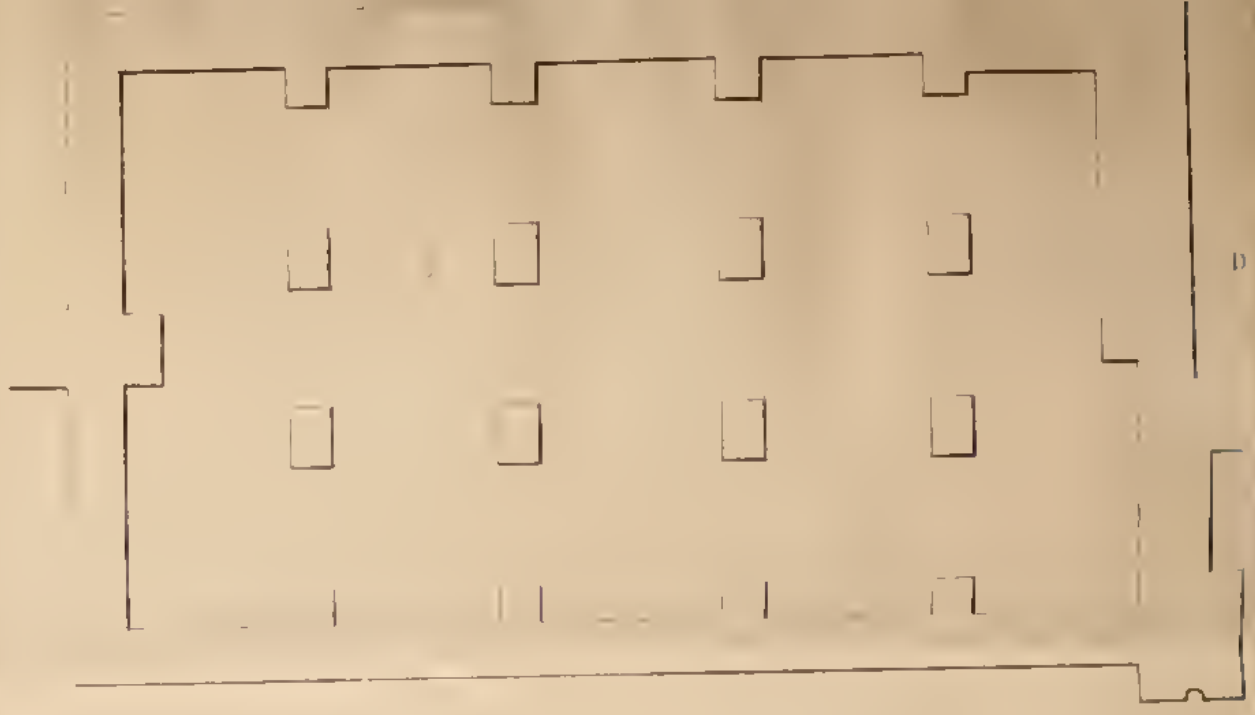

é à Vue

de Francesco Grau.

Lith. Alessi et Arnolet

Bougie
Cap Bougie
Levé à Vue

Ruines de Tubusuptus

Plan d'une Citerne

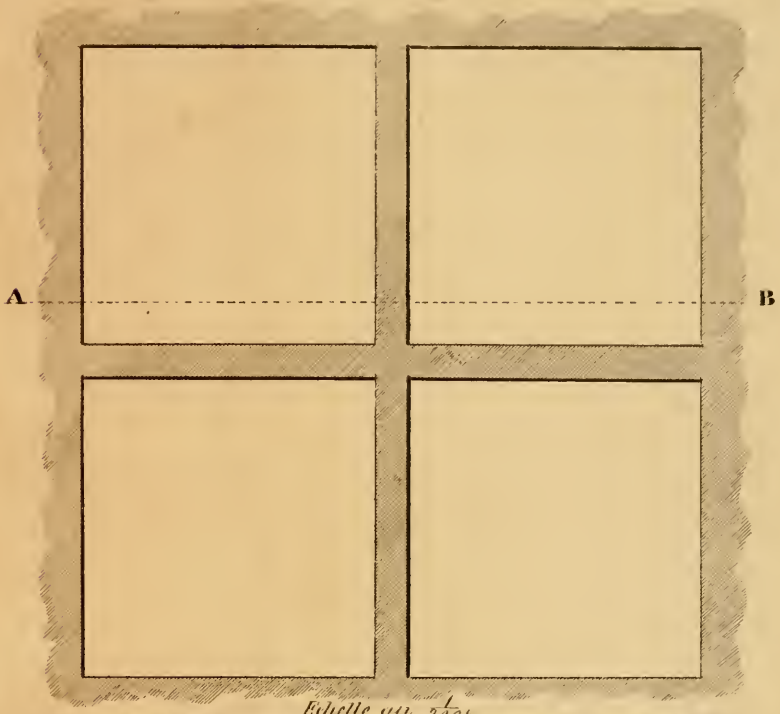

Echelle de $\frac{1}{200}$

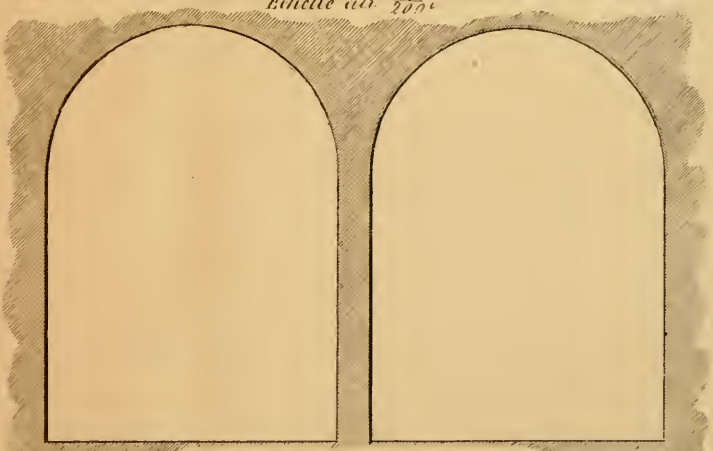

Coupe suivant A.B

PLAN DES CITERNES DE EL-AROUÏA

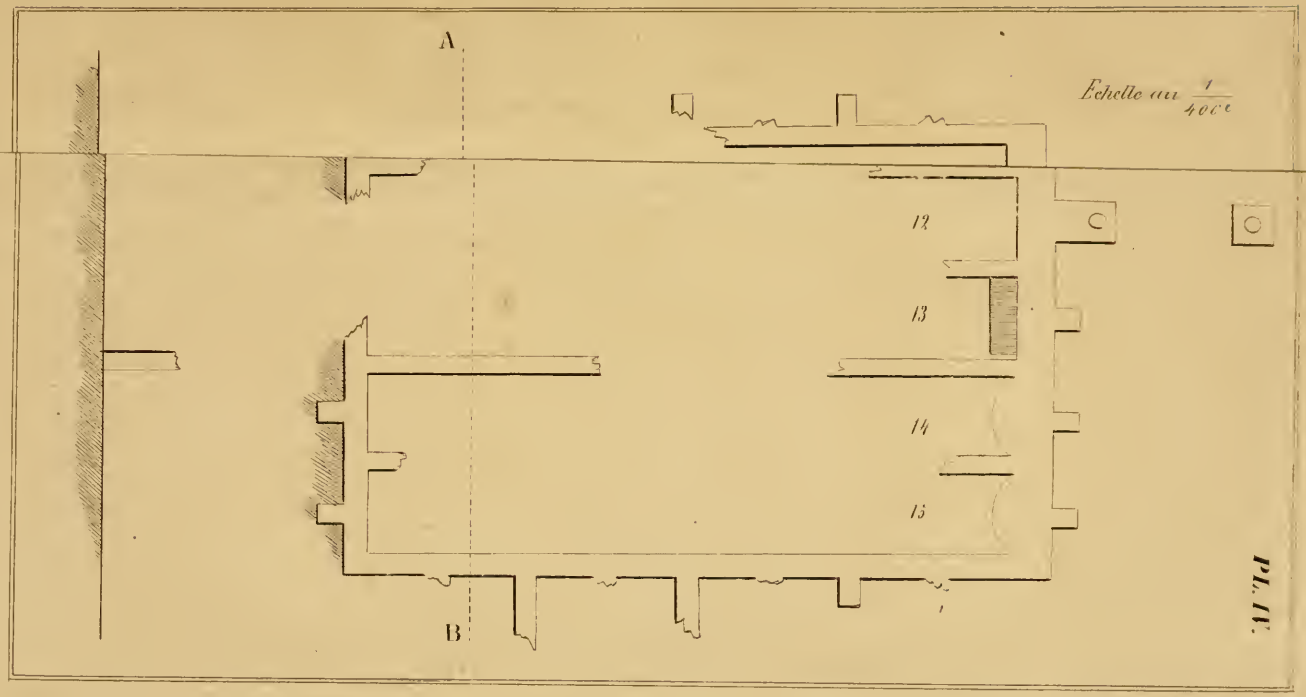

PLAN DES CITERNES DE EL AROUÏA

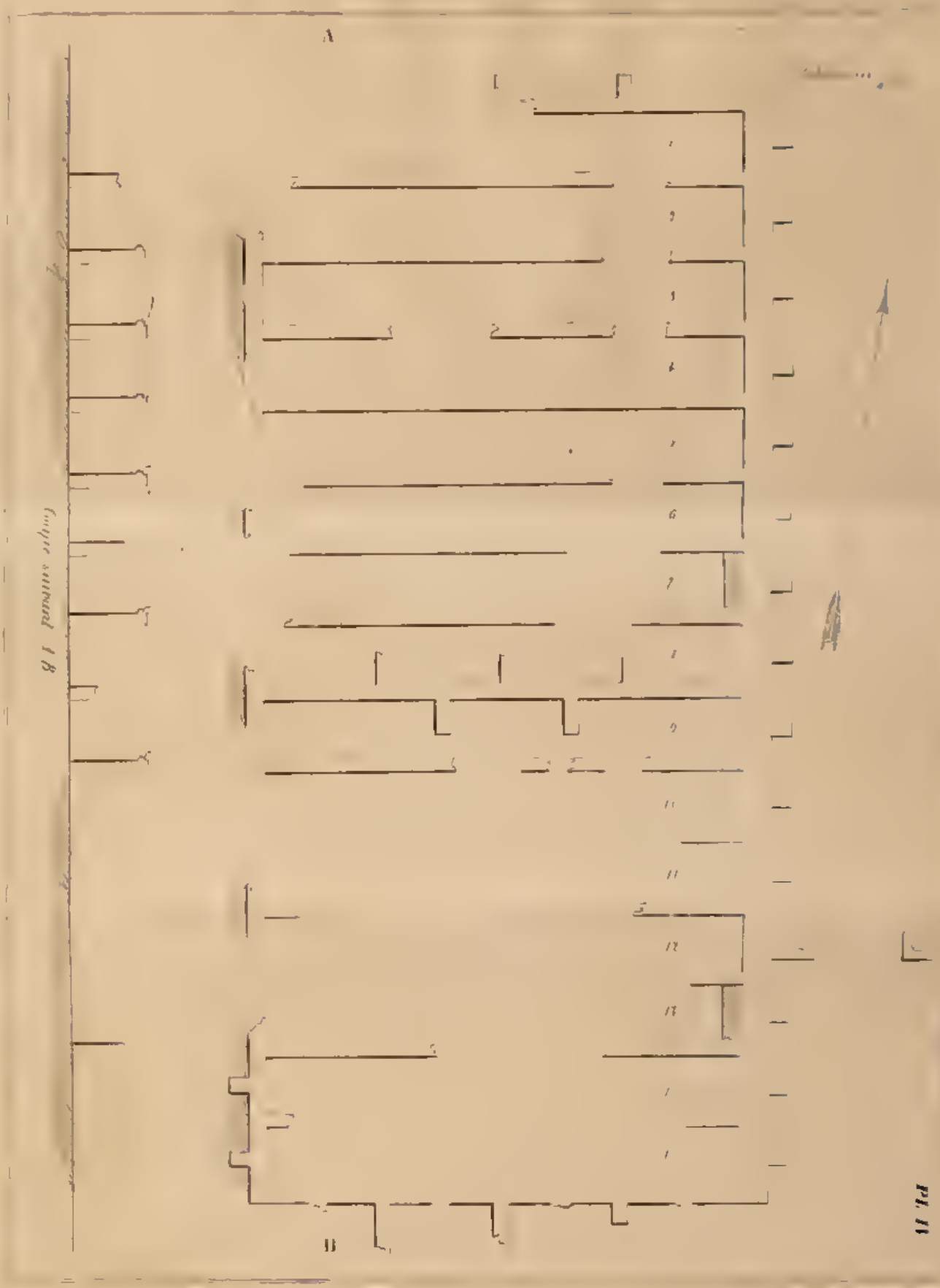

Pl. II

Oued Sumumum
Iklim
Levé à Vue

EXTÉRIEUR DU TUMULUS AVANT LES FOUILLES. *PL VI*

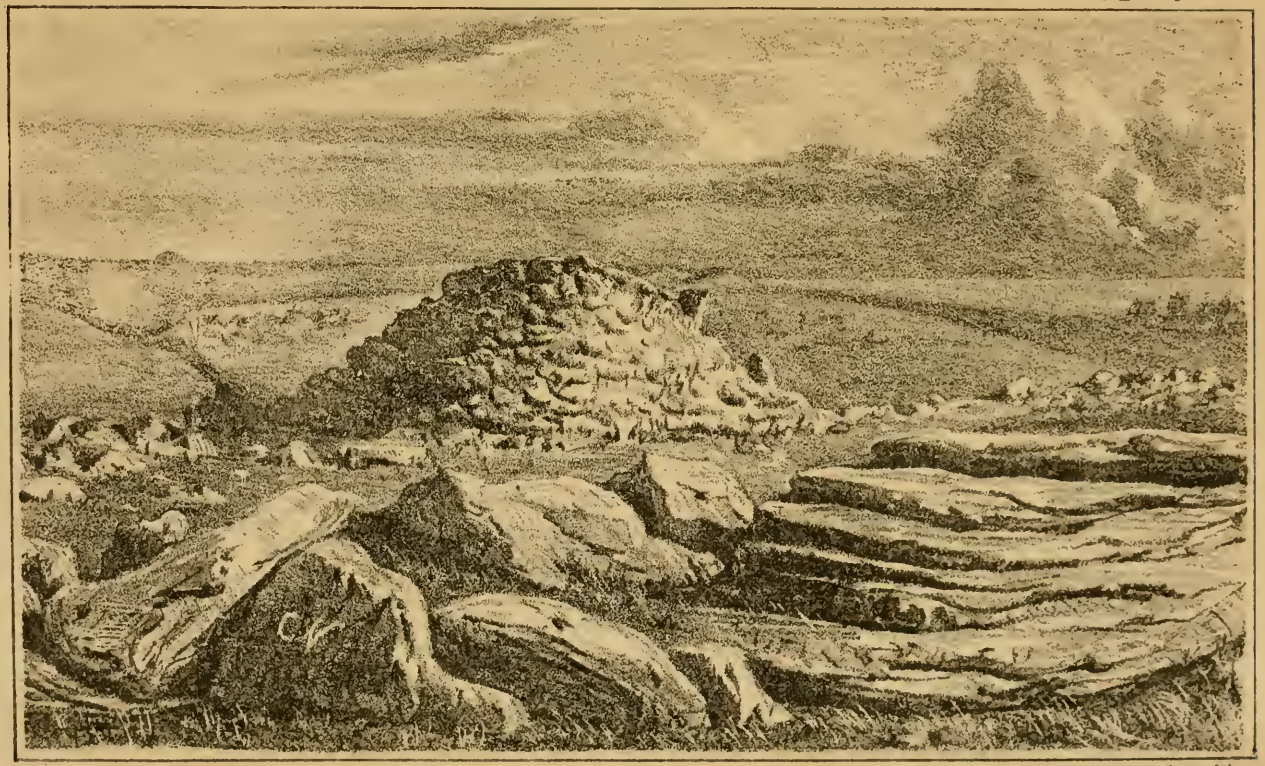

Lithographie Glaszl et Arnolet

INTÉRIEUR DU TUMULUS PL. VII

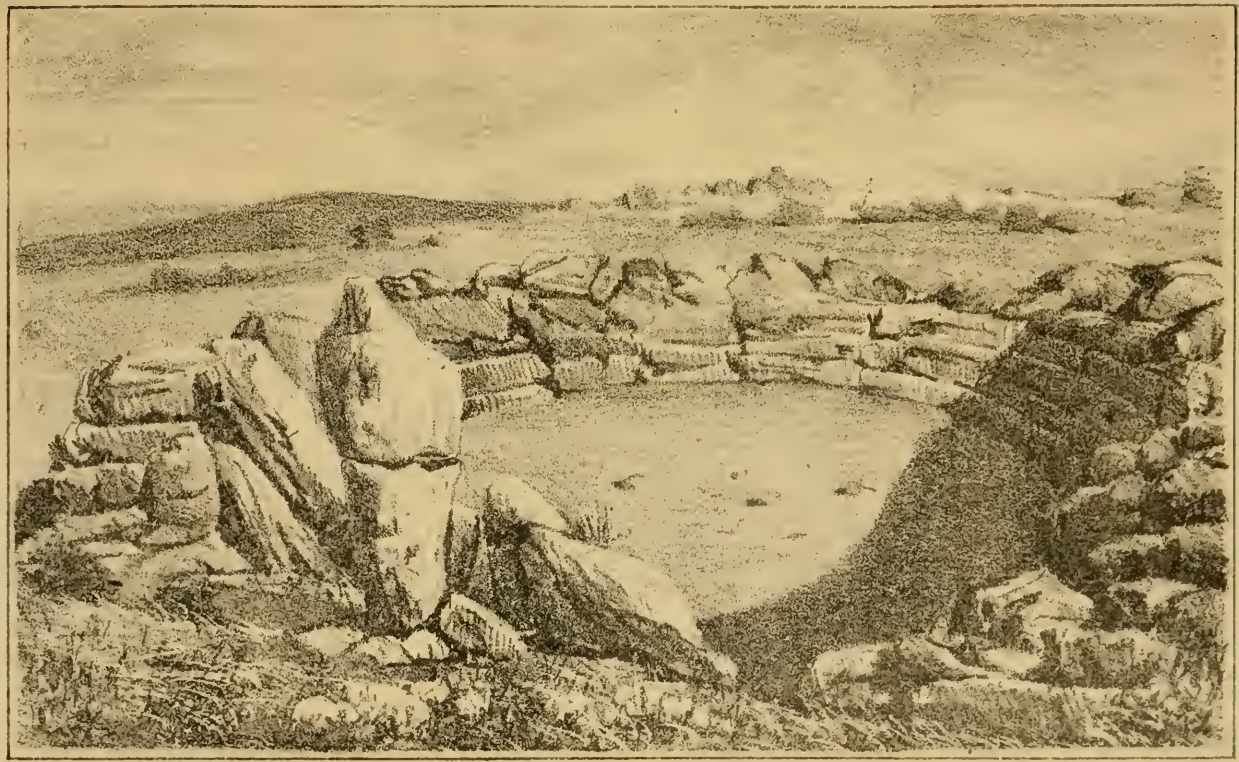

Lithographie Hessé et Arnoult.

DISPOSITION DE LA COUCHE DE PIERRES QUI RECOUVRENT LES OSSEMENTS. *PL. VIII*

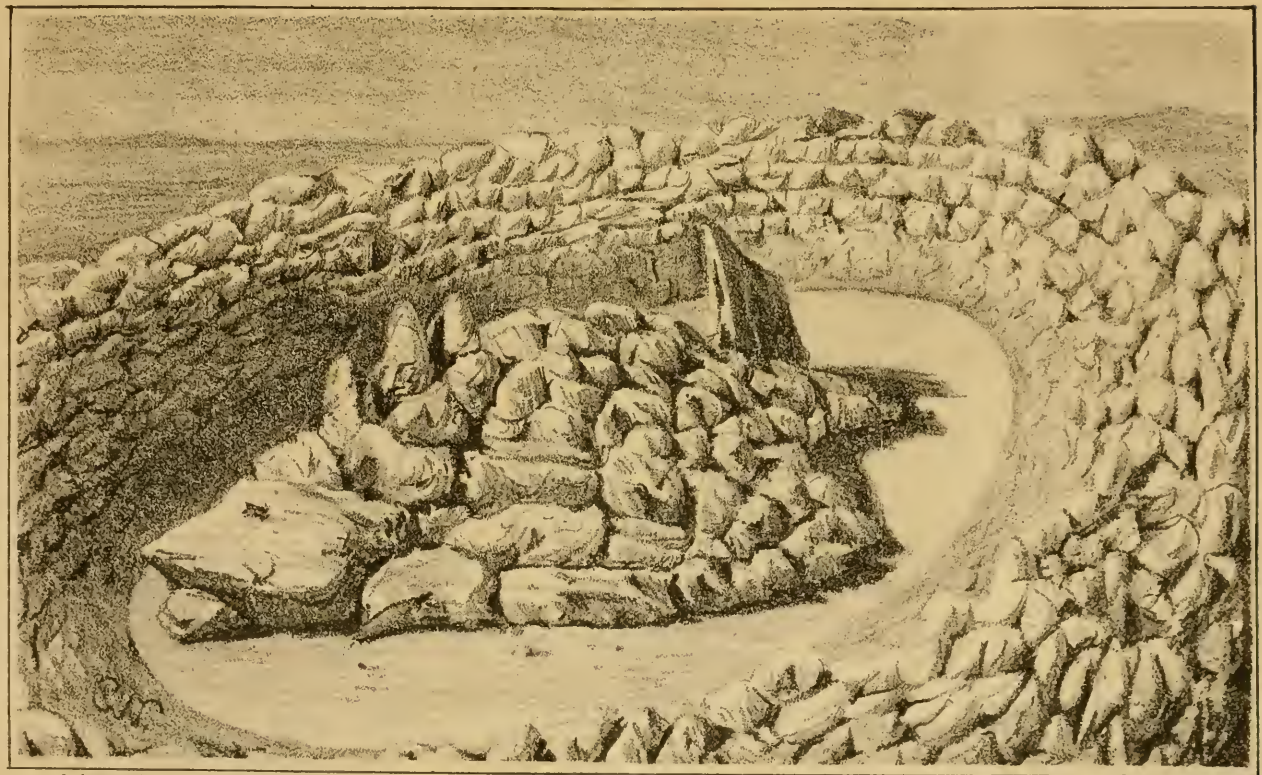

Lithographie Alessi et Arnoldi

POSITION DU SQUELETTE TROUVÉ DANS LE TUMULUS

PL. IX

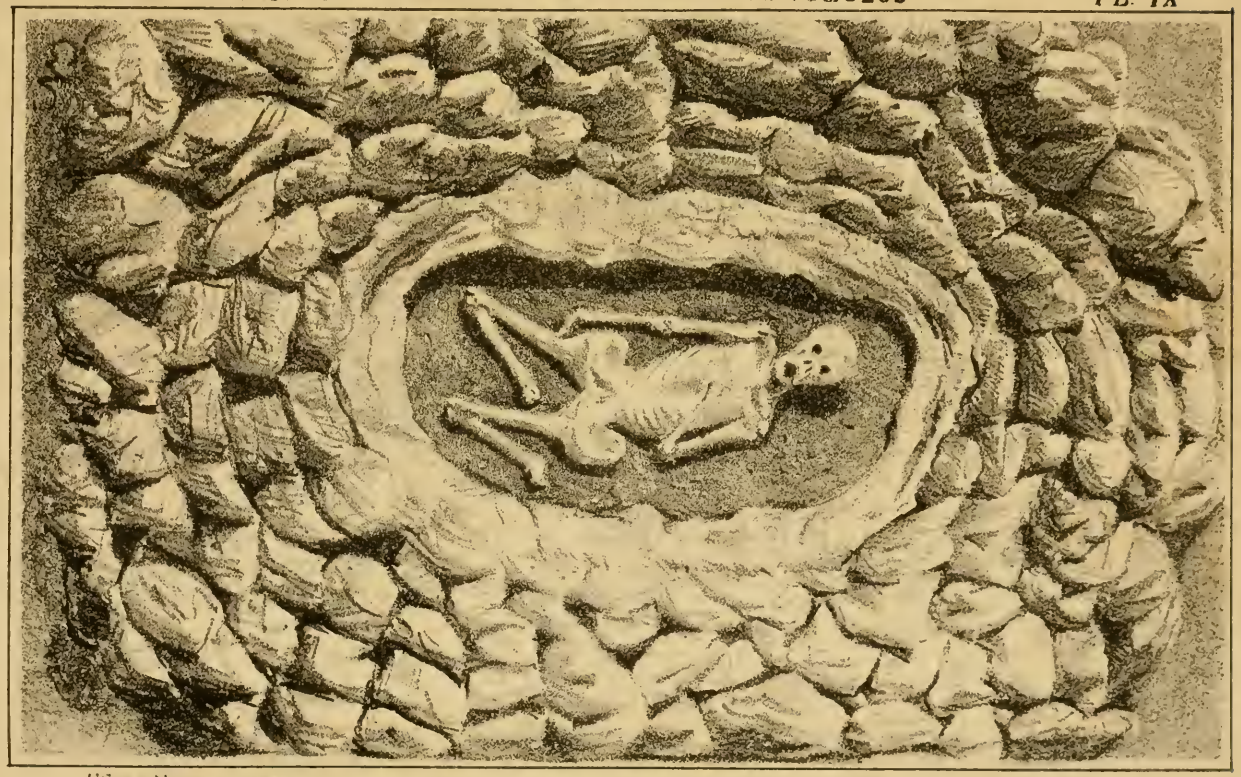

Lithographie Alessi et Franck

Lith. Alessi et Arnolet.

PL. X.

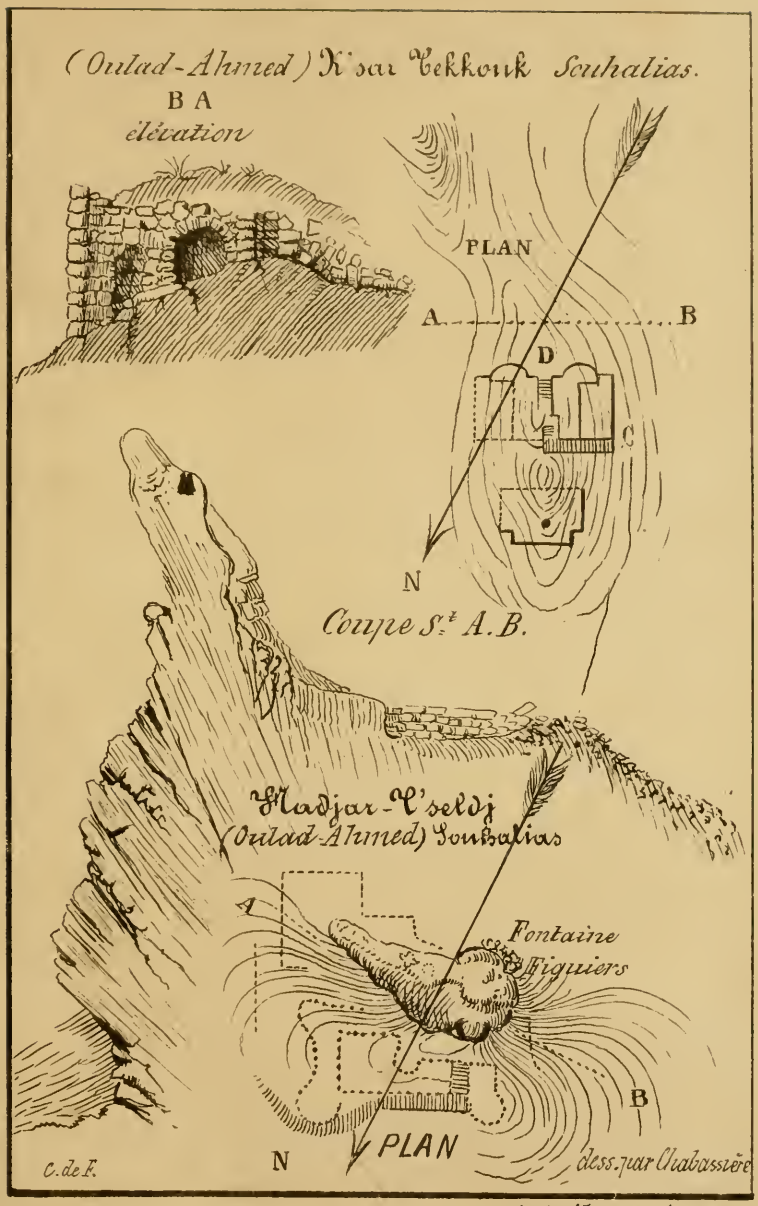

Lith. Alessi et Arnolet

Date Due

Due	Returned	Due	Returned

v. 2
1866

UNIVERSITY OF FLORIDA
3 1262 07673 900 1
STORAGE